



Parc
naturel
régional
de la Martinique

40 ans

Rapport d'activités

2016

Sommaire

I. DES HOMMES, DES MOYENS

I 1. LES INSTANCES

10

I 1 A. Les membres du bureau syndical	10
I 1 B. Les membres du comité Syndical	11
I 1 C. Les Commissions du Parc	12

I 2. LES FINANCES

14

I 2 A. Budget Principal	14
I 2 A a. Les prévisions 2016	15
I 2 A b. Les résultats 2016	16
I 2 A c. La section de fonctionnement	17
I 2 A c1. Les dépenses	17
I 2 A c2. Les recettes	18
I 2 A d. La section d'investissement	19
I 2 A d1. Les dépenses	19
I 2 A d2. Les recettes	20
I 2 B. Budget annexe	21
I 2 B a. Les prévisions 2016	21
I 2 B b. Les réalisations 2016	22
I 2 b c. Le Fonctionnement	23
I 2 B c1. Dépenses de fonctionnement	23
I 2 C. Optimisation des financements	25
CONCLUSION	25

I 3. RESSOURCES HUMAINES

28

I 3 A. Les effectifs	28
I 3 A a. Les recrutements	29
I 3 A b. Les départs	29
I 3 B. L'emploi des agents handicapés	29
I 3 C. Les évolutions de carrière	30
I 3 C a. Régularisation des avancements d'échelon des agents titulaires	30
I 3 C b. Avancement de grade	30
I 3 C c. Promotion interne	30
I 3 D. Les besoins en compétence	30
I 3 E. Les relations sociales	32
I 3 F. Les conditions de travail	32
I 3 F a. Les chèques déjeuner	32
I 3 F. b. Organisation	32
I 3 F b1. Entretien professionnel	32
I 3 F b2. L'amélioration des conditions matérielles de travail	33
I 3 F c. Suivi médical des agents	33
I 3 F d. Suivi des absences pour accidents de service, congés maladie et de maternité	31
I 3 G. Comité des œuvres sociales	33

I 4. LE SERVICE MARCHÉS

34



II. POUR UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ

II 1 LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION UNESCO "AIRES VOLCANIQUES ET FORESTIÈRES DE MARTINIQUE"

36

II 1 A. La Genèse du projet de territoire martiniquais autour de la procédure UNESCO	36
II 1 B. Une gouvernance partenariale dans la mise en œuvre du projet	39
II 1 C. Un Bref rappel : Qu'est-ce que le Patrimoine Mondial	40
II 1 D. Pourquoi la Martinique est-elle candidate au Patrimoine Mondial de l'Unesco ?	40
II 1 E. Quels sont les critères de sélection retenus dans le cadre de la candidature martiniquaise ? ...	40
II 1 F. Quelle procédure pour obtenir cette reconnaissance internationale ?	41
II 1 G. Quels sont les atouts de la candidature martiniquaise ?	41
II 1 H. Quel est le périmètre retenu pour la candidature martiniquaise ?	42
II 1 I. Les faits saillants de l'année 2016	43
II 1 I a. Audition d'évaluation de l'état d'avancement du dossier le 19 avril 2016	43
II 1 I b. Conférence territoriale du 3 octobre 2016	44
II 1 I c. Audition pour la validation de la VUE du Bien Martiniquais le 11 octobre 2016	45
II 1 I d. Conférence territoriale du 28 novembre 2016	45
II 1 J. Une poursuite active de la mobilisation des acteurs pour la définition du projet de Territoire	46
II 1 K. Perspectives 2017	49
II 1 L. Les grandes dates de la procédure à retenir (2010-2017)	49

II 2. LES MISSIONS DES GARDIENS DE L'ENVIRONNEMENT

50

II 2 A. Des missions de surveillance des espaces protégés et du territoire Parc.....	50
II 2 A a. Les missions de surveillance des réserves	50
II 2 A a1. Sur la Réserve Naturelle Nationale de la Caravelle (R.N.N.C.)	50
II 2 A a2. Sur la Réserve Naturelle Nationale des Ilets de Sainte-Anne (R.N.N.I.S.A.)	51
II 2 A b. Les missions de surveillance du territoire	52
II 2 A b1. Missions réalisées en interne	52
II 2 B b2. Missions réalisées avec d'autres services	53
II 2 B. Des missions d'éducation et d'information	53
II 2 B a. Des missions d'éducation et d'information sur les réserves	53
II 2 B a1. Sur la Réserve Naturelle Nationale de la Caravelle	53
II 2 B a2. Sur la Réserve Naturelle Nationale des Ilets de Sainte-Anne	54
II 2 B b. Autres interventions en matière d'éducation et d'information	54
II 2 B b1. Interventions dans le cadre scolaire	54
II 2 B b2. Autres interventions de sensibilisation	54
II 2 C. Des missions scientifiques et techniques.....	55
II 2 C a. La participation aux missions de suivi scientifique	55
II 2 C a1. Sur la Réserve Naturelle Nationale de la Caravelle	55
II 2 C a2. Sur la Réserve Naturelle Nationale des Ilets de Sainte-Anne.....	55
II 2 C a3. Sur les autres missions	55
II 2 C b. La participation aux missions techniques	56
II 2 C b1. Participation et suivi institutionnel	56
II 2 C b2. Autres opérations techniques de terrain	56
II 2 C b3. Organisation et rédactionnel	56
II 2 D. Formations suivies	57
II 2 D a. Formations réalisées ou financées directement par le Parc Naturel de Martinique (P.N.M.)	57
II 2 D b. Formations réalisées par d'autres organismes	57

II 3. L'OBSERVATOIRE MARTINICAIS DE LA BIODIVERSITÉ

58

II 3 A. L'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité : généralités.....	58
II 3 A a. Rappel des missions et fonctionnement de l'OMB.....	58
II 3 A b. Charte de fonctionnement : formalisation du partenariat	58
II 3 B. Poursuite de la démarche de concertation	59
II 3 C. Programme FEDER 2016-2017 : "Développer des outils innovants de mutualisation et de diffusion des connaissances	60

II 3 D. Conception du site internet de l'OMB	61
II 3 D a. Conception de la version de travail du Site internet	61
II 3 D b. Configuration du Site internet	61
II 3 D c. Perspectives	63
II 3 E. Système d'informations recueillant les données brutes	63
II 3 F. Reporting au niveau national : 4^e séminaire des Observatoires de biodiversité	64
II 3 G. Communication	64
II 3 H. Planning réalisé et plan de financement	65

II 4. LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA PRESQU'ÎLE DE LA CARAVELLE

66

II 4 A. Police de la nature PO	66
II 4 B. Suivis, Études, Inventaires SE et Recherche RE	68
II 4 B a. Dispositif de suivi de la variation inter et intra annuelle, de changements environnementaux et de leurs implications sur la conservation du Moqueur gorge blanche (DiSC)	68
II 4 B b. Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC)	69
II 4 B c. Suivi des oiseaux marins et lutte contre la prédation	69
II 4 B d. Suivi du milieu marin de la Baie du Trésor	69
II 4 C. Travaux uniques TU, Travaux d'entretien TE	70
II 4 C a. Entretien des sentiers	70
II 4 C b. Travaux de remise en état des sentiers	70
II 4 C c. Signalétique	70
II 4 D. Pédagogie, Information, Animation, Éditions PI	70
II 4 D a. Pédagogie, Animation, Information	70
II 4D a1. Interventions auprès des scolaires	70
II 4D a2. Interventions auprès d'adultes, d'associations	71
II 4D a3. Animations	71
II 4D a4. Information	71
II 4 D b. Communication, Éditions	71
II 4 E. Gestion administrative AD	73
II 4 E a. Projet d'extension de la réserve	73
II 4 E b. Coordination de l'équipe affectée à la gestion de la réserve	73
II 4 E c. Veille naturaliste	73
II 4 E d. Représentation de la RNNC	74

II 5. LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES ÎLETS DE SAINTE-ANNE

75

II 5 A. Police de la nature PO	75
II 5 B. Suivis, Études, Inventaires SE et Recherche RE	76
II 5 B a. Suivi des populations d'oiseaux marins	76
II 5 B b. Suivi des limicoles	76
II 5 B c. Observations d'autres espèces	77
II 5 B d. Écologie et conservation du Puffin d'Audubon	77
II 5 B e. Contrôle de la dératisation	78
II 5 B f. Suivi de la végétation	78
II 5 C. Pédagogie, Information, Animation, Communication, Éditions PI	78
II 5 C a. Pédagogie, Animation, Information	78
II 5C a1. Interventions auprès des scolaires	78
II 5C a2. Animations	78
II 5C a3. Information	79
II 5 C b. Communication	79
II 5 C c. Veille naturaliste	80
II 5 D. Gestion administrative AD	81
II 5 D a. Coordination de l'équipe affectée à la gestion de la réserve	81
II 5 D b. Représentation de la RNNISA	81

II 6. LE SUIVI DES POPULATIONS DE CHAUVES-SOURIS DE MARTINIQUE 82

II 6 A. Le groupe de travail "Chiroptères Martinique"	82
II 6 B. Suivis de terrain	83
II 6 C. Médiation	84
II 6 D. Communication.....	84
II 6 E. Formation	85
II 6 F. Valorisation de la grotte aux chauves-souris (Rivière-Pilote).....	85
II 6 G. Plan de financement	85

III. POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

86

III 1. Le programme de caractérisation des miels du PNM	88
III 2. Le programme de caractérisation du porc créole de Martinique	90
III 3. Bilan 2016 marque valeur Parc naturel de Martinique	91
III 3 A. Viande d'agneau marquée	91
III 3 B. Miel	92
III 3 C. Farine de Manioc	94

IV. POUR ANIMER, VALORISER LE TERRITOIRE ET SENSIBILISER LA POPULATION

96

IV 1. L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DES SITES 98

IV 1 A. Les projets principaux	98
IV 1 A a. Relais de Vatable - Maison de la Mangrove	98
IV 1 A b. Aileron - Maison d'accueil	98
IV 1 A c. Château Dubuc - Restauration du bâtiment de la purgerie	99
IV 1 A d. Siège du PNM - Modernisation et aménagement	99
IV 1 A e. Réserve Naturelle de la Caravelle - Amélioration des conditions d'accueil	100
IV 1 A f. Domaine d'Émeraude - Réalisation du pavillon pédagogique.....	102
IV 1 B. Les projets de valorisation du territoire	102
IV 1 B a. Les Trois-Ilets	102
IV 1 B a1. Le giratoire de la Pagerie des Trois-Ilets	102
IV 1 B a2. La Place des Amérindiens	107
IV 1 B a3. Le jardin du Presbytère	113
IV 1 B a4. La Croix d'Acollotte	115
IV 1 B b. Saint-Pierre	120
IV 1 B c. La Trinité	120
IV 1 B d. Les sites du PNM	126
IV 1 B d1. L'esplanade du Domaine d'Émeraude	126
IV 1 B d2. Le jardin des équilibres du Domaine d'Émeraude	129
IV 1 B d3. L'équi-parc	131
IV 1 B d4. Le relais du PNM à Saint-Pierre.....	132
IV 1 C. Les projets d'animation du territoire	133
IV 1 C a. L'assistance technique en aménagement des espaces extérieurs.....	133
et espaces verts fournies aux associations - "Hommes et Territoire" /PNM	
IV 1 C b. L'assistance de l'expertise paysagère du PNM en tant que partenaire de l'ADUAM sur les études	
de Plan Communal de Paysage pour la ville du Prêcheur et de St-Joseph	138
IV 1 C c. L'atelier Urbain de St-Pierre - FNAU/PNM	138
IV 1 D. Les projets de sensibilisation du territoire	138

IV 2. L'ANIMATION DU TERRITOIRE

Objectifs	139
Contexte	140
Le Récapitulatif des actions menées en 2016	140
Une couverture géographique du territoire plus équitable	141
Une communication accentuée	141
Déclinaison de nos actions	141

IV 2A. Axe stratégique 1 : Préserver et valoriser les milieux naturels en Martinique

IV 2 A a. L'Étude sur la conception d'un sentier d'interprétation Sainte CÉCILE - Morne-Rouge	141
IV 2 A b. Monographie du Morne-Rouge	141

IV 2B. Axe stratégique 4 : Renforcer la performance de l'outil Parc

IV 2 B b. Le programme d'Évènementiels sur les sites du Parc	142
IV 2 B b1. Ateliers du Parc Ateliers au Domaine d'émeraude	142
Ateliers au Château Dubuc	143
Ateliers au relais du Parc à Saint-Pierre	143
IV 2 B b2. La Nocturne de DUBUC	144
IV 2 B b3. La Famille en fête au Domaine d'ÉMERAUDE	144
IV 2 B b4. Un colloque sur les plantes médicinales (40 ans du Parc)	144
IV 2 B c. Le Programme d'Animation du territoire et de mise en valeur du patrimoine	145
IV 2 B c1. Découvrir le patrimoine autrement	145
Les Randonnées Pédestres	145
Les Balades Pédestres	146
Les Balades nautiques	146
IV 2 B c2. L'animation du site de Val d'Or	147
IV 2 B c3. Les Activités équestres	148
IV 2 B c4. La journée mondiale des zones humides (journées nationales)	149
IV 2 B c5. Le Grand Prix du Parc Naturel Régional de la Martinique : Course de Mulet	149
IV 2 B c6. Les participations aux journées nationales	149
Les Journées Européennes du Patrimoine	149
Les rendez-vous aux jardins	149
Madiflora	150
IV 2 B c7. Les réservation de groupes	150
Liste exhaustive des réservations au Domaine d'Emeraude	151
Liste exhaustive des réservations du Château DUBUC et de la RNNC	155
IV 2 B d. Le Programme d'Éducation à l'environnement	157
IV 2 B d1. Les thématiques abordées	157
Le milieu naturel	157
Le patrimoine historique et culturel	157
Les énergies renouvelables	157
Les autres activités avec personnes ressources	157
IV 2 B d2. Les sites supports	158
IV 2 B d3. Les Statistiques	158
IV 2 B d4. Participations exceptionnelles	162
Échange Inter-Parc	162
Participation au séminaire annuel	162
IV 2 B e. Le Congrès des Parcs naturels régionaux de France	162
IV 2 B f. Le 40 ^e Anniversaire du Parc Naturel de Martinique	164
IV 2 B f1. Les Actions phares mises en œuvre depuis 40 ans	166
Les Présidents du Parc	166
Les Directeurs du Parc	166
IV 2 B f2. Les objectifs du 40 ^e Anniversaire	166
IV 2 B f3. Les manifestations organisées	166
Dans le Sud caraïbe : Veillée Culturelle " De l'ombre à la lumière "	166
Dans le Nord Caraïbe " An Nou Désann Sen Piè "	167
Dans le Centre " Les trophées du Patrimoine " à l'Atrium	169

IV 3. LA COMMUNICATION POUR INFORMER ET SENSIBILISER



I.

DES

HOMMES,

DES

MOYENS



11.

LES INSTANCES

Suite aux élections de décembre 2015, le Syndicat Mixte du PNM a été impacté par la poursuite de la réforme territoriale. En effet, **la Martinique a connu une évolution institutionnelle avec la mise en place de la Collectivité Territoriale de Martinique.**

Les élus de l'assemblée du PNM ont été renouvelés entraînant un changement de la gouvernance du PNM avec l'élection d'un nouveau Président en Février 2016.

I 1 A. LES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL



Président

Louis BOUTRIN

Élu le 17 février 2016

LES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL

1 bureau syndical en 2016 : le 25 novembre 2016

1^{er} Vice-Présidente
Nadiège LITREDéléguée de la Commune
du Gros-Morne2^e Vice-Présidente
Raphaël MARTINE

Délégué de la CTM

3^e Vice-Présidente
Denis LOUIS-REGIS

Délégué de la CTM

4^e Vice-Présidente
Marie-France TOUL

Déléguée de la CTM

5^e Vice-Présidente
Jude PANCRATEDélégué de la Communauté
des Communes de l'Espace Sud
de la Martinique6^{er} Vice-Présidente
Thierry MARECHALDélégué de la Commune
de Case-Pilote7^e Vice-Présidente
Jenny DULYS-PETIT

Déléguée de la CTM

8^e Vice-Présidente
Christiane BAURAS

Déléguée de la CTM

9^e Vice-Présidente
Lucien ADENET

Délégué de la CTM

10^e Vice-Présidente
Maryse PLANTIN

Déléguée de la CTM

Secrétaire
Edouard CHEMIN
Délégué de la Commune
de Grand-RivièreSecrétaire adjointe
Judith DIALLO
Déléguée de la Commune
de Saint-EspritMembre
Norbert MONSTIN
Délégué de CAP NORDMembre
Marie-Agnès REGINA
Déléguée de la Commune de Basse-Pointe

I 1 B. LES MEMBRES DU COMITÉ SYNDICAL

Les membres du Comité Syndical

5 Comités Syndicaux en 2016 :
le 17 février 2016 – 26 février 2016 – 29 avril 2016 – 9 septembre 2016
9 décembre 2016

LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE LA MARTINIQUE



Monsieur	BOUTRIN	Louis	CTM
Madame	LESDEMA	Marie Line	CTM
Monsieur	COUTURIER	Gilbert	CTM
Monsieur	LOUIS-REGIS	Denis	CTM
Monsieur	MARTINE	Raphaël	CTM
Madame	BAURAS	Christiane	CTM
Madame	TOUL	Marie-France	CTM
Monsieur	ADENET	Lucien	CTM
Madame	PLANTIN	Maryse	CTM
Monsieur	BIROTA	Belfort	CTM
Monsieur	LORDINOT	Fred	CTM
Madame	BERNABE	Kora	CTM
Monsieur	MENCE	Charles-André	CTM
Madame	DULYS-PETIT	Jenny	CTM
Monsieur	ZOBDA	David	CTM
Monsieur	CATHERINE	Félix	CTM

LES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION



Monsieur	PANCRATE	Jude	CAESM
Monsieur	LERIGAB	Justin	CACEM
Monsieur	MONSTIN	Norbert	CAP NORD

LES COMMUNES

Madame	BESUBE	Lydia	Ville d'Ajoupa Bouillon
Madame	DULAC	Jacqueline	Ville des Anses d'Arlet
Madame	REGINA	Marie-Agnès	Ville de Basse-Pointe
Monsieur	AVININ	Ugo	Ville de Bellefontaine
Monsieur	MARECHAL	Thierry	Ville de Case-Pilote
Monsieur	MONSTIN	Gérard	Ville du Carbet
Madame	SIMBA	Sandra	Ville du Diamant
Madame	EDWIGES	Francine	Ville de Ducos
Madame	BOURGEOIS	Sandrine	Ville de Fonds-Saint-Denis
Monsieur	HONORE	Patrick	Ville de Fort-de-France
Madame	LAGIER	Nicole	Ville du François
Monsieur	CHEMIN	Paterne Edouard	Ville de Grand-Rivière
Madame	LITRE	Nadiège	Ville du Gros-Morne
Monsieur	RANGOM	Ange Eric	Ville du Lamentin
Monsieur	JEAN-DENIS	Olivier	Ville du Lorrain
Madame	VARACAVOUDIN	Anne-Laure	Ville de Macouba
Madame	MATIME	Victoire	Ville du Marigot

Monsieur	DACHIR	Christian	Ville du Marin
Monsieur	DAGISTE	Hervé Michel	Ville du Morne-Rouge
Madame	SALIBER	Karine	Ville du Morne-Vert
Monsieur	GABRIEL	Jean-Guy	Ville du Prêcheur
Monsieur	FELICIE	Joackim	Ville de Rivière-Pilote
Monsieur	DESLANCES	Alex	Ville de Rivière-Salée
Monsieur	MARTHELY	Mickaël	Ville du Robert
Monsieur	THEODOSE	Alain	Ville de Sainte-Anne
Monsieur	LOUIS-SIDNEY	Willy	Ville de Sainte-Luce
Madame	SIMONIN	Patricia	Ville de Sainte-Marie
Madame	DIALLO	Judith	Ville du Saint-Esprit
Madame	ROBAR	Raymonde	Ville de Saint-Joseph
Monsieur	ESPARTERO	Jacky	Ville de Saint-Pierre
Monsieur	CHAUVET	Gérard	Ville de Schoelcher
Monsieur	PALIN	Christian	Ville de Trinité
Monsieur	RENE-CORAIL	Robert	Ville des Trois-Ilets
Monsieur	LASSOURCE	Raymond	Ville du Vauclin

I 1 C. LES COMMISSIONS DU PARC

Sept commissions spécialisées ont pour objet de faire le point sur les actions en cours et d'émettre des propositions pour les programmes à venir.

Réunies au moins une fois par an, elles sont constituées des élus du comité syndical du Parc et de l'équipe technique. Elles peuvent être ouvertes à d'autres acteurs selon les sujets abordés.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DE TRAVAUX

Régie par l'article 22 du code des marchés

TITULAIRES		ORGANISMES	OBSERVATIONS	SUPPLEANTS		ORGANISMES	OBSERVATIONS
1	Thierry MARECHAL	Mairie de Case-Pilote	Représentant du Président	1	Norbert MONSTIN	CAP NORD	/
2	Victoire MATIME	Mairie du Marigot	/	2	Gustave CANTINOL	Mairie de Rivière-Pilote	/
3	Christiane BAURAS	CTM	/	3	Raymond LASSOURCE	Mairie du Vauclin	/

COMMISSION FORMATION ET EDUCATION

TITULAIRES		ORGANISMES	OBSERVATIONS	SUPPLEANTS		ORGANISMES	OBSERVATIONS
1	Judith DIALLO	Mairie de Saint Esprit	Présidente	6	Sandrine BOURGEOIS	Mairie de Fonds St Denis	/
2	Marie -France TOUL	CTM	/	7	christian PALIN	Mairie de Trinité	/
3	Jacqueline DULAC	Mairie des Anses d'Arlet	/	8	Patrick HONORE	Mairie de Fort-de-France	/
4	Patricia SIMONIN	Mairie de Sainte-Marie	/	9	Justin LERIGAB	CACEM	/
5	Sandra SIMBA	Mairie du Diamant	/				

COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

TITULAIRES		ORGANISMES	OBSERVATIONS	SUPPLEANTS		ORGANISMES	OBSERVATIONS
1	Christian DACHIR	Mairie du Marin	Président	7	Ange Eric RANGON	Mairie du Lamentin	/
2	Lydia BESUBE	Mairie d'Ajoupa Bouillon	/	8	Christian PALIN	Mairie de Trinité	/
3	Nadiège LITRE	Mairie du Gros-Morne	/	9	Hervé DAGISTE	Mairie du Morne-Rouge	/
4	Marie -Agnès REGINA	Mairie de Basse Pointe	/	10	Jean-Guy GABRIEL	Mairie du Prêcheur	/
5	Kora BERNABE	CTM	/	11	Raymond LASSOURCE	Mairie du Vauclin	/
6	Belfort BIROTA	CTM	/				

COMMISSION PATRIMOINE ET TOURISME

TITULAIRES		ORGANISMES	OBSERVATIONS	TITULAIRES		ORGANISMES	OBSERVATIONS
1	Karine SALIBER	Mairie du Morne Vert	Présidente	8	Denis LOUIS-REGIS	CTM	/
2	Maryse PLANTIN	CTM	/	9	Raphael MARTINE	CTM	/
3	Jenny DULYS-PETIT	CTM	/	10	Thierry MARECHAL	Mairie de Case-Pilote	/
4	Francine EDWIGES	Mairie de Ducos	/	11	Rodrigue GERME	Mairie de Sainte-Anne	/
5	Lydia BESUBE	Mairie d'Ajoupa Bouillon	/	12	Jude PANCRATE	CAESM	/
6	Victoire MATIME	Mairie du Marigot	/	13	Willy LOUIS-SIDNEY	Mairie de Sainte Luce	/
7	Marie-Agnès REGINA	Mairie de Basse Pointe	/				

COMMISSION ANIMATION ET COMMUNICATION

TITULAIRES		ORGANISMES	OBSERVATIONS	TITULAIRES		ORGANISMES	OBSERVATIONS
1	Denis LOUIS-REGIS	CTM	Présidente	5	Judith DIALLO	Mairie de Saint Esprit	/
2	Marie-France TOUL	CTM	/	6	Karine SALIBER	Mairie du Morne Vert	/
3	Maryse PLANTIN	CTM	/	7	Gérard MONSTIN	Marie du Carbet	/
4	Sandra SIMBA	Mairie du Diamant	/	8	Rodrigue GERME	Mairie de Sainte-Anne	/

COMMISSION ANALYSE STRATEGIQUE ET PROSPECTIVE

TITULAIRES		ORGANISMES	OBSERVATIONS	TITULAIRES		ORGANISMES	OBSERVATIONS
1	Nadiège LITRE	Mairie du Gros-Morne	Présidente	6	christian PALIN	Mairie de La Trinité	/
2	Edouard CHEMIN	Mairie de Grand'Rivière	/	7	Robert RENE-CORAIL	Mairie des Trois-Ilets	/
3	Lucien ADENET	CTM	/	8	Judes PANCRATE	CAESM	/
4	Raphael MARTINE	CTM	/	9	Norbert MONSTIN	CAP NORD	/
5	Olivier JEAN-DENIS	Mairie du Lorrain	/				

COMMISSION CROISSANCE VERTE

TITULAIRES		ORGANISMES	OBSERVATIONS	TITULAIRES		ORGANISMES	OBSERVATIONS
1	Robert RENE-CORAIL	Mairie des Trois-Ilets	Président	6	Gérard MONSTIN	Mairie du Carbet	/
2	Belfort BIROTA	CTM	/	7	Gérard CHAUVET	Mairie de Schoelcher	/
3	Gilbert COUTURIER	CTM	/	8	Raymond LASSOURCE	Mairie du Vauclin	/
4	Lucien ADENET	CTM	/	9	Hervé DAGISTE	Mairie du Morne-Rouge	/
5	Gustave CANTINOL	Mairie de Rivière-Pilote	/				

12.

LES FINANCES

Un lien très fort existe entre le PNM et la CTM qui contribue majoritairement au financement du syndicat aussi bien par sa dotation en fonctionnement que sur son programme d'actions. **Il faudra donc prendre en compte les nouvelles orientations du Conseil Exécutif de la CTM.**

Concernant le contexte financier en 2016, il est toujours tendu. Les réductions des dotations de l'Etat aux collectivités obligent à une rigueur au niveau de la gestion et une prudence dans la prévision budgétaire du syndicat.

La recherche des moyens de mise en œuvre du programme d'actions se fait de plus en plus en direction des fonds européens, ce qui génère une augmentation forte de la charge de travail en termes de suivi administratif et financier.

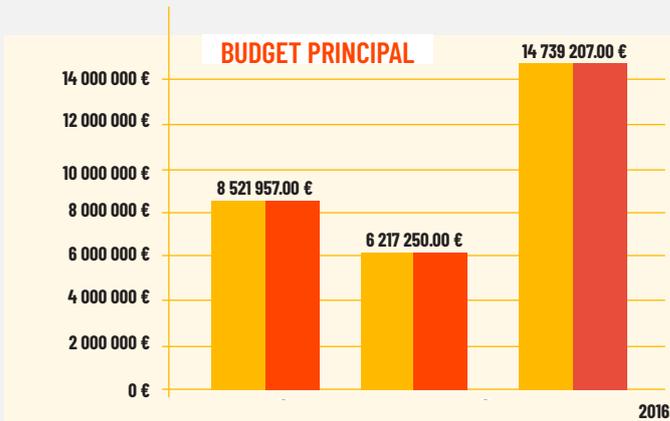
Un travail de remise à plat des programmes d'actions en cours a été rendu nécessaire en 2016 afin de se donner une vision plus claire des financements restant disponibles. Ces programmes ont fait l'objet d'une réinscription budgétaire dans le cadre du Budget Supplémentaire. **Ils portent désormais une numérotation analytique dans le logiciel de gestion financière permettant un meilleur suivi des enveloppes de dépenses et de recettes.** Les remontées de dépenses seront facilitées à partir du programme d'actions 2015.

I 2 A. BUDGET PRINCIPAL

ETAPES	DATES	DÉLIBÉRATIONS
Débat d'Orientation budgétaire 2016	30/09/2015	Extrait n° 15-18
Vote du Budget Primitif 2016	25/11/2015	Extrait n° 15-36
Vote du Compte Administratif 2015	29/04/2016	Extrait n° 16-20
Affectation du résultat 2015	09/12/2016	Extrait n° 16-60
Vote du Budget Supplémentaire 2016	09/12/2016	Extrait n° 16-61

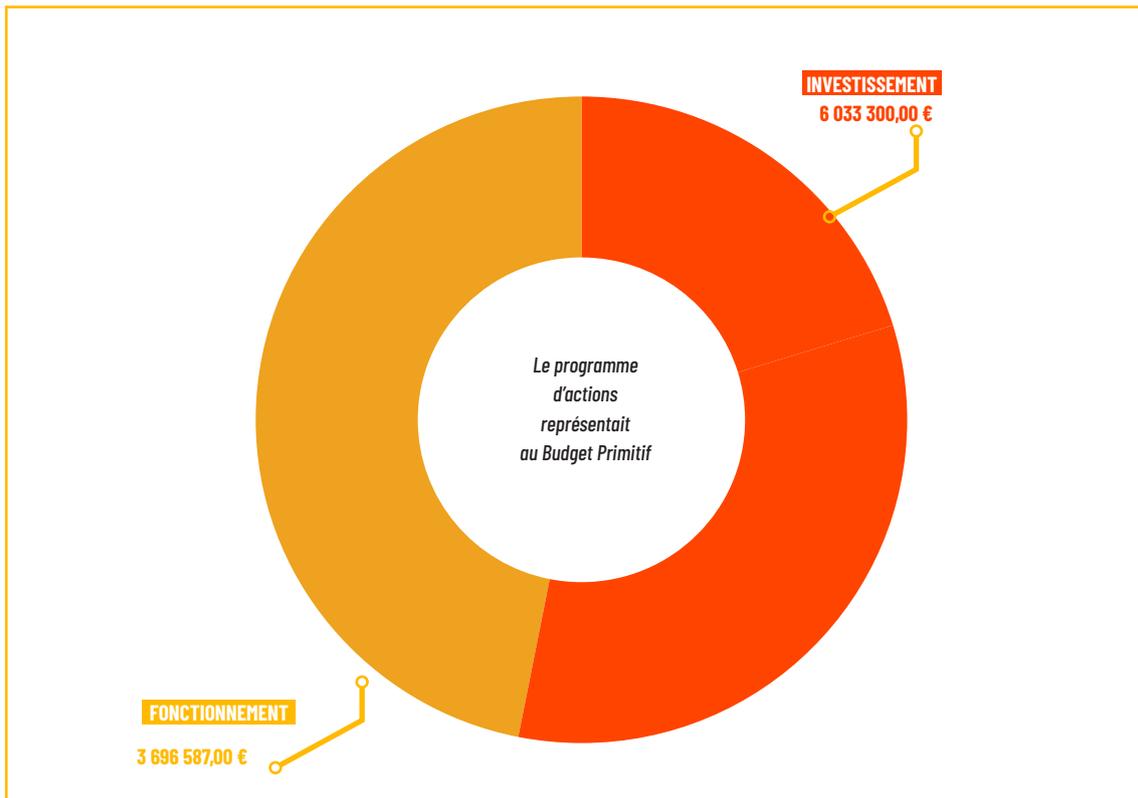
I 2 A A. LES PRÉVISIONS 2016

		DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	Prévisions budgétaires 2016	8 521 957.00 €	8 521 957.00 €
INVESTISSEMENT	Prévisions budgétaires 2016	6 217 250.00 €	6 217 250.00 €
TOTAL CUMULÉ		14 739 207.00 €	14 739 207.00 €



TOTAL BUDGET PRIMITIF 2016
 DÉPENSES = 14 739 207.00 €
 RECETTES = 14 739 207.00 €

- DÉPENSES FONCTIONNEMENT/ INVESTISSEMENT
- RECETTES FONCTIONNEMENT/ INVESTISSEMENT



Le vote du Budget Supplémentaire a permis de réintégrer tous les programmes d'actions non soldés tant en dépenses ou en recettes et ce depuis l'année 2008 pour le plus ancien ainsi que les résultats de la gestion 2015.

BUDGET PRINCIPAL	BP	BS	BP+BS
FONCTIONNEMENT	8 521 957,00 €	- 217 748,89 €	8 304 208,11 €
INVESTISSEMENT	6 217 250,00 €	3 651 508,63 €	9 868 758,63 €
TOTAL	14 739 207,00 €	3 433 759,74 €	18 172 966,74 €

I 2 A B. LES RÉSULTATS 2016

SECTION	RESULTAT 2016 - BUDGET PRINCIPAL						
	DÉPENSES		RECETTES		RÉSULTAT NET 2016	RÉSULTAT 2015	RÉSULTAT DE CLÔTURE 2016
	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS			
FONCTIONNEMENT	8 304 208,11 €	6 800 370,50 €	8 304 208,11 €	6 458 604,68 €	- 341 765,82 €	731 246,04 €	389 480,22 €
INVESTISSEMENT	9 868 758,63 €	1 253 991,15 €	9 868 758,63 €	2 070 987,09 €	816 995,94 €	1 014 537,26 €	1 831 533,20 €
TOTAL CUMULÉ	18 172 966,74 €	8 054 361,65 €	18 172 966,74 €	8 529 591,77 €	475 230,12 €	1 745 783,30 €	2 221 013,42 €

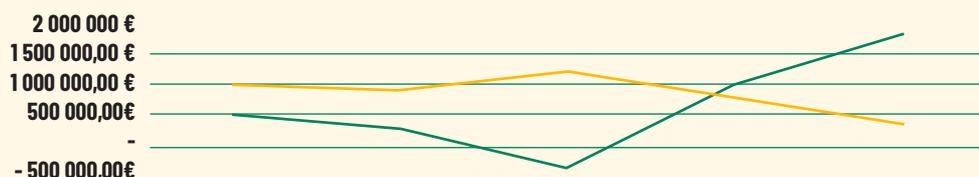
Les restes à réaliser s'établissent comme suit :

SECTION	RESTES À RÉALISER 2016 - BUDGET PRINCIPAL	
	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	606 866,94 €	200 000,00 €
INVESTISSEMENT	3 120 980,15 €	5 576 365,44 €
TOTAL CUMULÉ	3 727 847,09 €	5 776 365,44 €

- >> En fonctionnement un résultat net négatif de - 341 765,82 € compensé par un report à nouveau du résultat 2015 de 731 246,04 €. Ainsi, cette section termine l'année 2016 avec un excédent de 389 480,22 €.
- >> En investissement, le résultat net est positif de 816 995,64 € auquel s'ajoute un excédent de financement de 1 014 537,26 € de la gestion 2015. La section d'investissement dégage pour 2016 une ressource de financement d'un montant de 1 831 533,20 €.

**LE RÉSULTAT CUMULÉ (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT)
S'ÉTABLIT À 2 221 013,42 €.
LES DEUX SECTIONS SONT EXCÉDENTAIRES POUR LA GESTION 2016**

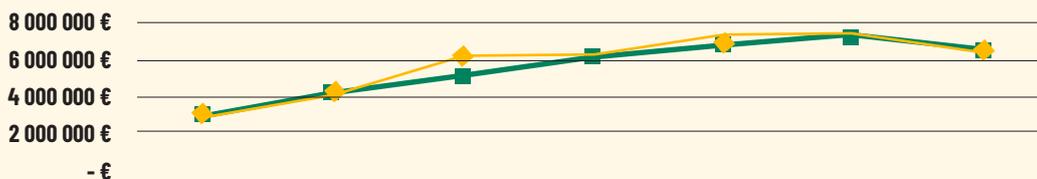
EVOLUTION DU RÉSULTAT CUMULÉ D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT



	ANNÉE 2012	ANNÉE 2013	ANNÉE 2014	ANNÉE 2015	ANNÉE 2016
--- INVESTISSEMENT	538 877,13 €	309 434,38 €	291 777,75 €	1 014 537,26 €	1 831 533,20 €
--- FONCTIONNEMENT	977 744,05 €	926 209,53 €	1 202 917,97 €	731 246,04 €	389 480,22 €

I 2 A C. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



	ANNÉE 2010	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012	ANNÉE 2013	ANNÉE 2014	ANNÉE 2015	ANNÉE 2016
--- RECETTES	2 844 311,20 €	4 102 995,02 €	6 213 727,09 €	6 298 905,30 €	7 249 334,12 €	7 301 683,40 €	6 458 604,68 €
--- DÉPENSES	3 072 817,29 €	4 299 790,00 €	5 261 089,59 €	6 350 439,82 €	6 972 625,68 €	7 481 577,58 €	6 800 370,50 €

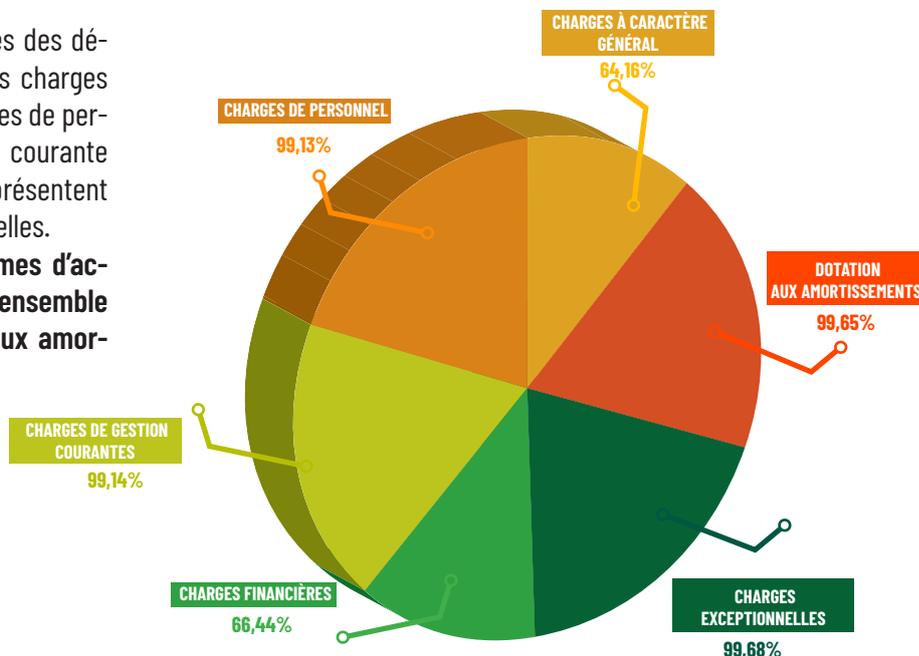
Les recettes couvrent difficilement les dépenses. C'est le résultat 2015 qui permet d'absorber le résultat net négatif (- 341 765.82 €) et de clôturer en excédent. Il est à noter que le déficit du résultat net augmente progressivement depuis 2015.

I 2 A c1. Les dépenses

	PRÉVISIONS	DÉPENSES RÉALISÉES ADMINISTRATION	DÉPENSES RÉALISÉES PROGRAMME D'ACTIONS	RÉALISATIONS	SOLDE	% DES RÉALISATIONS / CHAPITRE SUR LE TOTAL DES RÉALISATIONS	% DES DÉPENSES PRÉVISIONS / RÉALISATIONS PAR CHAPITRE
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	2 840 910,07 €	771 279,76 €	1 051 462,27 €	1 822 742,03 €	1 018 168,04 €	27,69%	64,16%
CHARGES DE PERSONNEL	4 624 645,00 €	4 105 390,06 €	488 255,79 €	4 593 645,85 €	30 999,15 €	69,78%	99,33%
CHARGES DE GESTION COURANTES	168 000,00 €	115 522,34 €	51 036,55 €	166 558,89 €	1 441,11 €	2,53%	99,14%
TOTAL 1	7 633 555,07 €	4 992 192,16 €	1 590 754,61 €	6 582 946,77 €	1 050 608,30 €	100%	86,24%
CHARGES FINANCIÈRES	49 000,00 €	32 554,37 €		32 554,37 €	16 445,63 €		66,44%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	44 457,72 €	8 750,00 €	35 566,94 €	44 316,94 €	140,78 €		99,68%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	141 049,00 €	140 552,42 €	- €	140 552,42 €	496,58 €		99,65%
VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	436 146,32 €				436 146,32 €		0,00%
TOTAL 2	670 653,04 €	181 856,79 €	35 566,94 €	217 423,73 €	453 229,31 €		32,42%
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 304 208,11 €	5 174 048,95 €	1 626 321,55 €	6 800 370,50 €	1 503 837,61 €		81,89%

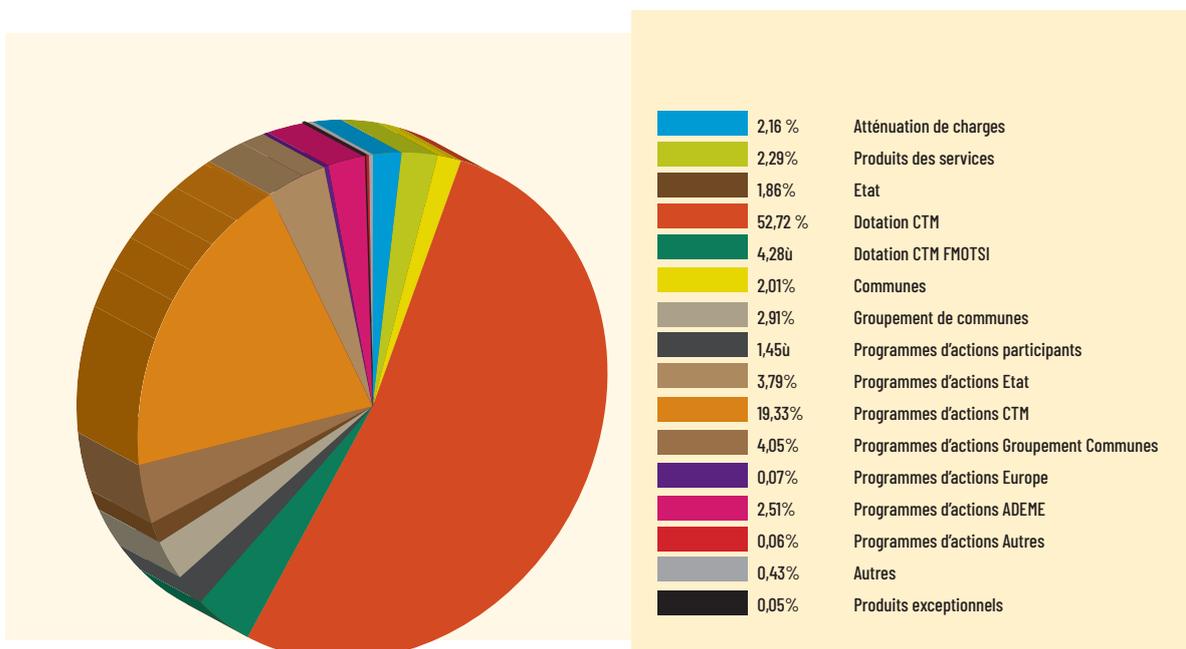
Les masses les plus importantes des dépenses sont constituées par les charges à caractère général et les charges de personnel. Les charges de gestion courante et les charges financières représentent une faible part des dépenses réelles.

Les réalisations des programmes d'actions représentent 24 % de l'ensemble des dépenses hors dotation aux amortissements.



I 2 A c2. Les recettes

	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	SOLDE	% RÉALISATIONS / PRÉVISIONS	% RÉALISATIONS / RECETTES TOTALES
RÉSULTAT REPORTÉ	731 246,04 €	- €	731 246,04 €	0%	0,00%
ATTÉNUATION DE CHARGES	335 000,00 €	139 750,09 €	195 249,91 €	42%	2,16%
PRODUITS DES SERVICES	386 000,00 €	147 622,89 €	238 377,11 €	38%	2,29%
ETAT	120 000,00 €	120 000,00 €	- €	100%	1,86%
DOTATION CTM	3 405 000,00 €	3 405 000,00 €	- €	100%	52,72%
DOTATION CTM FMOTSI	276 600,00 €	276 584,00 €	16,00 €	100%	4,28%
COMMUNES	137 000,00 €	130 000,00 €	7 000,00 €	95%	2,01%
GROUPEMENT DE COMMUNES	185 800,00 €	188 234,72 €	- 2 434,72 €	101%	2,91%
TOTAL 1	5 576 646,04 €	4 407 191,70 €	1 169 454,34 €	79%	68,24%
PROGRAMMES D' ACTIONS PARTICIPANTS	58 623,00 €	93 668,36 €	- 35 045,36 €	160%	1,45%
PROGRAMMES D' ACTIONS ETAT	387 823,60 €	244 859,10 €	142 964,50 €	63%	3,79%
PROGRAMMES D' ACTIONS CTM	1 604 926,28 €	1 248 449,08 €	356 477,20 €	78%	19,33%
PROGRAMMES D' ACTIONS GROUPEMENT COMMUNES	364 650,78 €	261 754,72 €	102 896,06 €	72%	4,05%
PROGRAMMES D' ACTIONS EUROPE	100 950,16 €	4 786,60 €	96 163,56 €	5%	0,07%
PROGRAMMES D' ACTIONS ADEME	125 842,00 €	162 413,80 €	- 36 571,80 €	129%	2,51%
PROGRAMMES D' ACTIONS AUTRES		4 084,23 €	- 4 084,23 €		0,06%
TOTAL 2	2 642 815,82 €	2 020 015,89 €	622 799,93 €	76%	31,28%
AUTRES	69 160,41 €	27 892,00 €	41 268,41 €	40%	0,43%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 585,84 €	3 505,09 €	12 080,75 €	22%	0,05%
Total 3	84 746,25 €	31 397,09 €	53 349,16 €	37%	0,49%
TOTAL GÉNÉRAL	8 304 208,11 €	6 458 604,68 €	1 845 603,43 €	78%	100,00%



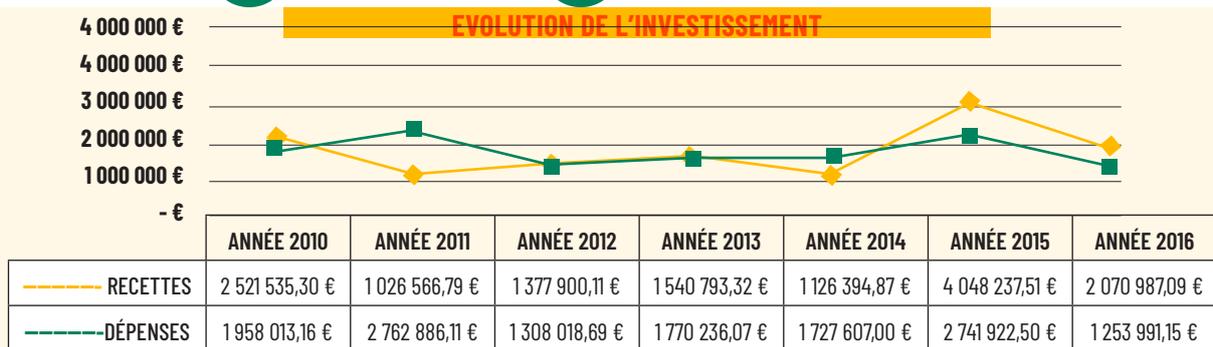
Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à **78 %** du budget prévisionnel. La dotation de la CTM (FMOTSI incluse) représente **57 %** des recettes totales suivie par les encaissements des subventions sur le programme d'actions pour **31 %**. Le travail d'apurement des programmes d'actions antérieurs est en voie d'achèvement en 2016 et il est donc à prévoir une forte diminution des recettes de fonctionnement en 2017 liée au solde des programmes.

Le reversement du Budget Annexe CFME sur le Budget Principal s'est élevé à **149 778.16 €**

I 2 A D. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La tendance de couverture des dépenses par les recettes d'investissement se confirme en 2016. Toutefois, les dépenses et les recettes d'investissement ont subi une très nette baisse en 2016 par rapport à 2015 :

>> Dépenses : **- 54 %** >> Recettes : **- 49 %**

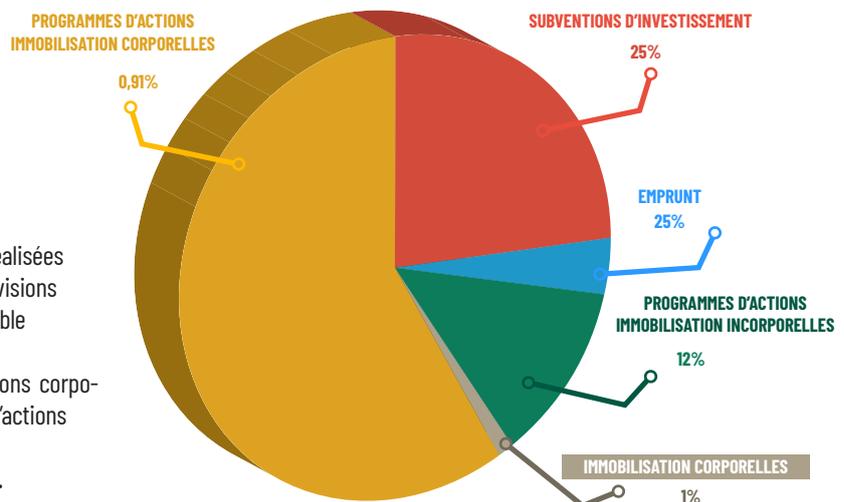


I 2 a d1. les dépenses

	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	SOLDE	% DES DÉPENSES RÉALISÉES PAR CHAPITRE / DÉPENSES TOTAL	% RÉALISATIONS / PRÉVISIONS
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	319 487,43 €	319 276,08 €	211,35 €	25%	99,93%
EMPRUNT	50 000,00 €	50 000,00 €	- €	4%	100,00%
IMMOBILISATION INCORPORELLES	59 500,00 €	1 356,25 €	58 143,75 €	0%	2,28%
PROGRAMMES D'ACTIONS IMMOBILISATION INCORPORELLES	1 209 983,40 €	148 743,16 €	1 061 240,24 €	12%	12,29%
IMMOBILISATION CORPORELLES	74 450,00 €	8 386,00 €	66 064,00 €	1%	11,26%
PROGRAMMES D'ACTIONS IMMOBILISATION CORPORELLES	8 155 337,80 €	726 229,66 €	7 429 108,14 €	58%	8,90%
TOTAL	9 868 758,63 €	1 253 991,15 €	8 614 767,48 €	100%	12,71%

Le taux d'endettement en 2016 est 7.55 %

Les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 12.71 % par rapport aux prévisions budgétaires ce qui représente un très faible pourcentage.
Le poste de dépenses des immobilisations corporelles et incorporelles des programmes d'actions se situe à 70 % des dépenses totales.
L'encourt de la dette tend à se réduire.

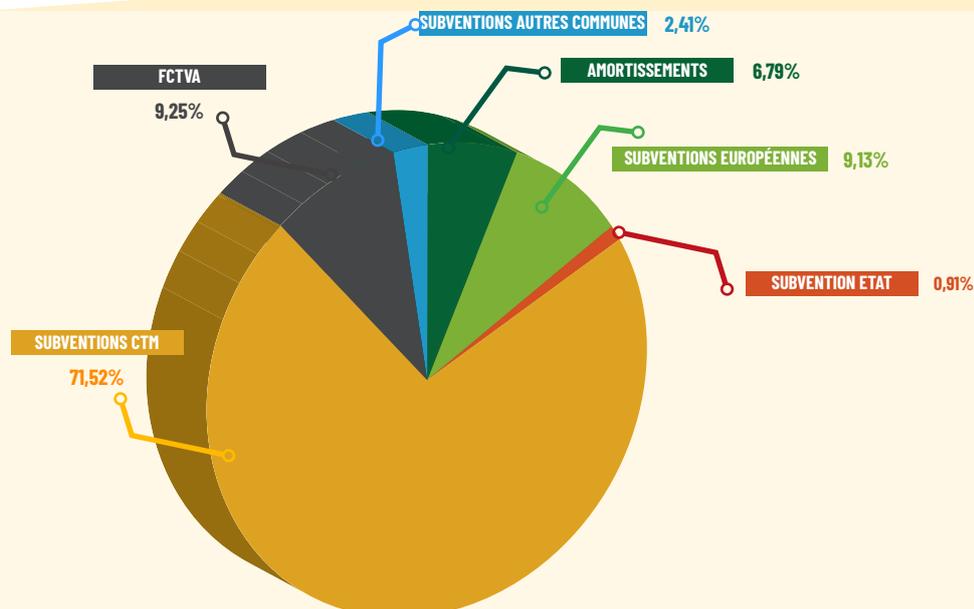


	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
EN COURS AU 31/12	1 373 200,00 €	737 500,00 €	687 500,00 €	637 500,00 €	587 500,00 €	537 500,00 €	487 500,00 €
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	2 826 336,20 €	4 039 650,38 €	6 199 688,60 €	6 298 194,73 €	7 237 679,08 €	7 274 999,50 €	6 455 099,59 €
TAUX D'ENDETTEMENT (EN COURS/RRF)	48,59%	18,26%	11,09%	10,12%	8,12%	7,39%	7,55%

I 2 A d2. Les recettes

	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	SOLDE	% DES RECETTES RÉALISÉES PAR CHAPITRE / RECETTES TOTALES	% RÉALISATIONS / PRÉVISIONS
REPORT D'EXÉCUTION	1 014 537,26 €	- €	1 014 537,26 €	0,00%	0,00%
AMORTISSEMENTS	141 049,00 €	140 552,42 €	496,58 €	6,79%	99,65%
FCTVA	191 474,00 €	191 474,00 €	- €	9,25%	100,00%
SUBVENTIONS ETAT	37 570,00 €	18 785,00 €	18 785,00 €	0,91%	50,00%
SUBVENTIONS CTM	7 315 889,18 €	1 481 170,71 €	5 834 718,47 €	71,52%	20,25%
SUBVENTIONS EUROPÉENNES	502 720,99 €	189 004,96 €	313 716,03 €	9,13%	37,60%
SUBVENTIONS AUTRES ETS PUBLICS	156 440,88 €	- €	156 440,88 €	0,00%	0,00%
SUBVENTIONS AUTRES COMMUNES	72 931,00 €	50 000,00 €	22 931,00 €	2,41%	68,56%
PRÉLÈVEMENT	436 146,32 €	- €	436 146,32 €	0,00%	0,00%
TOTAL	9 868 758,63 €	2 070 987,09 €	7 797 771,54 €	100,00%	20,99%

% DES RECETTES RÉALISÉES PAR CHAPITRE / RECETTES TOTALES



Les recettes d'investissement ont été réalisées à hauteur de **20.99 %** (hors prélèvement et report d'exécution). Les subventions des programmes d'actions constituent **83.97 %** des encaissements dont **71.52 %** de financement CTM.

Le FCTVA a été encaissé pour l'année 2014 à hauteur de 191 474.00 €.

Les Amortissements pratiqués ont fait l'objet de régularisation d'écritures de 2015. Ils s'élèvent à **140 552.42 €** soit **6.79 %** des recettes (Recette d'ordre).

I 2 B. BUDGET ANNEXE

Le Parc Naturel Régional de la Martinique a poursuivi en 2016 les chantiers d'insertion initiés en 2014 et 2015. Ces différentes actions permettent de développer l'axe social de sa politique de développement durable au niveau de son territoire.

III Ainsi, 4 chantiers d'insertion auxquels s'ajoutent une activité "Formation" ont été inscrits au Budget Primitif 2016 :

4
CHANTIERS
D'INSERTIONS

FORMATION
Assistance aux communes

ACI
Aménagement d'un sentier littoral :
An II : du 01/08/2015 au 31/12/201

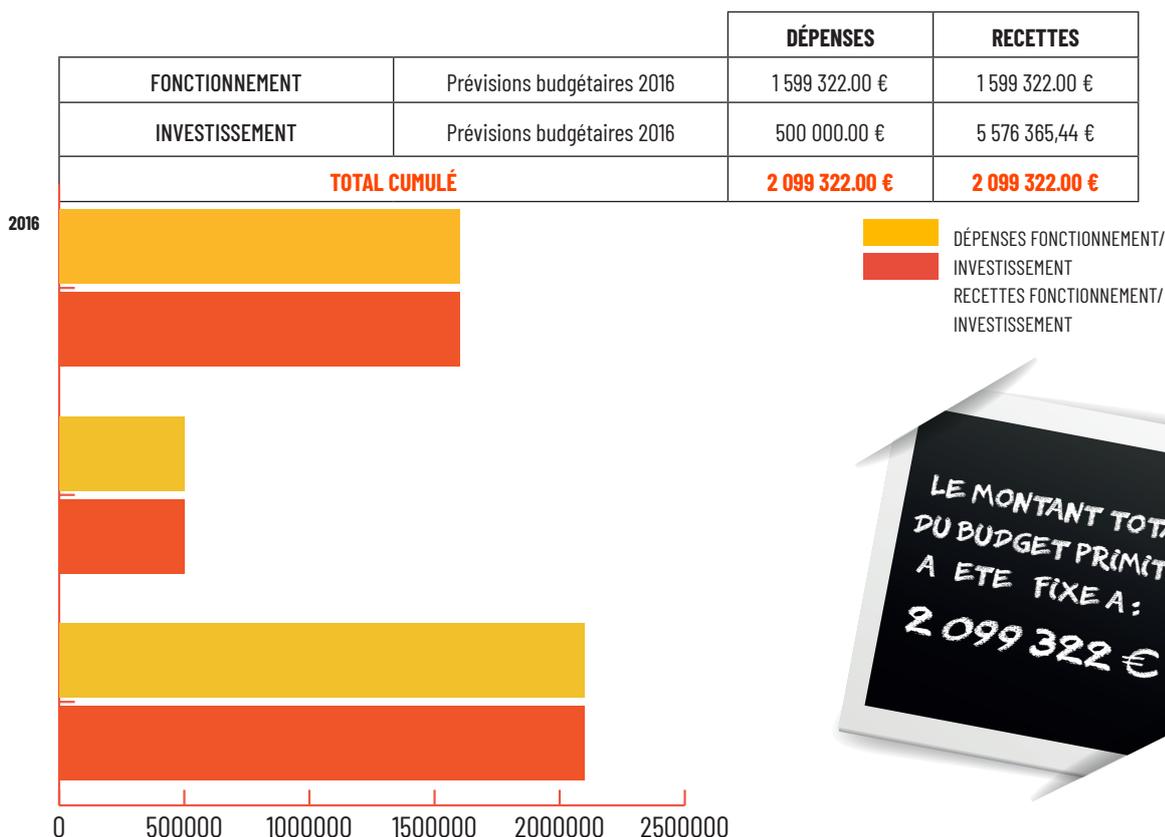
ACI
Savoir-faire locaux

ACI
Activités équestres

ACI
Entretien des berges et cours d'eau



I 2 B A. LES PRÉVISIONS 2016



Le montant total du budget annexe BP + BS est de :

LE PROGRAMME D'ACTIONS
REPRÉSENTAIT
AU BUDGET PRIMITIF :

>> **FONCTIONNEMENT**
2 415 047,72 €

>> **INVESTISSEMENT**
738 088,48 €

Se répartissant comme suit selon les différents chantiers d'Insertion :

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT				BP+BS
ACI	BP	BS	BP+BS	ACI	BP	BS	BP+BS	
FORMATION COMMUNES	124 200,00 €	- 15 000,00 €	109 200,00 €	FORMATION COMMUNES				109 200,00 €
ACI ENTRETIEN LITTORAL	351 000,00 €	201 527,10 €	552 527,10 €	ACI ENTRETIEN LITTORAL		125 654,08 €	125 654,08 €	678 181,18 €
ACI SAVOIR-FAIRE	389 614,00 €	313 498,17 €	703 112,17 €	ACI SAVOIR-FAIRE		52 434,40 €	52 434,40 €	755 546,57 €
ACI ACTIVITÉS ÉQUESTRES	304 508,00 €	315 700,45 €	620 208,45 €	ACI ACTIVITÉS ÉQUESTRES	200 000,00 €	50 000,00 €	250 000,00 €	870 208,45 €
ACI ENTRETIEN BERGES	430 000,00 €		430 000,00 €	ACI ENTRETIEN BERGES	300 000,00 €	10 000,00 €	310 000,00 €	740 000,00 €
TOTAL	1 599 322,00 €	815 725,72 €	2 415 047,72 €	TOTAL	500 000,00 €	238 088,48 €	738 088,48 €	3 153 136,20 €

Le montant total du budget primitif + Budget supplémentaire a été fixé à **3 153 136.20 €**

I 2 B.b. LES RÉALISATIONS 2016

En fonctionnement, le résultat net enregistre un déficit de **- 278 804.79 €**. Ce résultat est atténué par le résultat reporté de 2015. Cette section dégage au final un excédent de 157 140.71 €

En investissement, une ressource nette est dégagée de **25 277.43 €**.

>>

LE RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT
CUMULÉ EST ÉTABLI À

198 230.13 €

à la fin de la gestion 2016.

Cependant, il est en nette diminution de 56 % par rapport à 2015

SECTION	RESULTAT 2016- CFME						
	DÉPENSES		RECETTES		RÉSULTAT NET 2016	RÉSULTAT 2015	RÉSULTAT DE CLÔTURE 2016
	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS			
FONCTIONNEMENT	2 415 047,72 €	870 051,66 €	2 415 047,72 €	591 246,87 €	- 278 804,79 €	435 945,50 €	157 140,71 €
INVESTISSEMENT	738 088,48 €	20 634,11 €	738 088,48 €	45 911,54 €	25 277,43 €	15 811,99 €	41 089,42 €
TOTAL CUMULÉ	3 153 136,20 €	890 685,77 €	153 136,20 €	637 158,41 €	- 253 527,36 €	451 757,49 €	198 230,13 €

EVOLUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF - 2012 À 2016



	ANNÉE 2012	ANNÉE 2013	ANNÉE 2014	ANNÉE 2015	ANNÉE 2016
— INVESTISSEMENT				15 811,99 €	41 089,42 €
— RÉSULTAT DE CLÔTURE N COMPTE ADMINISTRATIF - FONCTIONNEMENT	588 222,82 €	507 115,27 €	712 750,79 €	435 945,50 €	157 140,71€

I 2 B c. LE FONCTIONNEMENT

EVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT -2010 À 2016



	ANNÉE 2010	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012	ANNÉE 2013	ANNÉE 2014	ANNÉE 2015	ANNÉE 2016
— RECETTES	203 307,78 €	1408 086,73 €	1 133 159,15 €	817 866,82 €	1 103 207,85 €	771 566,90 €	591 246,87 €
— DÉPENSES	131 683,15 €	390 597,04 €	744 966,11 €	898 974,37 €	897 572,33 €	1 002 372,19 €	870 051,66 €

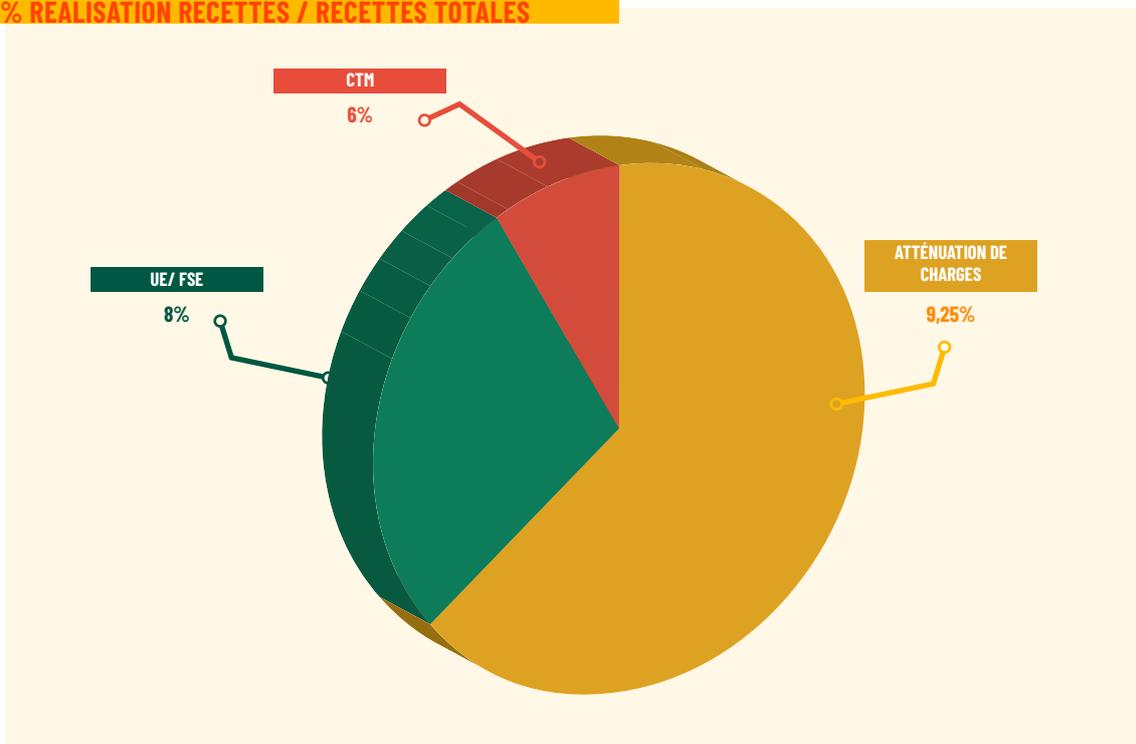
On constate que sur l'année 2016, l'effet ciseau entre les dépenses et les recettes de fonctionnement se confirme. Les recettes de fonctionnement ne couvrent pas les dépenses de fonctionnement. Le recours à l'autofinancement a été rendu indispensable.

I 2 B c1. Dépenses de fonctionnement

	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	% RÉALISATIONS / DÉPENSES TOTALES	% PRÉVISIONS/ RÉALISATIONS	SOLDE
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	758 723,00 €	119 863,68 €	14%	16%	638 859,32 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 391 781,00 €	597 186,33 €	69%	43%	794 594,67 €
REVERSEMENT EXCÉDENT BUDGET ANNEXE	149 778,16 €	149 778,16 €	17%	100%	- €
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	3 223,49 €	3 223,49 €	0%	100%	- €
DÉPENSES IMPRÉVUES	111 542,07 €	- €	0%	0%	111 542,07 €
TOTAL	2 415 047,72 €	870 051,66 €	100%	36%	1 544 996,06 €

	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	% RÉALISATIONS / RECETTES TOTALES	% PRÉVISIONS/ RÉALISATIONS	SOLDE
ATTÉNUATION DE CHARGES	511 387,22 €	475 027,11 €	55%	93%	36 360,11 €
CTM	197 700,00 €	48 000,00 €	6%	24%	149 700,00 €
AUTRES ORGANISMES (ONF, DAC...)	107 023,00 €	- €	0%	0%	107 023,00 €
UE/ FSE	928 515,00 €	68 219,76 €	8%	7%	860 295,24 €
FSE CHARGES COMMUNES	60 000,00 €	- €	0%	0%	60 000,00 €
ETAT	165 477,00 €	0	0%	0%	165 477,00 €
AUTRES COMMUNES	9 000,00 €	0	0%	0%	9 000,00 €
RÉSULTAT	435 945,50 €	0	0%	0%	435 945,50 €
TOTAL	2 415 047,72 €	591 246,87 €	68%	24%	1 823 800,85 €

% RÉALISATION RECETTES / RECETTES TOTALES



55 %

des financements proviennent des atténuations de charges (remboursement des emplois ACI financés), 6% de la CTM et 8% du FSE. Seulement 24% des recettes ont été réalisées (hors 002 Résultat reporté).

I 2 C. OPTIMISATION DES FINANCEMENTS

Au cours de l'année 2016 s'est poursuivi l'apurement des soldes des dossiers subventionnés par le FEDER, la CTM, l'Etat et autres organismes.

LIBELLE	EXERCICE ORIGINE	JUSTIFICATIFS TRANSMIS LE :
SOLDE/ ACTION DECOUVRIR LES RIVIERES DEL CA 056-10 DU 8/10/2010	2010	Juil-16
SOLDE -INVENTAIRE HYDRO DEL CA 107-11 DU 12/12/2011	2011	Juil-16
SOLDE SUBV. DEL CA062-12 DU 28/09/12-INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES	2012	Juil-16
SOLDE SUBV. RESTAURATION HYDRAUL RIV.CASE-NAVIRE	2012	Juil-16
SOLDE ACTION RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES EDUCATION ENVIRONNEMENT	2012	Avr-16
PROG 2012- SOLDE REACTUALIINVENTAIRE ZHU 2012	2012	Mars-16
PROG 2012 -SOLDE SUBV PLAN GESTION RN GENIPA PROG 2012	2012	Mai-16
SENTIER D'INTERPRETATION ET VALORISATION ILET CHEVALIER	2012	Dec-2016
SOLDE DEL CA03913 DU 26/04/2013 CREATION ECOTOURISTIQ RIV BLANCHE	2013	Oct-16
PROG 2013 - SOLDE ACTIONS COM EXT 2013 ET COM INSTITUTIONNELLE	2013	Fev-2016
PROG 2013- SOLDE SUBVENTION - LA MARQUE	2013	Avr-16
PROG 2013- SOLDE DE LA SUBVENTION MANIFESTATION EDUCATION A ENVIRONNEMENT	2013	Juil-16
SOLDE SUBV.2013 DE L'OPERATION DECOUVRIR LE PATRIMOINE AUTREMENT	2013	Juil-16
SOLDE 2013- SUBVENTION DES RESERVES	2013	Mai-16
CSF/CCP N-2 SOLDE ATLAS DES PAYSAGES PRESAGE 30761	2011	Févr-16
SOLDE SUBVENTION INVENTAIRE DES ZHU 2013/DEAL/0001/4-4	2013	Févr-16
PROG 2013- SOLDE SUBVENTION MISSION ONF	2013	Juil-16
P2015- CONV 2013/DEAL/002- PRESAGE 32550 SOLDE	2013-2014	Févr-16
CONV BIODIV 2013-2014 DU 30-04-2013 DOM14000055849	2013-2014	AOUT-2016
CONV BIODIV 2013-2014 PRÉSAGE 32493	2013-2014	Nov-16
ETUDE COMPARATIVE DES FILIÈRES CAFÉICOLES AU COSTA RICA / INTERREG 4	2014	Oct-16
PROG 2014- SOLDE COM INSTITUT 2014	2014	Mai-16
SOLDE 2014 -GUIDES CONFERENCIERS	2014	Mai-16
PROG 2014- SOLDE SUBV- CREATION OMB	2014	Mai-16
SOLDE JOURNEE DES ZONES HUMIDES PROG 2014	2014	Mai-16
PROG 2014- SOLDE SUBV.AMENAGEMENT PAYSAGER	2014	Mai-16
VALORISATION DES PLANTES MEDICINALES - CONVENTION N° 14-1037	2014	Nov-16
PROG 2014- SOLDE SUBV.EQUIP DES SITES PNRM	2014	Juin-16
DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE AUTREMENT 2014		28/11/16
REALISATION D'UNE FERME D'INSERTION A CASE PILOTE	2014	DEC-2016
RESERVES NATURELLES RNN 2014	2014	Nov-16
VALORISATION DE LA MARQUE PARC (MIEL, MANIOC...)	2014	Dec-2016
EVENEMENTIELS SUR LES SITES DU PARC	2015	Oct-16
DECOUVRIR LE PATRIMOINE AUTREMENT	2015	Oct-16

EQUIPEMENTS INFORMATIQUES, RESEAUX ET DE TELECOMMUNICATIONS	2015	Dec-2016
PRESTATIONS DES GUIDES CONFERENCIERS	2015	Dec-2016
SOLDE SUBV.2015 -AMENAGEMENT PAYSAGER-ETUDES	2015	Avr-16
PROG 2015 -COM EXTERNE PROMOTION DES SITES	2015	Sept-16
FA2016-ODE-001 _RNR GENIPA ANNEE 1 -APPUI A LA DEMARCHE SITE ANIMATION CONTRAT	2013-2016	Oct-16
FA 2016-ODE-001 ACTION RNR DE GENIPA ANNEE 2 AMENAGEMENT SITE DE VATABLE	2013-2016	Oct-16
FA2016-ODE-001- ACTION / EVENEMENTIELS PLAGES ET RIVIERES PROPRES (SUBVENTION PNRM)	2013-2016	Oct-16
FA2016-ODE-001 ACTION -JOURNEE MONDIALE DES ZONES HUMIDES ANNEE 2	2013-2016	Oct-16
FA2016-ODE-001 ACTION -JOURNEE MONDIALE DES ZONES HUMIDES ANNEE 3	2013-2016	Oct-16
FA2016-ODE-001- ACTION CASE NAVIRE SCHOELCHER DUCOS DUMAUZE EFFACEMENT DES SEUILS (ETUDE PREALABLE ET TRAVAUX)	2013-2016	Oct-16
FA2016-ODE-001 ACTION OMB MISE EN PLACE	2013-2016	Oct-16
FA2016-ODE-001- ACTION OMB PLAN D'ACTIONS PHASE 1 (2016)	2013-2016	Oct-16
FA2016-ODE-001- ACTION RESEAU SENTINELLES : IDENTIFICATION TERRAIN DES PRESSIONS POLLUANTES	2013-2016	Oct-16
PCET (MISE EN ŒUVRE...GÉNIPA)	2016	Oct-16
EQUIPEMENTS INFORMATIQUES, RESEAUX ET DE TELECOMMUNICATIONS	2016	Oct-16
RNISA TRAVAUX EXCEPTIONNELS	2016	Oct-16
SUBVENTION 2016 DE FONCTIONNEMT RNN	2016	FEV-2016
SUBVENTION 2016 FONCTIONNEMENT PNRM	2016	FEV-2016
PROG.2016 - RNISA TRAVAUX EXCEPTIONNELS	2016	Oct-16
ETUDES SUR LA BIODIVERSITÉ		04/10/2016
DÉVELOPPEMENT DES SITES PAR ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS		17/11/2016
ABORDS BAT ACCUEIL ST PIERRE		11/04/2016
CONNAISSANCE CONSERVATION BIODIVERSITÉ		16/03/2016/2016
32493 - CONNAISSANCE CONSERVATION BIODIVERSITÉ		08/03/2016 et 16/09/16

Netbiome justifié par DPAT en ligne

Développement des sites par organisation d'événements

Réalisation phase 2 plantothèque Tramil

33074-Création et aménagement des sentiers du littoral de la zone sud-ouest du PNRM

Aménagement des entrées de bourgs de Saint-Pierre

Jardin botanique

Dubuc TC1

Dubuc TC2

Pavillon pédagogique Emeraude

33063-Animation COT

Acquisition d'un VIE et ses outils





CONCLUSION

La gestion 2016 fait ressortir un résultat de clôture cumulé en excédent : 2 419 243.55 €.

SECTION	RESULTAT 2016 - CONSOLIDE						RÉSULTAT DE CLÔTURE 2016
	DÉPENSES		RECETTES		RÉSULTAT NET 2016	RÉSULTAT 2015	
	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS			
FONCTIONNEMENT	10 719 255,83 €	7 670 422,16 €	10 719 255,83 €	7 049 851,55 €	- 620 570,61 €	1 167 191,54 €	546 620,93 €
INVESTISSEMENT	10 606 847,11 €	1 274 625,26 €	10 606 847,11 €	2 116 898,63 €	842 273,37 €	1 030 349,25 €	1 872 622,62 €
TOTAL CUMULÉ	21 326 102,94 €	8 945 047,42 €	21 326 102,94 €	9 166 750,18 €	221 702,76 €	2 197 540,79 €	2 419 243,55 €

Toutefois la marge de l'autofinancement diminue d'année en année. Les recettes de fonctionnement ne couvrent plus les dépenses de fonctionnement.

Le besoin en Trésorerie reste permanent entraînant une gestion de celle-ci à flux tendus ainsi que des retards de paiement des prestataires.

Enfin, la diminution de l'enveloppe CTM de la subvention allouée dans le cadre des programmes d'actions réduit considérablement l'activité et les perspectives de développement à terme du Parc Naturel de la Martinique.

14.

RESSOURCES HUMAINES

Une forte implication des agents du PNM a permis de mener à bien les nombreuses missions. La poursuite de la modernisation contribuera à une meilleure efficacité des services.

I 3 A. LES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2016, le Parc naturel régional de la Martinique comptait 149 agents :

	EFFECTIF 31/12/2010	EFFECTIF 31/12/2014	EFFECTIF 31/12/2015	EFFECTIF 31/12/2016	% PAR RAPPORT À L'EFFECTIF TOTAL 2015
Agents titulaires	48	50	51	50	-2 %
Contractuels	11	24	49	47	-4 %
CAE/CUI	21	54	55	37	-32 %
CEA	1	9	19	11	-42 %
Apprentis	0	4	8	4	-50 %
TOTAL	81	141	182	149	-18%

L'effectif est resté stable en ce qui concerne les agents titulaires et les agents contractuels. Il faut prendre en compte la fin du dispositif des contrats d'avenir qui pour certains agents a été ramené à 4 ans au lieu de 3 ans.

Enfin, la poursuite des Chantiers d'Insertion a été un outil permettant à des jeunes au chômage ou sans qualification de se raccrocher au monde du travail. Le développement de cet axe social constitue un des maillons primordial de développement durable du Parc. L'effectif en 2016 a légèrement diminué car seulement trois chantiers d'Insertion ont été mis en place :

- >> Aménagement de sentiers littoraux
- >> Activités équestres
- >> Savoir-faire traditionnel

BUDGET PRINCIPAL :

4 593 646.00 €

POUR 109 AGENTS AU 31/12/2016

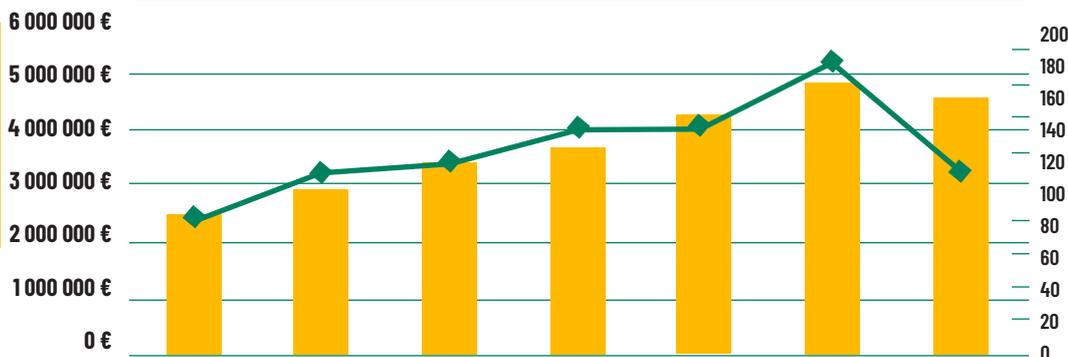
L'effectif à la fin 2016 était constitué comme suit :

- 53** agents titulaires
(dont 2 en disponibilité et 1 en congés longue maladie),
- 44** agents contractuels,
- 11** contrats emplois d'avenir,
- 4** apprentis.

Toutefois, le montant des charges de personnel doit être atténué par le reversement par différents organismes finançant les emplois aidés (montant de 135 844.15 € encaissé en fonctionnement).

MASSE SALARIALE GLOBALE ET EFFECTIF DE 2010 À 2016

ATTENTION, pour la lecture de ce graphique il faut tenir compte jusqu'en 2015 du paiement de tous les salaires sur le budget principal y compris les ACI. A compter de 2016, le 012 a été éclaté au Budget Principal et au Budget Annexe CFME.



	ANNÉE 2010	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012	ANNÉE 2013	ANNÉE 2014	ANNÉE 2015	ANNÉE 2016
MASSE SALARIALE	2 463 629	2 931 937	3 373 121	3 653 495	4 308 007	4 844 094	4 593 646
EFFECTIF	80	107	114	134	137	174	109

BUDGET ANNEXE CFME :
597 185.68 €

Masse salariale totale :
5 190 831 €

POUR 40 AGENTS AU 31/12/2016

La masse salariale se répartit comme suit :

- ACI Littoral :** 173 371,26 € pour 26 agents
- ACI Savoir-faire :** 136 642,96 € pour 13 agents
- ACI Equestre :** 102 834,32 € pour 10 agents
- Encadrants - Accompagnateur social :** 133 136,00 € pour 4 agents
- Horaires :** 51 201,14 € pour 10 agents

I 3 A a. LES RECRUTEMENTS



I 3 A b. LES DÉPARTS



I 3 B. L'EMPLOI DES AGENTS HANDICAPES

L'obligation réglementaire des établissements publics à partir de 20 salariés d'employer des personnes handicapées à hauteur de 6 % de leur effectif est en partie respectée au PNRM.

Le PNRM a déclaré 5 agents reconnus handicapés. Un montant de 945.08 € a été consacré pour adapter les postes à l'emploi. Toutefois compte tenu de l'effectif, une contribution au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) d'un montant de 11 320.41€ a été versée.

	2013	2014	2015	2016
NOMBRE D'AGENTS HANDICAPÉS	3	4	3	5
MONTANT PRIS EN CHARGE PAR LE FIPHFP	5 287,22 €	2 407,97 €	0,00 €	945,08 €

I 3 C. LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le PNRM pérennise les emplois des agents en favorisant leur avancement et en leur permettant des évolutions de carrière.



**POURSUITE EN 2016
DE LA MISE À JOUR
DE LA CARRIÈRE DES AGENTS :
40 AVANCEMENTS
D'ÉCHELON.**

- >> 3 attachés principal
- >> 1 attaché
- >> 1 ingénieur
- >> 1 animateur
- >> 3 techniciens principal 2^e classe
- >> 1 adjoint technique 2^e classe
- >> 15 adjoints technique 2^e classe
- >> 3 adjoints administratif 1^{er} classe
- >> 1 adjoint administratif 2^e classe
- >> 1 adjoint d'animation 1^{er} classe
- >> 3 adjoints d'animation 2^e classe
- >> 1 adjoint administratif principal 1^{er} classe
- >> 4 chefs de secteur
- >> 2 agents de maîtrise

I 3 C A. RÉGULARISATION DES AVANCEMENTS D'ÉCHELON DES AGENTS TITULAIRES

Le tableau d'avancement 2016 a permis à **7 agents de changer de grade** :

- >> 1 directeur territorial
- >> 1 animateur principal 2^e classe
- >> 1 technicien principal 1^{er} classe
- >> 4 adjoints technique principal 2^e classe

I 3 C B. AVANCEMENT DE GRADE

i 3 c c. promotion interne

- >> 2 agents de maîtrise
- >> 1 rédacteur avec examen professionnel : n'ayant pas donné lieu à nomination

I 3 D. LES BESOINS EN COMPÉTENCE

La mise en place des évaluations en 2015 a identifié les besoins en formation par direction pour l'année 2016 pour une meilleure montée en compétence.

Il est à noter une forte appropriation des agents de la plateforme IEL du CNFPT impliquant pleinement les agents dans leur parcours de formation. L'élaboration d'un plan de formation pluriannuelle est prévue pour l'année 2017.

NOMBRE D'HEURES ET DE JOURS DE FORMATIONS PAR STATUTS EN 2016

CATÉGORIE	TITULAIRES				CONTRACTUELS				CAE	
	FORMATIONS		PRÉPARATION CONCOURS		FORMATIONS		PRÉPARATION		FORMATIONS	
	Nombre d'heures	Nombre de jours	Nombre d'heures	Nombre de jours	Nombre d'heures	Nombre de jours	Nombre d'heures	Nombre de jours	Nombre d'heures	Nombre de jours
Cat. A	137	21			217	36	254	43		
Cat. B	101	16	16	2,5	12	2				
Cat. C	734	128	270	45	294	48	43	7		
CEA									921	153
TOTAUX	972	165	286	47,5	523	86	297	50	921	153

NOMBRE D'AGENTS AYANT REÇU AU MOINS, UNE FORMATION

TITULAIRES	CONTRACTUELS	TOTAL
31	39	70

FORMATIONS DISPENSÉES DANS 52 DOMAINES DIFFÉRENTS

FORMATIONS

Formations GFI
 Habilitation électrique 18-510
 Réunion du réseau drh
 L'actualité statutaire
 Formateur occasionnel
 Stage d'intégration agents cat. B
 Signature électronique
 Stratégies de groupe gpo
 Fête des assistantes
 Le nouveau code des marchés publics
 Vision+21
 Evaluation des politiques publiques
 Excel (initiation-niveau 1)
 Séminaire ÉcoleAnimation et le rôle de l'animateur
 Être référent/Correspondant handicap
 Bien-être au travail
 Art et bien être
 Le classement et la préparation à l'archivage
 Les techniques du savoir-être du savoir paraître en milieu professionnel
 Utilisation présentation du logiciel POWERPOINT
 Accueil du public en anglais
 Stage d'intégration agents cat. C
 Entraînement à la prise de parole
 Rédaction des courriers électroniques
 Développer l'estime de soi
 Ergonomie du poste informatique
 Les archives pourquoi et comment ?
 Utilisation présentation du logiciel POWERPOINT

Les clés pour une meilleure communication avec les autres
 Coordonner, animer une équipe
 Formation "Identification et écologie acoustique des Chiroptères"
 Congrès des RNF
 Séminaire TeMeUm et Séminaire annuel des RNE
 La prise de fonction d'un cadre
 Formation "les évalués"
 Techniques de fleurissement
 Petite maçonnerie
 Conduire des réunions complexes
 Formation des assistants de prévention
 L'affirmation de soi dans les situations difficiles
 Les écritures spécifiques M14
 Les justificatifs à joindre aux mandats et titres de paiements
 Les Régies de recettes et d'avances
 Les écosystèmes locaux
 Utilisation du système de gestion Access perfectionnement MANG
 Séminaire sur le management
 Commissionnement Réserves Naturelles
 L'accueil physique et téléphonique
 La gestion de l'agressivité en situation d'accueil



**COÛT DE LA
 FORMATION
 EN 2016**

(RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES)

35 095.00 €

I 3 E. LES RELATIONS SOCIALES

Le **Comité Technique** s'est réuni 4 fois auquel s'ajoute 2 réunions de Comité Technique ad hoc afin d'échanger sur les aménagements du futur siège administratif du Parc Naturel. Par contre, le **CHSCT** ne s'est pas réuni en 2016.

Deux Comités de Pilotage réunissant les représentants des agents par catégorie ont permis de travailler sur :

- >> Le livret de l'agent
- >> Le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP)

L'énorme travail fourni dans ces comités de pilotage doit être salué et contribue fortement à des échanges constructifs pour le PNM.

I 3 F. LES CONDITIONS DE TRAVAIL

I 3 F a. LES CHÈQUES DÉJEUNER

L'absence de restauration collective à proximité du lieu de travail des agents du PNM a conduit à poursuivre l'attribution des chèques déjeunés. Tous les agents sans exception en sont attributaires.

Coût des chèques déjeuner :

13 180 * 8.10 €
= 106 758.00 €

- >> Part PNM : **64 055.00 €**
- >> Part agent : **42 703.00 €**

I 3 F b. ORGANISATION

I 3 F b1. Entretien professionnel

Il s'agissait en 2016, de poursuivre les évaluations et les étendre aux agents contractuels qui ont dans ce cadre bénéficié d'une formation pour la conduite de l'entretien.

Ces rapports d'évaluation transmis au Centre de gestion de la Martinique font que tous les agents du PNM sont à jour de leur carrière.

	2015	2016
TITULAIRES	48	50
CONTRACTUELS	5	25

NOMBRE D'AGENTS ÉVALUÉS PAR DIRECTION ET PAR STATUT

DIRECTIONS	TITULAIRES	CDD	CDI	CAE	TOTAL
DAG	9	1	2	1	13
DGS	5	1	0	0	6
DPAT	8	4	0	5	17
DAGS	17	1	2	0	20
DDLf	3	5	1	0	9
DAT	7	0	1	0	8
TOTAL	49	12	6	6	73

I 3 F b2. L'amélioration des conditions matérielles de travail

L'aménagement du futur siège du PNM s'est finalisé en 2016. Différents échanges ont eu lieu avec les agents afin de rendre fonctionnel les nouveaux locaux. Le déménagement pourra être effectif fin 2017.

I 3 F C. SUIVI MÉDICAL DES AGENTS

La convention qui lie le PNM et le CDG972 permet de réaliser les visites médicales d'embauche et de suivi des agents

	2015	2016
NOMBRE D'AGENTS VUS PAR LA MÉDECINE PRÉVENTIVE	58	54
PARTICIPATIONS PNM	5 680.00 €	7 456.00 €

I 3 F D. SUIVI DES ABSENCES POUR ACCIDENTS DE SERVICE, CONGÉS MALADIE ET DE MATERNITÉ

TYPE D'ABSENCE	NOMBRE D'AGENTS		NOMBRE DE JOURS	
	2015	2016	2015	2016
ACCIDENT DU TRAVAIL	8	5	117.5	31
MALADIE ORDINAIRE TITULAIRES	20	23	385	449
MALADIE ORDINAIRE CONTRACTUELS	21	15	370.5	242
MALADIE ORDINAIRE CEA	8	2	70.5	12
MALADIE ORDINAIRE CAE/CUI	34	34	743	757
CONGÉ PATERNITÉ	1	1	11	14
CONGÉ MATERNITÉ	2	1	295	72
CONGÉ LONGUE MALADIE	1	1	365	411

Le nombre total d'absence s'élève à 1988 jours dont 1460 jours de maladie ordinaire.

I 3 G. COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES

Nombre d'adhérents : à compléter par Madame HOCHE-BALUSTRE

Montant de la subvention 2016 du Parc : 45 000.00 €

Activités 2016 : voir le détail avec Madame HOCHE-BALUSTRE

Au titre de l'année 2016 le comité des œuvres sociales comptait 104 adhérents.

Les manifestations suivantes ont été réalisées au profit des agents adhérents :

- > La galette des rois
- > La fête de la famille au Lamentin : 85 bons cadeaux
- > La journée sportive à Case-Pilote
- > L'arbre de Noël des enfants du Parc au Fort-Saint-Louis
- > Le chanté Noël à Case-Pilote
- > Les ateliers de chants, de danses et d'anglais

Les aides, prêts et primes ont été servis aux adhérents :

- Les bons de rentrée scolaire pour les enfants d'adhérents scolarisés **51**
- L'aide aux études supérieures pour les enfants d'adhérents : **9**
- La prime de déménagement : **3**
- L'aide à la pratique du sport : **3**
- L'aide aux centres de loisirs
- Les bons cadeaux de Noël pour les enfant **60**
- Les bons cadeaux de fin d'année pour les adhérents
- Les bons cadeaux des célibataires adhérents du Parc **34**
- Les chèques cinéma **494**
- Les chèques vacances **99**
- Les plans d'épargne voyage **7**
- Les aides aux voyages **3**

La subvention versée pour l'année 2016 : **45 000€**

L'assemblée générale annuelle et les réunions de bureau pour la réalisation du programme annuel se sont tenues régulièrement.

15.

LE SERVICE MARCHES

Durant l'année 2016, 42 marchés ont été contractualisés pour un montant total de dépenses engagées d'environ 2.3 millions d'euros.

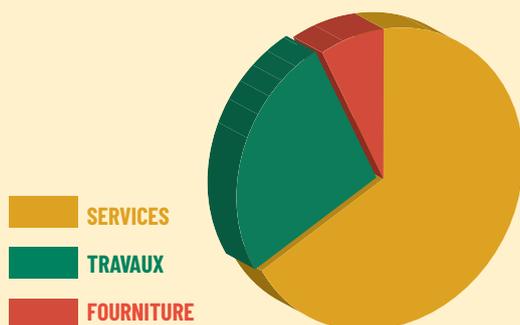
100% ont été passés suivant la procédure adaptée de la réglementation relative aux marchés publics. Le montant le plus élevé du marché attribué s'élève à 618 946.79 €TTC.

83% ont été attribués des acteurs économiques du territoire.

Ces marchés se répartissent comme suit :

RÉPARTITION PAR TYPE	NOMBRE DE MARCHÉS	RÉPARTITION % NOMBRE	MONTANT TOTAL € TTC	RÉPARTITION % MONTANT	MONTANT MOYEN € TTC
Services	28	67%	571 270.73 €	25%	20 402.53 €
Travaux	11	26%	1 701 502.61 €	74%	154 682.06 €
Fournitures	3	7%	34 302.08 €	1%	11 434.03 €
TOTAL	42	100%	2 307 075.42 €	100%	186 518.61 €

NOMBRE DE MARCHÉS



MONTANT TOTAL TTC



Pour répondre aux 4 axes de la CHARTE du PNRM, les contrats passés ont essentiellement contribué aux projets suivants :

- Axe 1 :

Préserver et valoriser les milieux naturels en Martinique

- La candidature de la Martinique pour l'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO ;
- Des études sur la biodiversité (inventaires mycologiques) ;
- La mise en œuvre des projets d'aménagement au Domaine d'Émeraude – Jardin des équilibres ;
- Le projet de desserte et d'accueil à la réserve naturelle de la Caravelle ;
- La restauration de la purgerie et de l'embarcadère du Château Dubuc ;
- Une étude de mise en valeur du Canal du Carbet "dit canal des esclaves" ;
- L'observatoire martiniquais de la biodiversité de la Martinique ;
- La réalisation d'un pavillon pédagogique au Domaine d'Émeraude ;
- L'aménagement du relais de Vatable ;
- Le balisage et dispositifs d'amarrage de la Réserve naturelle des îlets de Sainte-Anne.

- **Axe 2 :**
Encourager les martiniquais à être acteurs du développement durable de leur territoire

- La promotion du miel de Martinique ;
- L'expérimentale de la caractérisation et la valorisation du porc créole ;
- L'opportunité et la faisabilité d'un projet de valorisation de la ressource en champignons de la Martinique ;
- La réalisation d'un sentier sous-marin sur le territoire de la ville des Anses d'Arlet.

- **Axe 3 :**
Faire vivre la culture martiniquaise dans les projets du Parc

- Renouveler et élargir le champ des prestataires, assurant des missions d'encadrement, de guidage, d'animation dans le cadre de l'éducation à l'environnement, l'animation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel (Axes 3 & 4) ;
- La conception d'un sentier de randonnée Boucle Sainte Cécile au Morne-Rouge.

- **Axe 4 :**
Renforcer la performance de l'outil Parc

- L'optimisation de l'infrastructure informatique (serveur, wifi à Saint-Pierre) ;
- L'hygiène des conditions de travail ;
- Le siège du PNRM ;
- Une assistance juridique.



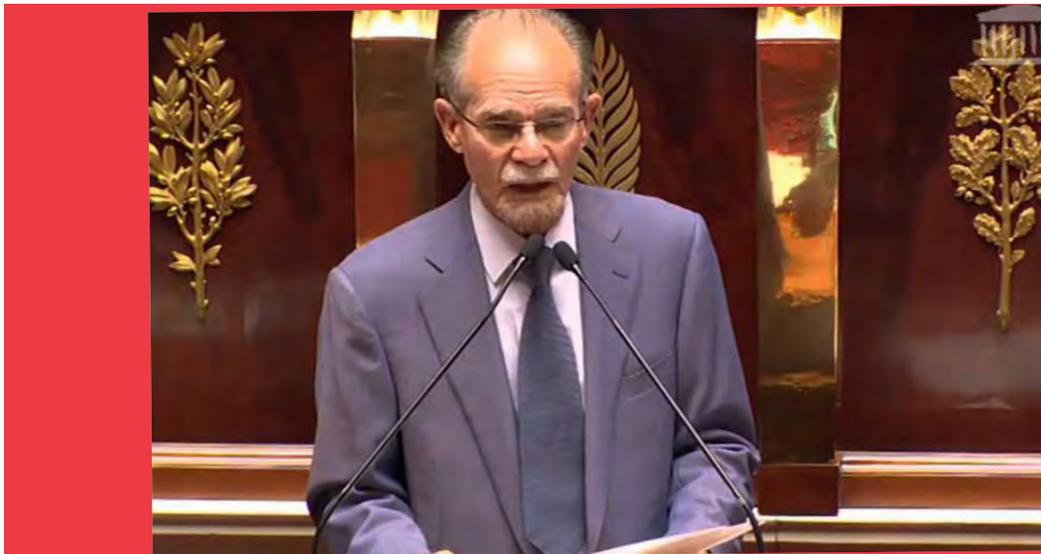
A large yellow circle is positioned in the upper left corner of the page. Inside the circle, the Roman numeral 'II.' is written in a dark red color.

II.

POUR UN
**TERRITOIRE
PRÉSERVÉ**



II 1.

LA PROCEDURE D'INSCRIPTION UNESCO**"Aires Volcaniques et Forestières de Martinique"****II 1 A. LA GENÈSE DU PROJET DE TERRITOIRE
MARTINQUAIS AUTOUR DE LA PROCÉDURE UNESCO**

C'est lors du discours du député, Alfred MARIE-JEANNE, à l'Assemblée Nationale, en mai 2010 - au cours des discussions générales relatives au projet de loi portant l'Engagement national pour l'environnement - que ce dernier proposa deux projets structurant pour le territoire martiniquais en matière d'environnement, de biodiversité et de Développement Durable :

1. Le Grenelle de la Montagne Pelée autour d'un projet de territoire fondé sur la ville de Saint-Pierre, les villes avoisinantes, et les milieux marins environnants.
2. L'inscription de la Montagne Pelée au Patrimoine mondial de l'UNESCO, visant à renforcer l'intérêt faunistique, floristique et scientifique de la Montagne Pelée, constituerait un instrument supplémentaire de visibilité internationale et un indéniable atout tant touristique qu'économique. Le projet d'inscription des "Aires volcaniques et forestières de Martinique" a débuté sa phase opérationnelle par l'inscription sur la liste indicative de la France en juin 2014 (<http://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/5881/>).

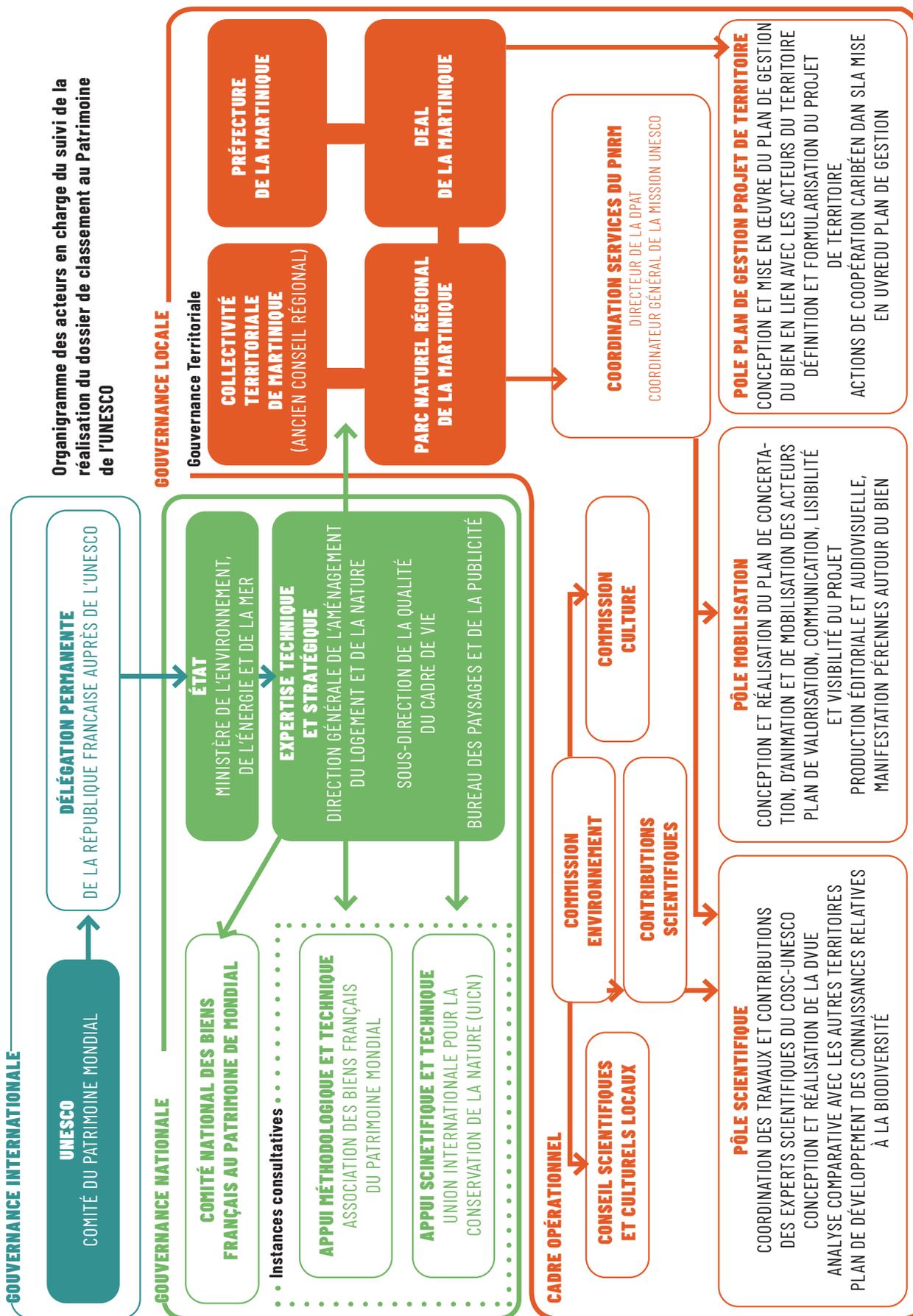
Cette étape inaugure un long processus qui devrait permettre d'aboutir à l'inscription des "Aires volcaniques et forestières de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique" au Patrimoine de l'Humanité, d'ici 2018.

L'intérêt de cette inscription ne se limite pas à une visibilité internationale prestigieuse capable de susciter une augmentation considérable de la fréquentation touristique (parfois de 30 à 40%), elle augure des perspectives :

- » de préservation ;
- » de gestion ;
- » de mise en valeur des patrimoines culturels et environnementaux dans une dynamique d'ensemble.

II 1 B. UNE GOUVERNANCE PARTENARIALE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Ci-après, un bref rappel de l'organisation et de la gouvernance de la mission :



II 1 C. UN BREF RAPPEL : QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE MONDIAL

Le Patrimoine Mondial, ou Patrimoine de l'Humanité, désigne un ensemble de biens qui présentent une valeur universelle exceptionnelle justifiant leur inscription sur une liste établie par le Comité du Patrimoine Mondial de l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).



II 1 D POURQUOI LA MARTINIQUE EST-ELLE CANDIDATE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

La Martinique possède des espaces naturels préservés qui sont uniques dans la Caraïbe. Le Bien proposé à l'inscription au Patrimoine Mondial de l'Unesco : "Les Aires forestières et volcaniques de la Montagne Pelée et des Pitons du nord de la Martinique" se compose de trois massifs :

- >> le Mont Conil,
- >> la Montagne Pelée,
- >> les Pitons du Carbet et le morne Jacob.

Cet ensemble est caractérisé par son continuum forestier unique dans la Caraïbe, allant de 0 à 1 400 m d'altitude. Les forêts du Bien sont représentatives de tous les types forestiers de l'île, mais aussi des Petites Antilles. Il fait partie aujourd'hui d'un hotspot (point chaud) mondial de biodiversité, et héberge des espèces faunistiques et floristiques reconnues comme irremplaçables à l'échelle internationale.

II 1 E. QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION RETENUS DANS LE CADRE DE LA CANDIDATURE MARTINICAISE ?

Pour figurer sur la Liste du Patrimoine Mondial, les sites doivent satisfaire à au moins un des dix critères de sélection de l'UNESCO. Dans le cas de la candidature martiniquaise deux critères principaux ont été retenus :

- >> **Le critère VIII ou dit critère géologique**
être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification ;
- >> **Les critères X ou dits de biodiversité :**
"contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation".

II 1 F. QUELLE PROCÉDURE POUR OBTENIR CETTE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE ?

Pour parvenir à une inscription sur La Liste du Patrimoine Mondial, la Martinique doit franchir cinq étapes ; quatre à l'échelon national, puis la dernière à l'échelon international :

1. Inscription du projet de bien sur la liste indicative de la France (niveau national) ;
2. Validation de la Valeur Universelle Exceptionnelle (niveau national) ;
3. Validation du périmètre du bien (niveau national) ;
4. La mise en œuvre et validation du plan de gestion (niveau national) ;
5. Passage devant le Comité du Patrimoine Mondial pour l'évaluation finale de l'ensemble de la procédure (niveau international).

II 1 G. QUELS SONT LES ATOUTS DE LA CANDIDATURE MARTINICAISE ?

Les fondements de l'exceptionnalité du territoire Martiniquais au travers de deux critères issus de la Convention de 1972 :

- >> Premier critère, le **critère VIII, relatif au volcanisme ainsi qu'à la géologie de l'île**, reconnaissant ainsi la singularité du Bien Martiniquais, comme un Bien insulaire océanique caribéen, identifié par l'UICN¹ comme lacune du Patrimoine Mondial pour les volcans et dont son potentiel d'exceptionnalité est constitué de reliefs en "pitons"² et d'un volcanisme mondialement reconnu le type "péléen". De plus, la Martinique est la seule île de la Caraïbe témoignant – avec la présence des trois arcs volcaniques des Antilles – d'une histoire géologique sur 25 millions d'années, depuis le sud de l'île jusqu'au Bien ;



- >> Le second critère, le **critère X relatif à l'endémisme et à la richesse de la biodiversité**, soulignant l'importance de notre territoire comme un creuset de la biodiversité antillaise et plus largement caribéenne³ et est reconnu parmi les 100 aires naturelles les plus irremplaçables du monde abritant tous les étages forestiers des Petites Antilles, dans des continuités naturelles de la mer aux sommets, contenant des forêts primitives, et dont la flore est représentative de l'essentiel de la diversité biologique et de l'endémisme des Petites Antilles⁴ ."

1 Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

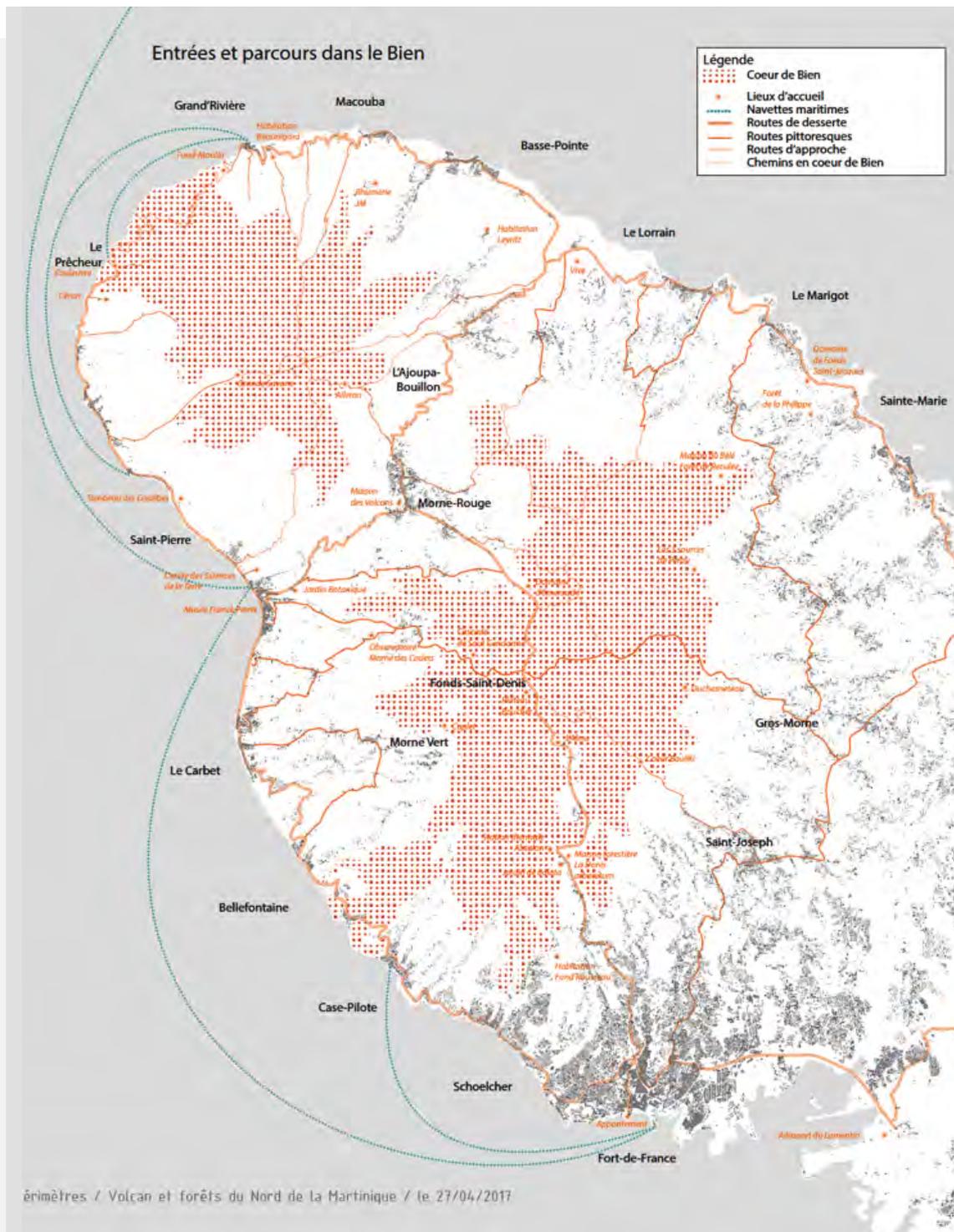
2 Les plus élevés au monde pour ce type de formation géologique.

3 La Martinique représente 45 % de l'endémisme total des îles océaniques des Petites Antilles, dont près de 70 % sont recensés dans le périmètre du Bien.

4 La flore arborée de Martinique représente 87 % de la flore arborée existant dans l'arc des Petites Antilles.

II 1 H. QUEL EST LE PÉRIMÈTRE RETENU POUR LA CANDIDATURE MARTINICAISE ?

Le périmètre pressenti pour le Bien se concentre aujourd'hui sur le nord de la Martinique entre les Pitons du Carbet d'une part, la Montagne Pelée et le massif du Piton Mont Conil. Ce périmètre plus resserré qu'initialement prévu à l'avantage de présenter des continuités écologiques plus évidentes. Le niveau de protection y est élevé et une bonne part est de propriété publique.



II 1 I. LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2016

L'année 2016, comme le présentera les chapitres suivants, est une année riche en matière d'avancées dans le cadre de cette procédure.

II 1 I A. AUDITION D'ÉVALUATION DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU DOSSIER LE 19 AVRIL 2016

Un passage consultatif devant le CNBFPM (Comité National des Biens Français du Patrimoine Mondial) a eu lieu le 19 avril 2016. L'objectif de cette audition consultative fut double :

1. Présenter l'état d'avancement de l'analyse comparative du projet d'inscription du bien Martiniquais
2. Présenter un projet de périmètre devant contenir le projet de territoire autour du projet de Bien tout en garantissant les modalités de protection du cœur de Bien au travers de mesures préliminaires de gestion.

Lors de cette audition ont été remis au Comité :

- Un **rapport d'accompagnement** faisant état de l'avancement de la démarche depuis son commencement jusqu'à aujourd'hui ;
- Un **document de synthèse** de ce dernier ;
- Enfin le **projet de DVUE remanié**.

La finalité de ce passage fut de recueillir la validation du CNBFPM sur l'avancement du dossier Martiniquais, afin de déterminer les orientations et actions nécessaires pour l'optimisation du dossier en vue de la prochaine audition programmée pour octobre 2016. Il est à noter que les membres du Comité ont salué la qualité ainsi que le sérieux du travail accompli à ce stade.

DÉLÉGATION À PARIS

De droite à gauche

Perrine LAON,

Adjointe à la chef de bureau - DGALN/DHUP/QV2

Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer,

Corinne MENCE-CASTER,

Présidente de l'Université des Antilles,

Membre du Conseil Scientifique et Culturel du SM PNIM,

Jean-Raphael GROS-DESORMEAUX,

Universitaire, Chargé de recherches CNRS,

Président du Conseil Scientifique et Culturel du SM PINM,

Louis BOUTRIN,

Conseiller Exécutif - Collectivité Territoriale de la Martinique,

Président du SM PNM,

Gabrielle MAUVOIS-HARDOROCK,

Chargée de mission UNESCO, SM PNM,

Celine COISY,

Chargée de mission UNESCO, DEAL Martinique

Yoann PELIS,

Chargé de mission UNESCO, SM PNM.



II 11 B. CONFÉRENCE TERRITORIALE DU 3 OCTOBRE 2016

Lors de cette conférence territoriale, nous avons été accueillis chaleureusement par le Préfet de Martinique, Monsieur Fabrice RIGOLET-ROZE. De nombreux élus, représentants d'institutions, avaient fait le déplacement pour mieux prendre acte de cette candidature et surtout de l'état d'avancement du projet.

Cette rencontre a eu pour objectifs :

- de présenter les critères retenus (critère VIII pour la géologie et critère x pour la biodiversité),
- de mettre en lumière les défis qui seront à relever et notamment en démontrant notre singularité par rapport aux autres îles de la Caraïbe qui ont déjà cette reconnaissance,
- de mettre l'accent sur les points qui mériteraient quelques ajustements ou compléments d'information dans le dossier de présentation avant l'audition du 11 octobre 2016.

Le Préfet de Martinique a rappelé que ce projet est la parfaite convergence, coordination entre toutes les dimensions participantes, Mission Unesco et bien évidemment de protection, mais également d'une démarche territoriale qui passera par l'association de tous les acteurs d'un territoire en faveur d'un projet de cette envergure. Reconnaissance, Accessibilité et Attractivité ont été les maîtres mots de cette conférence territoriale.

De nombreux échanges ont émergé à l'issue des différentes parties présentées et permis ainsi à l'Équipe Unesco d'agencer leur copie avant l'audition.



II 1 I C. AUDITION POUR LA VALIDATION DE LA VUE DU BIEN MARTINICAIS LE 11 OCTOBRE 2016

L'audition du 11 octobre 2016 de la Délégation UNESCO de Martinique au Comité National des Biens Français au Patrimoine Mondial de l'UNESCO (CNBFPM) a été un réel succès.

Cette dernière composée du Préfet, Fabrice RIGOULET-ROZE, du Président du PNM, Louis BOUTRIN, de la 1ère Vice-Présidente du PNM Nadiège LITTRE et l'équipe projet UNESCO placée sous la houlette de son coordinateur Jean-Raphael GROS-DESORMEAUX, a totalement séduit le Comité par son implication, sa détermination, son engagement et son esprit d'équipe.

A l'issue de la présentation, de nombreuses questions ont été posées quant à la déclaration de la valeur du Bien, les enjeux et menaces et les réponses à y apporter dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion et de projet de territoire.



II 1 I D. CONFÉRENCE TERRITORIALE DU 28 NOVEMBRE 2016

Le lundi 28 novembre 2016 à 14h30 à la Préfecture de Martinique s'est tenue une Conférence Territoriale présentant les résultats suite à l'audition du 11 octobre 2016 de la Mission UNESCO devant les instances du Comité National des Biens Français au Patrimoine Mondial de l'UNESCO à Paris. Cette Conférence Territoriale avait pour objectif de présenter l'argumentaire lié à la validation de la Déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle (DVUE) du Bien ainsi que les prochaines étapes de la procédure. Pour rappel, par courrier en date du 24 octobre 2016, adressé au Président du Parc Naturel de Martinique, Louis BOUTRIN, la Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, Madame Ségolène ROYAL a confirmé, suite à l'expertise du Comité national, la "validité des grands principes de la Déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle" du Bien Martiniquais.

Le Préfet de Martinique, Fabrice RIGOULET-ROZE, le Président du Parc Naturel de Martinique, Louis BOUTRIN et l'équipe projet ont présenté successivement les avancées du projet d'inscription du Bien Martiniquais des "Aires volcaniques et forestières de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord" sur La Liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco. De nombreuses personnalités, partenaires et élus du Parc avaient fait le déplacement pour cette occasion.

Cette DVUE consacre donc les fondements de l'exceptionnalité du territoire Martiniquais au travers de deux critères issus de la Convention de 1972 :

- Le critère VIII, relatif au volcanisme ainsi qu'à la géologie de l'île,
- Le critère X, relatif à l'endémisme et à la richesse de la biodiversité.

Afin d'apporter les meilleures chances de réussite à notre dossier, le Comité a recommandé à l'équipe projet de prendre en considération les quatre points suivants :

- Préparer une candidature autonome et non transnationale qui s'inscrit dans une démarche partenariale et d'échanges avec les îles voisines des Petites Antilles ;
- Clarifier et compléter la situation de "hotspot" de biodiversité dans laquelle se trouve le bien martiniquais ;
- Simplifier le texte de présentation, trop technique ;
- Concentrer tous les travaux et études à venir uniquement sur le patrimoine matériel.



II 1 J UNE POURSUITE ACTIVE DE LA MOBILISATION DES ACTEURS POUR LA DÉFINITION DU PROJET DE TERRITOIRE

Comme pour toute stratégie de communication, le programme UNESCO, autour de la candidature de la Martinique, vise à élaborer et mettre en œuvre ainsi que coordonner les actions nécessaires pour atteindre ses objectifs de communication et de mobilisation des acteurs de manière itinérante sur l'ensemble de la procédure.

Elle consiste notamment à :

1. déterminer les cibles auxquelles va s'adresser la communication ;
2. définir le message qui va leur être transmis ;
3. définir les objectifs de communication de l'équipe projet en charge de la procédure ;
4. choisir des supports et canaux de communication adaptés ;
5. réaliser un plan de communication ;
6. établir un budget de communication/ mobilisation.

Cela permet ainsi d'obtenir une vision globale des actions qui seront déployée (presse, publicité, site internet, campagnes e-mailing, événementiel...) sur toute la procédure et d'en maîtriser la périodicité. Cette démarche permettra également d'optimiser et de contrôler les coûts et moyens de communication et de mobilisation des acteurs.

Communiquer consiste donc avant tout pour l'équipe projet à identifier clairement les cibles de sa communication/ mobilisation. La définition de ces cibles est essentielle, car elle va permettre à la gouvernance du projet de déployer des actions de communication adaptées précisément aux objectifs attendus. Cette phase du projet de mobilisation demeure primordiale dans la mesure où elle permettra également de ne s'adresser qu'aux personnes potentiellement intéressées par la procédure et d'éviter des "pertes", compte-tenu des coûts des prestations et supports de communication généralement très élevés.

Dans le cadre de l'actuelle procédure, il a été retenu par l'équipe projet de s'attacher à trois grandes cibles pour la mobilisation des acteurs et communication extérieure :

1. Les acteurs institutionnels :

- » Collectivité Territoriale, Intercommunalité, Municipalités, Services de l'Etat et autres établissements publics...

2. Les partenaires à la candidature :

- » Entreprises, associations, clubs service, mécènes...

3. Le grand public :

- » Dont les scolaires autour des objectifs de l'EDD, particulier, porteurs de projets...

Ainsi, tout au long de l'année 2016, une série de conférences et de présentations publiques ont été menées de sorte à :

1. Présenter la procédure d'inscription en cours,
2. Etablir l'embryon d'un certain nombre de programmes partenariaux,

Une ligne éditoriale a été constituée de sorte à garantir à la meilleure lisibilité et visibilité de la démarche projet. C'est en ce sens que les premières publications médias et passages média (TV, radio, magazines) ont été réalisées au cours des mois :

» **La mission Unesco dans la Presse...**



8



ENVIRONNEMENT

le rendez-vous FRANCE-ANTILLES du vendredi

Vendredi 14 octobre 2016

Nouvelle étape vers le patrimoine mondial de l'Unesco

La mission Unesco Martinique a été entendue cette semaine par le **Comité national des biens français**, à Paris.

Dossier : C. Everard

La délégation Martinique aurait séduit le comité « par son implication, sa détermination, son engagement et son esprit d'équipe ». En tout cas, elle revient très confiante de Paris. Elle y était entendue cette semaine par le Comité national des biens français au patrimoine mondial de l'Unesco (CNBFPM), afin de présenter la Déclaration de valeur

universelle exceptionnelle (DVUE). Il s'agissait d'une étape importante pour l'inscription des « aires volcaniques et forestières de la montagne Pelée et des pitons du Nord » au patrimoine mondial de l'Unesco. La zone présentée comprend la montagne Pelée, mais aussi le mont Conil et les pitons du Carbet.

« C'est un projet important pour la Martinique, qui donnera à cette zone une lisibilité internationale et permettra d'avoir un territoire Nord plus irrigué », explique Louis Boutrin, président du Parc naturel de Martinique, qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la CTM et l'État sur ce dossier. Deux critères ont été mis en avant : le critère biodiversité et le critère géologie du bien.

Au nom de l'équipe, Louis

65 biens dans la Caraïbe

La Région Amérique latine et Caraïbe compte 134 biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial dont 93 biens culturels (dont 47 Caraïbe), 36 biens naturels (dont 16 Caraïbe) et 5 biens mixtes (dont 2 Caraïbe) reconnus pour leur valeur universelle exceptionnelle. Les biens caraïbes, proches de la condition géographique part le parc national de Morne Trois-Pitons de la Dominique, datent 1997, et la zone de gestion des pitons de Sainte-Lucie, depuis 2004.

Boutrin a réaffirmé sa « pleine résolution à aboutir au dépôt du dossier de candidature en février 2018 », alors qu'elle était initialement prévue à l'horizon 2021.

« J'ai mis la pression sur les équipes et nous multiplions les réunions car il nous faut l'adhésion des populations », confie le président. « Ce projet peut être générateur de développement économique. Nous mettrons en place des microprojets de développement notamment dans le secteur du tourisme

et du développement durable pour fixer les jeunes et revitaliser ces territoires. » À l'issue de la présentation à Paris, de nombreuses questions ont été posées par le Comité quant à la déclaration de la valeur du bien, les enjeux, menaces et les réponses à y apporter dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion et de projet de territoire.

Prochaine audition : 2017 pour la validation du périmètre de la zone qui sera inscrite.



De gauche à droite : Yohan Pelis (Mission Unesco - PNM), Louis Boutrin (président du PNM), Fabrice Rigoulet-Roze (préfet de Martinique) et le professeur Marc Chaussidon (directeur de l'Institut de physique du globe de Paris). (Photo DR)

TROIS QUESTIONS À

JEAN-RAPHAËL GROS-DÉSORMEAUX, chargé de recherche au CNRS

« Une validation nationale avant la validation internationale »

Jean-Raphaël Gros-Désormeaux est chargé de recherche au CNRS et le coordonnateur scientifique de la Mission Unesco Martinique. Il nous explique les étapes de cette démarche compliquée.



De qui est constituée l'équipe technique Unesco et où en sommes-nous aujourd'hui dans le processus ?

C'est difficile à comprendre et à suivre. Elle est composée de Céline Coisy, Gabrielle Mauvois et Yohan Pelis, qui sont placés sous ma coordination scientifique.

Dans l'étape précédente, nous étions inscrits sur la « liste indicative française du patrimoine mondial de l'Unesco » : cela signifie que, au niveau national, il avait été jugé de l'opportunité d'inscrire la zone proposée en tant que candidate pour devenir patrimoine mondial de l'Unesco.

Pour l'instant, vous défendez donc ce dossier au niveau national, au niveau français ? Oui, car il y a plusieurs porteurs de ce même type de projet qui se positionnent sur le territoire français. En avril 2016, nous avons eu une audition qui avait pour objectif de nous situer

par rapport aux autres projets français. C'était un peu comme un entraînement. Nous avons eu un premier rapport favorable. Le 11 octobre, nous avons été officiellement auditionnés pour la Déclaration de valeur universelle exceptionnelle. Effectivement, il faut une validation au niveau national pour qu'ensuite, le dossier soit porté pour la candidature à l'Unesco. Les retours de cette audition semblent positifs, même si nous n'avons rien d'officiel.

Et la prochaine étape ?

Ce sera la validation du périmètre du bien. C'est encore une étape qu'il faudra valider au niveau national pour que le projet soit présenté au niveau international. Dans les candidatures au patrimoine mondial de l'Unesco, il y a trois types de biens classés : les biens culturels, les biens naturels, les biens mixtes. Nous avons candidaté sur un bien naturel.



Le professeur Marc Chaussidon, directeur de l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP).



Le Comité national des biens français au patrimoine mondial de l'Unesco (CNBFPM).

>> La mission Unesco dans les médias...



II 1 K. PERSPECTIVES 2017

Les principaux enjeux de l'année 2017 sont d'ores et déjà clairement définis :

1. La validation du périmètre ainsi que le plan de gestion du projet devant les instances nationales ;
2. Mieux se faire connaître d'une plus grande partie de la communauté martiniquaise, la procédure actuellement en cours tout en gardant et développant les partenariats avec les organismes qui œuvrent en ce sens ;
3. Initier une démarche collaborative en matière de protection, sauvegarde et de gestion des espaces naturels remarquables au sein des Petites Antilles et notamment au titre des Biens du Patrimoine Mondial ;
4. Mais également de déterminer et garantir l'état de conservation du Bien martiniquais, ainsi que les mesures de gestions inhérentes dans la perspective d'une prochaine inscription ;
5. Enfin, l'obtention de ressources financières pour répondre aux besoins exprimés et déjà identifiés au cours des derniers mois.

II 1 L. LES GRANDES DATES DE LA PROCÉDURE À RETENIR (2010-2017)

>> MAI 2010

Proposition du député MARIE-JEANNE d'inscription de la Montagne Pelée à l'UNESCO ;

>> 2011

Lancement du projet par la collectivité régionale ;

>> JUIN 2014

Inscription sur la liste indicative de la France du bien martiniquais les "Aires volcaniques et forestières de Martinique" ;

>> AVRIL 2016

Audition intermédiaire d'évaluation du dossier de candidature de la Martinique devant le Comité National des Biens Français au Patrimoine Mondial ;

>> OCTOBRE 2016

Validation de la Déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle du dossier des "Aires volcaniques et forestières de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique" devant le Comité National des Biens Français au Patrimoine Mondial ;

>> AVRIL 2017

Validation de la méthodologie de définition du périmètre devant le Comité National des Biens Français au Patrimoine Mondial.

II 2.

LES MISSIONS DES GARDIENS DE L'ENVIRONNEMENT

En 2016, le service de police de la nature a continué à développer son implication territoriale sur le territoire "Parc" de Martinique. Sur les réserves naturelles nos interventions quotidiennes ont été poursuivies.

Trois types de missions ont été réalisés :

- >> Des missions de surveillance des espaces protégés et du territoire classé Parc Naturel de Martinique (P.N.M.),
- >> Des missions d'éducation et d'information,
- >> Des missions scientifiques et techniques.

Enfin, nous avons poursuivi la formation notamment des nouvelles recrues tout en développant de nouvelles compétences.

II 2 A. DES MISSIONS DE SURVEILLANCE DES ESPACES PROTÉGÉS ET DU TERRITOIRE PARC

II 2 A a. LES MISSIONS DE SURVEILLANCE DES RÉSERVES

Pour 2016, nous avons maintenu notre implication dans le renforcement de la surveillance des réserves naturelles gérées ou cogérées par le P.N.M. Ces missions ont principalement été réalisées en interne dans le cadre de la surveillance régulière d'agents affectés à ces espaces. La fréquentation par le public de ces espaces étant en augmentation, nous avons dû poursuivre nos efforts de surveillance et de rappel de la réglementation. L'équipe en place a été renforcée ponctuellement par d'autres agents du service de police de la nature non affectés à cet espace protégé. Enfin, ces patrouilles de surveillance ont entraîné des constatations d'infractions (procès-verbaux) et la rédaction de rapports

II 2 A a1. Sur la Réserve Naturelle Nationale de la Caravelle (R.N.N.C.)

Sur cet exercice, 230 jours ont été consacrés à la surveillance de la réserve par les différents gardes du Parc, soit un total de 420 jours/agent. Nous avons poursuivi les missions de sensibilisation tout en renforçant les missions de police pour assurer le respect de la réglementation par le public fréquentant cet espace protégé.

Ceci a conduit à réaliser les procédures et constats suivants :

11 procès-verbaux ont été établis :

- PV 16-01-03 : Pour "introduction irrégulière d'animaux domestiques (chien)".
- PV 16-01-06 : Pour "Circulation hors-piste, pêche et détention de matériel de pêche".
- PV 16-03-16 : Pour "introduction irrégulière d'animaux domestiques (chien)".
- PV 16-04-39 : Pour "Exercice de la chasse, Transport et enlèvement irrégulier d'animal non domestique, Détention irrégulière d'animaux non domestique".
- PV 16-08-61 : Pour "Circulation et Stationnement de véhicule motorisé en dehors de la zone autorisée sur la RNNC"
- PV 16-09-65 : Pour "Circulation en dehors des sentiers de la RNNC".

- PV 16-09-69** : Pour "Introduction de chien dans la réserve RNNC".
PV 16-10-74 : Pour "Circulation hors-piste, pêche et détention de matériel de pêche"
PV 16-10-75 : Pour "Circulation hors-piste, pêche et détention de matériel de pêche"
PV 16-11-79 : Pour "Circulation et Stationnement de véhicule motorisé en dehors de la zone autorisée sur la RNNC"
PV 16-12-84 : Pour "Introduction de chien dans la réserve RNNC"

20 rapports de constatation ont été rédigés :

- RC 16-02-09** : Pour "introduction irrégulière d'animaux domestiques (chien)"
RC 16-03-12 : Pour "feu au sol".
RC 16-03-13 : Pour "circulation piétonne hors sentier".
RC 16-03-21 : Pour "détérioration et usure des équipements".
RC 16-04-25 : Pour "Circulation hors sentier, Introduction de chien, circulation de véhicule non motorisé en dehors de la zone autorisée sur la RNNC".
RC 16-05-40 : Pour "Constat sentiers illégaux"
RC 16-05-46 : Pour "introduction irrégulière d'animaux domestiques (chien)".
RC 16-05-49 : Pour "compte rendu campagne de dératisation"
RC 16-05-50 : Pour "Compte rendu sur la détérioration du deck"
RC 16-07-54 : Pour "Circulation hors sentier, feu au sol"
RC 16-07-58 : Pour "échouage d'une tortue morte"
RC 16-08-60 : Pour "introduction irrégulière d'animaux domestiques (chien)".
RC 16-08-62 : Pour "Randonnée nocturne organisée par l'association Madin'scapade"
RC 16-08-63 : Pour "Circulation hors-piste et pêche"
RC 16-09-67 : Pour "Circulation hors sentier et transport d'animaux non domestique".
RC 16-09-71 : Pour "Grillages forcé".
RC 16-11-77 : Pour "Circulation hors sentier sur la RNNC".
RC 16-11-78 : Pour "Circulation hors-piste, pêche et détention de matériel de pêche".
RC 16-11-80 : Pour "Détention non autorisée d'engin de pêche RNNC"
RC 16-12-85 : Pour "Dispositif de capture RNNC"

Cette année, dans le cadre du respect de la réglementation par les usagers, le nombre de procédures pénales a augmenté. Il serait important de poursuivre cet effort en 2017 notamment sur les types d'infractions récurrentes que sont :

- >> L'introduction irrégulière d'animaux domestiques (chien),
- >> La circulation hors-piste,
- >> La pêche et la détention de matériel de pêche.

II 2 A a2. Sur la Réserve Naturelle Nationale des Ilets de Sainte-Anne (R.N.N.I.S.A.)

Cette année, nous avons consacré 250 jours à la surveillance de la réserve par les différents gardes du Parc (avec une affectation préférentielle de monsieur Lévy MAUGEE), soit un total de 484 jours/agent. Sur cet espace nous avons un bon respect de la réglementation en vigueur. Toutefois la remise en place du balisage devrait nous permettre d'être encore plus efficace.

Ceci se traduit par la réalisation d'un procès-verbal et la rédaction de huit rapports de constatation.

1 procès-verbal a été établi :

- PV 16-04-43** : Pour "Pénétration et circulation dans la RNNISA et le périmètre de protection" (embarcation, personne et chien)

8 rapports de constatation ont été réalisés :

RC 16-03-19 : Pour "Circulation et pêche dans le périmètre de protection".

RC 16-04-22 : Pour "pêche dans le périmètre de protection".

RC 16-04-26 : Pour "Pénétration et circulation dans le périmètre de protection"

RC 16-04-27 : Pour "Pénétration et circulation dans le périmètre de protection".

RC 16-04-29 : Pour "Pénétration, circulation et mouillage dans le périmètre de protection"

RC 16-04-30 : Pour "Circulation et pêche dans le périmètre de protection".

RC 16-05-47 : Pour "pénétration sur RNNISA" (embarcation et personnes)

RC 16-12-86 : Pour "pénétration sur RNNISA" (individu)

II 2 A B. LES MISSIONS DE SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

Elles se composent de missions réalisées en interne dans le cadre de la surveillance régulière, mais également dans le cadre d'opérations de police de la nature réalisées avec d'autres partenaires.

II 2 A b1. Missions réalisées en interne

Sur le territoire de la Martinique.

Ces missions de surveillance concernent aussi bien :

- Des reconnaissances de terrain,
- La protection et/ou la reconnaissance d'espèces et des espaces,
- Des recherches et enquêtes,
- Des patrouilles communales.

Cinquante-cinq missions ont été réalisées en 2016 pour un total de 78 jours/agent.

Elles se sont déroulées sur les communes suivantes : Anses d'Arlet, Bellefontaine, Case-Pilote, Carbet, Diamant, Ducos, Fond Saint-Denis, Marin, Morne-Rouge, Morne Vert, Prêcheur, Rivière-Pilote, Sainte-Anne, Saint-Pierre, Schœlcher, Trois-Ilets, Vauclin.

Suite à ces interventions 24 rapports ont été rédigés pour :

- Braconnage d'oursin (Cap Chevalier, Anse Michel)
- Présence de déchets (Cap Chevalier, Anse Meunier)
- Présence de VHU (Prêcheur),
- Constat de forte mortalité de crustacés sur la plage de la Française,
- Identification de décharges sauvage (Fort-de-France : quartier de rivière l'or, Trinité)
- Présence d'une espèce invasive (iguane commun)
- Déboisement sur la commune du Robert (pointe Banane),
- Affichage publicitaire illicite,
- Pêche en zone de cantonnement,
- Conséquences du camping sauvage sur le milieu,
- Pratique du kite surf sur l'étang des salines,
- Affichage publicitaire sur terrains du Conservatoire,
- Infractions sur terrain du CELRL
- Extraction et vol aggravé de sable marin,
- Constat de feux au sol sur le domaine public,
- Echouage d'espèces protégées (cétacés)
- Sur terrain du CELRL (autre que la RNNC).

Ces missions se composent de reconnaissances de terrain, d'investigation sur la faune et la flore, de recherches et de patrouilles.

Ceci nous a conduits à aller sur les espaces suivants : Salines Anse Couleuvre, Baie des Anglais, Blin, Cap Salomon, Fond Moulin, Génipa, Ilet Boisseau, Macabou, Morne Aca, Morne Larcher, Pointe Borgnèse, Pointe Rouge, Trois rivières.

Sur ces espaces 24 patrouilles/missions ont été réalisées pour un total de 56 jours/agent.

II 2 B b2. Missions réalisées avec d'autres services

Cette année, quatre missions ont été réalisées en collaboration avec d'autres services/structures. Avec la municipalité du Robert et l'O.N.F, nous avons réalisé une prospection sur les îlets Madame et Boisseau afin de rechercher un spécimen d'une espèce invasive (Iguana iguana). Avec l'ARS et le CRPM nous avons réalisé deux sorties de terrain afin de déterminer les risques de leptospirose sur deux sentiers pédestres. Nous avons également collaboré aux actions réalisées dans le cadre du Réseau ROCEM (Réseau d'Observation des Cétacés Echoués en Martinique), réseau coordonné par une association locale. **Quatre missions ont été réalisées en 2016 pour un total de 10 jours agents.**

II 2 B. DES MISSIONS D'ÉDUCATION ET D'INFORMATION

II 2 B A. DES MISSIONS D'ÉDUCATION ET D'INFORMATION SUR LES RÉSERVES

Des interventions se sont déroulées sur les deux réserves dans le cadre d'une part d'un projet pédagogique mis en place entre le rectorat et le PNM et d'autre part suite aux demandes ponctuelles d'autres organismes. Ces interventions pédagogiques permettent à tous de découvrir ces espaces naturels protégés tout en prenant conscience de l'importance du respect de la réglementation en vigueur.

Ces actions sont programmées en collaboration étroite avec le Service Education à l'Environnement et la Direction de l'Animation du Territoire du PNM.

II 2 B a1. Sur la Réserve Naturelle Nationale de la Caravelle

Ceci s'est traduit par la réalisation d'interventions pédagogiques sur les sentiers balisés de la RNNC. **Ceci nous a mobilisé sur 14 journées pour un total de 25 jours/agent.**

Ces interventions pédagogiques et programme d'activités ont permis aux élèves de différentes communes de l'île de découvrir les espèces ainsi que les espaces préservés de cette réserve. Au total dans le cadre de ce programme, le PNM a réalisé 14 journées d'activités au titre des classes environnement, avec 14 établissements scolaires (principalement des écoles primaires). Soit un total de 639 élèves ayant suivi ces interventions pour un total de 25 jours/agent.

Nous avons également réalisé onze autres interventions par l'accompagnement et la présentation de la réserve à des groupes associatifs, des universitaires (IUT), des agents de la commune de Trinité, et différents médias. Soit un total de 20 jours/agent et un public de 248 personnes ayant participé à ce type d'intervention.

Enfin, dans le cadre des missions de base des gardiens de l'environnement, une information continue des visiteurs de la réserve a été réalisée tout au long de l'année auprès de plusieurs centaines de personnes.

II 2 B a2. Sur la Réserve Naturelle Nationale des Ilets de Sainte-Anne

Les agents de cette réserve ont notamment avec l'éducation à l'environnement du P.N.M. réalisé des interventions pédagogiques auprès de scolaires et autour de la RNNISA, l'îlet chevalier et la Baie des Anglais. Ces interventions pédagogiques et programme d'activités ont permis aux élèves des classes primaires de différentes communes de découvrir la réserve tout en respectant la réglementation en vigueur. Au total dans le cadre de ce programme, le PNM a réalisé 8 journées d'activités au titre des classes Environnement. Soit un total de 192 élèves ayant suivi ces animations. Trois interventions pédagogiques ont également été réalisées auprès d'associations et de groupes désirant découvrir la réserve et la mangrove. Une information continue des visiteurs de la réserve a été réalisée tout au long de l'année. Ceci a été effectué dans les circonstances suivantes : personnes en situation de possible pré-infraction, prestataires nautiques et leurs clients.

Ont été consacrés à ces activités un total de 15 jours/agent.

II 2 B b. AUTRES INTERVENTIONS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET D'INFORMATION

II 2 B b1. Interventions dans le cadre scolaire

Le service de police de la nature a également réalisé des interventions pédagogiques avec d'autres établissements scolaires notamment :

- Intervention lors du forum des métiers au lycée Acajou II,
- Présentation du métier de Gardien de l'environnement auprès de trois classes de l'école primaire de redoute,
- Participation au forum des métiers liés au DD organisé par le collège Aimé Césaire.
- Présentation de la mangrove palustre et du mangle médaille,
- Participation à l'atelier d'initiation sur la faune, l'avifaune de Martinique

II 2 B b2. Autres interventions de sensibilisation

- Participation à la journée des zones humides (Génipa),
- Présentation du site de Vatable à l'association des amis du Parc,
- Sortie de terrain avec des agents du service environnement de la commune de Rivière-Salée,
- Découverte de certains îlets du François en matière de Géologie.
- Participation aux nocturnes de Dubuc,
- Participation à la réalisation d'un film sur les métiers du PNM,
- Participation à la fête de la science,

Sortie de terrain de présentation de la RNNISA avec les services de la préfecture.

L'ensemble de ces autres interventions ont représenté un investissement humain de 39 jours/agent.



II 2 C. DES MISSIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

II 2 C A. LA PARTICIPATION AUX MISSIONS DE SUIVI SCIENTIFIQUE

II 2 C a1. Sur la Réserve Naturelle Nationale de la Caravelle

Sur cet espace protégé ces missions comprennent :

- La vérification et l'approfondissement des différents critères concernant le genre *Coccoloba* sur la réserve,
- Le suivi du moqueur à gorge blanche (mission DISC),
- La réalisation de transects pour le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC),
- Le suivi de l'avifaune marine,
- La lutte contre la prédation sur les oiseaux marins en reproduction.

Ces missions se sont déroulées sur 66 jours pour un total de 131 jours/agent.

II 2 C a2. Sur la Réserve Naturelle Nationale des Ilets de Sainte-Anne

Sur cet espace protégé ces missions comprennent :

- Le suivi régulier des populations d'oiseaux marins venant se reproduire sur la réserve,
- Participation à l'inventaire de la flore de la réserve et plus particulièrement de l'espèce "*Euphorbia balbisi*",
- La campagne annuelle de capture, marquage et recapture (CMR) des populations de Puffins d'Audubon,
- Le suivi des limicoles côtiers fréquentant le banc de sable de l'ilet Hardy,

Ces missions ont mobilisé les gardiens de l'environnement sur environ 39 jours pour un total de 77 jours/agent.

II 2 C a3. Sur les autres missions

- La réalisation de transects pour le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (Crève-cœur, Rivière l'or, Forêt de Vatable...),
- Participation suite et bilan de l'Inventaire Biologique Rapide (IBR) sur la mangrove de Genipa avec la ville du Lamentin et une équipe Cubaine,
- Participation au suivi des tortues marines (Diamant),
- Participation au CSC du PNM concernant l'espèce *Aechmea reclinata*,
- Rédaction article sur les reptiles,
- Participation au suivi des limicoles sur la Martinique,
- Suivi Chiroptères,
- Participation à l'inventaire du milieu marin "Madibenthos"
- Participation aux échouages de cétacés.

Ces missions représentent un investissement humain de 119 jours/agent repartis sur 76 jours.

II 2 C b. LA PARTICIPATION AUX MISSIONS TECHNIQUES

II 2 C b1. Participation et suivi institutionnel

- Suivi du dossier AGOA,
- Suivi du dossier Parc Naturel Marin,
- Participation à la commission des sites et paysages (faune sauvage captive),
- Participation au congrès des réserves,
- Participation au séminaire annuel du RNE,
- Participation aux rencontres ornithologiques (PNG)
- Suivi relation avec le CELRL,
- Réunions d'organisation du réseau ROCEM,
- Participation à présentation projet étude sur cétacés/biopsie,
- Participation à atelier sur la gestion des espèces exotiques envahissantes (Montserrat),
- Participation à atelier sur le "grand site" de la commune de Sainte-Anne,
- Réunions PNA iguanes et tortues marines,
- Rencontre Observatoire Pelagis et RNE,
- Rencontre des gardes de Martinique,
- Suivi projet de mise en place IBR sur le Prêcheur,
- Réunion comité de gestion de la RNNC,
- Contact et réunions avec la coordinatrice TeMeUm,
- Participation aux réunions de préfiguration concernant l'extension de la RNNC,
- Suivi dossier monsieur Y BELROSE (CA),
- Autres contacts associatifs : RNE, Observatoire Pelagis, UICN, SEPANMAR, CRPM, CAROUGE, TBC "Bonzaï"

II 2 C b2. Autres opérations techniques de terrain

- Evaluation biomasse d'arbres morts dans les rivières de la baie de Génipa,
- Récupération matérielle de balisage RNNISA (bouées),
- Contrôle état des aménagements sur la RNNC,
- Suivi stagiaire sur l'aspect magico/religieux des plantes médicinales,
- Participation à la restitution de la thèse réalisée sur le puffin d'Audubon,
- Mobilisation dans le cadre de la mission UNESCO,
- Prospection versant Est de la Pelée avec muletiers,
- Prospection sur une espèce exotique envahissante dans le secteur nord caraïbe (Cochons sauvage),
- Aide logistique à l'entretien des animaux capturés (cochons sauvage),

II 2 C b3. Organisation et rédactionnel

- Réunion de service et de direction,
- Rédaction rapports de constatation et procès-verbaux,
- Rédaction des plannings hebdomadaires,
- Réalisation prévisionnel (missions, uniforme et congés),
- Rédaction de fiches de poste et entretien annuel d'évaluation,
- Rédaction rapport annuel du service de police de la nature,
- Secrétariat du service

Au niveau de l'investissement humain le suivi institutionnel a mobilisé 72 jours/agent, les opérations techniques de terrain ont nécessité 232 jours/agent ; et enfin, 382 jours/agent ont été consacrés aux aspects organisationnels et rédactionnels.



II 2 D. FORMATIONS SUIVIES

Cette année encore dix formations ont été suivies par des agents du service de police de la nature. Parmi celle-ci, il faut distinguer celles qui ont été réalisées en interne de celles qui ont été financées et réalisées par d'autres structures.

II 2 D a. Formations réalisées ou financées directement par le Parc Naturel de Martinique (P.N.M.)

Ces formations ont été au nombre de cinq :

- Formation baguage auprès de quatre agents (niveau II),
- Formation sur les Chiroptères (suite sensibilisation de deux agents),
- Formation évalué (5 agents),
- Transmission des compétences en matière de SIG (3 agents)
- Participation/Formation lors de la journée d'information géographique.

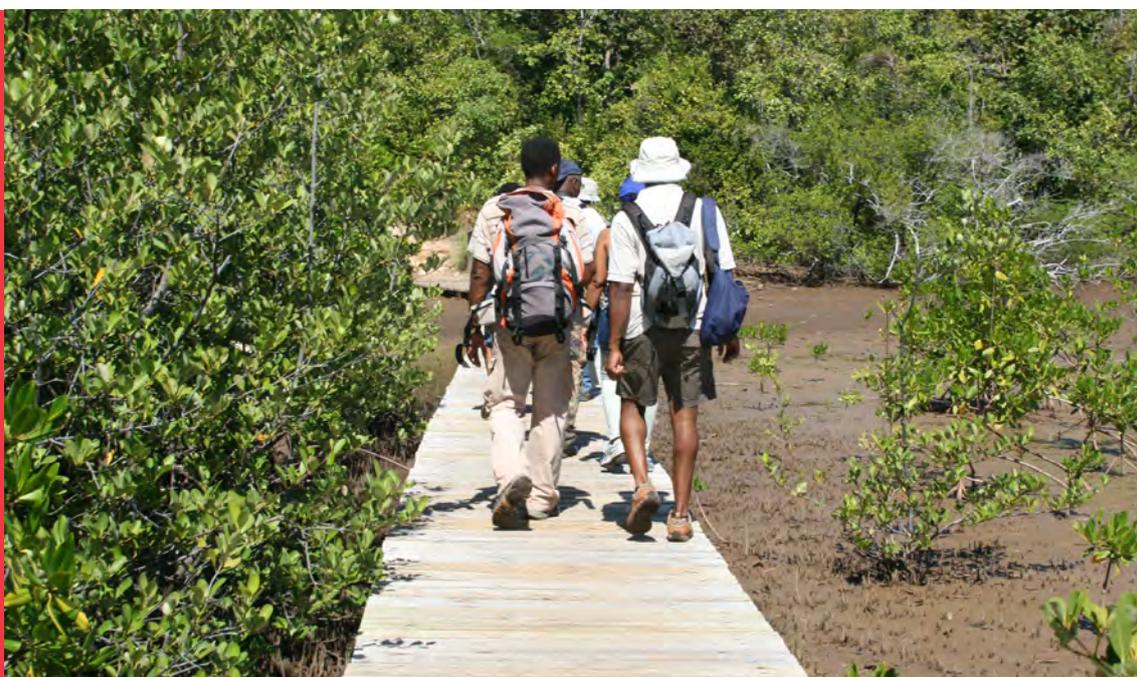
Elles représentent un total de 88 jours/agent consacrés à la formation en interne

II 2 D b. Formations réalisées par d'autres organismes

Dans ce cadre, cinq formations ont été suivies par des agents du corps des gardiens de l'environnement :

- Formation sur les écosystèmes locaux (CNFPT/TeMeUm / 6 agents),
- Formation sur les zones humides (Aten/TeMeUm / 4 agents),
- Formation sur l'animation d'une équipe (CNFPT / 1 agent),
- Formation d'intégration à la FPT, (CNFPT / 1 agent),
- Formation commissionnement RN et terrains CELRL (Aten/TeMeUm / 6 agents).

Elles représentent un total de 126 jours/agent consacrés à la formation en partenariat avec d'autres organismes. A l'exception de la formation d'animation d'une équipe, les autres formations ont principalement été suivies par les agents recrutés durant les quatre dernières années dans le cadre de leur formation initiale de base.



II 3.

L'OBSERVATOIRE MARTINICAIS DE LA BIODIVERSITÉ**II 3 A. L'OBSERVATOIRE MARTINICAIS DE LA BIODIVERSITÉ : GÉNÉRALITÉS****II 3 A a. RAPPEL DES MISSIONS ET FONCTIONNEMENT DE L'OMB**

L'Observatoire Martinicain de la Biodiversité (OMB) est né d'un besoin partagé par les acteurs œuvrant dans le domaine : disposer d'un outil de mutualisation des connaissances relatives à la biodiversité de notre île et d'aide à la décision pour les politiques publiques.

Ainsi, suite à une phase de préfiguration, l'OMB a été installé en tant que dispositif multi-partenarial animé par le PNM et composé de 41 membres. L'ensemble des membres a signé une charte de fonctionnement reprenant les missions de l'Observatoire, son organisation et son fonctionnement (cf. annexe 1).

Les missions de l'OMB sont les suivantes :

- Centralisation et diffusion de la connaissance sur la Biodiversité de la Martinique
- Suivi de l'état de la Biodiversité via des indicateurs de suivi
- Identifier les manques à l'amélioration des connaissances et proposer des actions
- Identifier les menaces et pressions s'exerçant sur la Biodiversité
- Accompagner les collectivités et les acteurs locaux (publics, privés) à la prise en compte de la Biodiversité
- Identifier des moyens de valorisation de la biodiversité

Les champs pris en compte sont les suivants :

- La diversité biologique (terrestre, aquatique et marine), tout taxon (espèces communes, rares, espèces exotiques envahissantes...)
- La géodiversité,
- Les interactions entre la société et la biodiversité,
- La biodiversité sauvage et la biodiversité domestique sont prises en compte.

INSTALLATION : Afin de mutualiser les connaissances sur la biodiversité de notre territoire, les valoriser, et constituer une aide à la décision pour les politiques publiques, l'Observatoire Martinicain de la Biodiversité (OMB) a été installé le 27 Mai 2015, en présence du Président du Conseil régional de la Martinique, le Président du Parc naturel régional, le directeur adjoint de la DEAL, la directrice de l'ODE et l'ensemble des membres de l'Observatoire Martinicain de la Biodiversité.

II 3 A b. CHARTE DE FONCTIONNEMENT : FORMALISATION DU PARTENARIAT

Lors de la phase de préfiguration, une proposition de charte de fonctionnement a été amendée en collaboration avec l'ensemble des partenaires. Ces travaux ont abouti à une version répondant aux attentes émises et aux prérogatives de l'Observatoire.

Au sein de cette charte figurent les articles suivants :

1. Contexte
2. Objet

3. Missions de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité
4. Les valeurs partagées
5. Organisation et fonctionnement
6. Règles de partage de données
7. Engagements des partenaires signataires de la charte
8. Révision de la charte
9. Conditions d'adhésion à la charte
10. En cas de cessation du projet

Les **41 membres signataires** sont les suivants (au 1er janvier 2017) :

- **Les collectivités** : Collectivité Territoriale de Martinique, PNM, CACEM, CAESM, CAPNORD
- **Services déconcentrés de l'État** : DEAL, DAAF
- **Établissements publics et organismes de recherche** : ODE, ONF, Conservatoire du littoral, Agence des 50 pas géométriques, ADUAM, IFREMER, CNRS, CIRAD, SMPE (AFB/ ONCFS), PARM.
- **Chambre consulaire** : CCI
- **Instances consultatives** : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, Conseil Scientifique et Culturel du PNM
- **Associations** : AMAWECA, ASSAUPAMAR, Le Carouge, APNE, A. SEVE, SEPANMAR, Conservatoire botanique de Martinique, Comité de la randonnée pédestre de Martinique, Fédération départementale des chasseurs, Fédération départementale des pêcheurs en rivière, Fédération Martiniquaise de la pêche plaisancière et de loisirs, FREDON, Jeune chambre économique de la Martinique, Martinique Entomologie, Nature Enfant et Avenir, RIVELLO, Association des Amis du PNM, AQUADOM, Carbet des sciences, Réseau TRAMIL.

II 3 B. POURSUITE DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

En 2016, la seconde Assemblée des membres a été organisée en mai (cf. CR en annexe 2)

Nombre de participants : 38

ORDRE DU JOUR

- 1) Synthèse des résultats de la 1ère Assemblée
- 2) Présentation de la maquette du site internet
- 3) Retour sur les ateliers thématiques et taxonomiques
- 4) Synthèse des échanges du Comité directeur
- 5) Mise en œuvre de la programmation 2016
- 6) Informations et questions diverses

PRINCIPAUX POINTS DE CONCLUSIONS

- Validation et recommandations sur la maquette du site internet
- Bilan des ateliers thématiques organisés en 2015
- Validation de la programmation 2016



II 3 C. PROGRAMME FEDER 2016-2017 : "DÉVELOPPER DES OUTILS INNOVANTS DE MUTUALISATION ET DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES"

En 2015, un dossier de demande de subvention FEDER a été rédigé. **L'objectif de ce programme est de développer des outils innovants afin de mener à bien la mutualisation et la diffusion des connaissances ainsi que l'aide à la décision dans le cadre des politiques publiques.** Le coût total de l'opération est de 500 000€ pour une durée de deux ans.

Le programme est composé de huit actions (cf. description de l'opération extraite du dossier FEDER en annexe 3) :

1. Mettre en ligne un site internet sur la Biodiversité et les acteurs locaux œuvrant dans le domaine
2. Centraliser les données relatives à la Biodiversité au sein d'un système d'information
3. Animer un réseau des acteurs de la Biodiversité
4. Développer les interactions entre l'OMB et l'élaboration des stratégies régionales et nationales prenant en compte la Biodiversité (Stratégie régionale de biodiversité, schéma régional de cohérence écologique, schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux...)
5. Traiter les données recueillies et produire des synthèses
6. Accompagner et sensibiliser les acteurs publics et privés à la prise en compte de la Biodiversité
7. Communiquer sur la Biodiversité de Martinique et sur l'OMB
8. Communiquer sur le projet auprès des salariés du PNM

Au sein de ce programme, il s'agit de mobiliser trois agents aux profils très différents afin d'assurer une mise en œuvre efficace et adaptée des actions : un agent pour la coordination, l'animation et la gestion de la concertation et des partenariats, un agent pour la mise en place du système d'information et l'accompagnement des 41 membres à la structuration de leurs données, et un agent pour la création du site internet et la mise en œuvre de l'ensemble des actions de communication.

Suite au dépôt du dossier FEDER en septembre 2015, deux dossiers complémentaires ont été transmis au service instructeur de la collectivité afin de répondre à plusieurs demandes de précisions : coûts détaillés pour chacune des huit actions, devis supplémentaires à fournir, délibérations des co-financeurs.

En Novembre 2016, le Conseil exécutif de la CTM a accordé une subvention européenne pour le projet au titre du PO FEDER/FSE 2014-2020, mesure "6.4. Valoriser les patrimoines naturels". Les coûts éligibles s'élèvent à 315 256.40 €, financés à 47,42% par l'Union Européenne (soit 149 493.58 €), à 47,58% par la CTM (soit 150 000 €), et à 5% par le Maître d'ouvrage (soit 15 762.82 €). (Cf. courrier d'accord de la CTM du 8 décembre 2016 en annexe 4 et détail des immobilisations en annexe 5). Les co-financements sont complétés par la DEAL (31 000 €), l'ODE (51 000 €), le PNM (58 506,42 €). Des demandes de subventions complémentaires ont été transmises aux trois communautés d'agglomération à hauteur de 20 000 € chacune.

Ainsi, compte-tenu de la validation du programme FEDER en fin d'année 2016, les dépenses prévues pour la première année ont été majoritairement décalées en 2017. L'année 2016 ayant été principalement axée sur la conception du site internet.

II 3 D. CONCEPTION DU SITE INTERNET DE L'OMB

II 3 D a. CONCEPTION DE LA VERSION DE TRAVAIL DU SITE INTERNET

Suite à la sélection du prestataire CTD consulting, un groupe de travail interne au PNM a été mis en place, comprenant la chargée de mission OMB, les agents du service communication ainsi qu'un informaticien. 3 ateliers ont permis de travailler sur le contenu et la forme du site en s'appuyant sur les attentes transmises par les membres de l'OMB.

Les trois premières phases de la prestation ont été réalisées :

PHASE 1. Audit général- conception des orientations graphiques et étude ergonomique du site web

PHASE 2. Conception technique du socle

PHASE 3. Développement sur mesure- Fonctionnalités avancées

Un travail spécifique a été mené sur la structuration de la bibliothèque numérique (choix des champs, items). Le prestataire a développé un module adapté pour répondre aux besoins ciblés. Cette mission a été fortement investie par une stagiaire, Juluise ROBAR, dont le stage (50% OMB, 50% UNESCO) s'est déroulé du 1er février au 31 juillet 2016. Le stage a été prolongé par un mois de vacation en août.

Sur les 1300 références relatives à la Biodiversité de la Martinique, centralisées en 2015, près de 400 ont été intégrées à la Bibliothèque numérique. En 2017, la bibliothèque sera progressivement complétée. Chaque référence est renseignée de différents champs (auteur, date de publication...) (cf. ci-dessous).

CONTRIBUTION À LA CONNAISSANCE DES LARVES DE LONGICORNES DES ANTILLES FRANÇAISES (COLEOPTERA, CERAMBYCIDAE)

Voir Modifier

Fonctionne en mode maintenance.

Type document: Article, Périodique
Auteur: Vital F., Tourout J.
Editeur: L'entomologiste
Année: 2005
Description:
 Dans cette note, les larves de six longicornes des Antilles françaises, *Soleoptera caualiculata* (FABRICIUS, 1787), *Ebura decemmaculata* (FABRICIUS, 1775), *Neocompsa cyathocaris* (FABRICIUS, 1798), *Hypsomma grisea* (FLEUTINUX & SALLÉ, 1889), *Cycloides ampliator* (FABRICIUS, 1792) et *Mesoleptera curvipes* VILLERS, 1980 sont décrites et illustrées pour la première fois. Les clés de détermination des larves connues d'Abdonini, d'Oniciderini et de tous les cerambycides des Antilles françaises sont également fournies.
 L'Entomologiste, 2005, 61 (2): 54-61
Lieu étude: Les Antilles
Thème: ECOLOGIE
Mot-clé: Faune, Insectes, Milieu terrestre
Langue: Français
Nombre page: 18
Liens utiles:
http://entomologiste.fr/wp-content/uploads/2005/01/entomologiste_2005_61_2.pdf
Fichier:
 contribution_a_la_connaissance_des_larves_des_longicornes_des_antilles_francaises_coleoptera_cerambyc

Exemple d'une fiche référence

Lors de la deuxième assemblée des membres, une présentation des maquettes finales du site a été présentée. A partir du mois d'août, l'alimentation du site (textes, photos, documents de la bibliothèque numérique) a débuté.

II 3 D b. CONFIGURATION DU SITE INTERNET

OBSERVATOIRE MARTINICAIS DE LA BIODIVERSITÉ
 Les acteurs de la Biodiversité réunis autour de la connaissance et la valorisation de nos richesses naturelles!

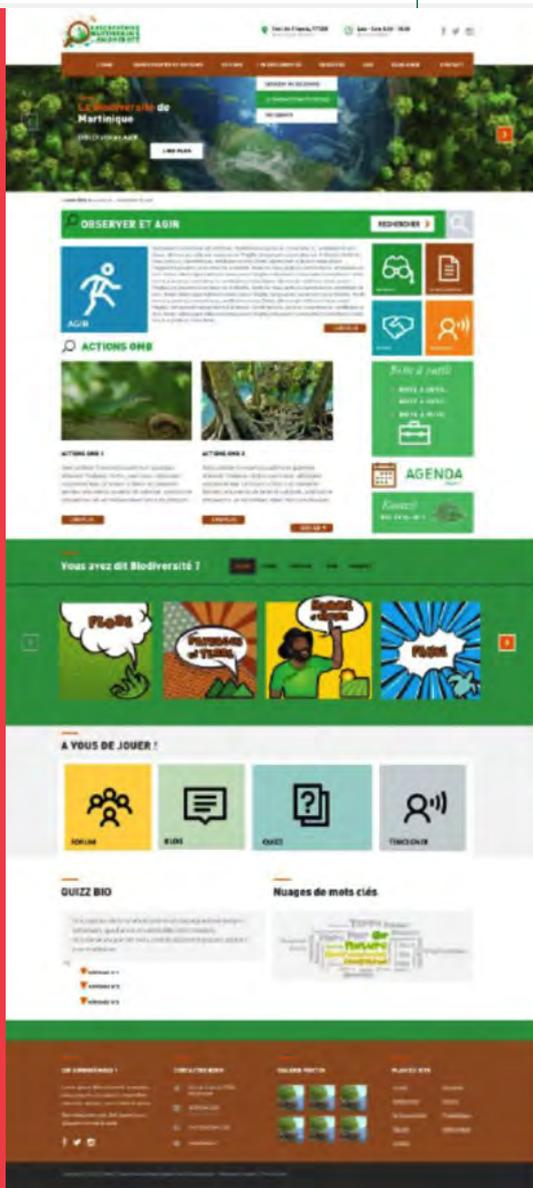
LE PNM BIODIVERSITÉ ET ACTEURS DECIDEUR SE DOCUMENTENT OBSERVEUR AGIR CANDIDATURE HABITATIQUE UNESCO

Site initié par le Parc National de la Martinique

PLAN DU SITE | INFORMATIONS LÉGALES | CONTACT | ACTUALITÉ

La page d'accueil du site présente des informations et news tournantes (cf. maquettes du site en annexe 6). Un menu thématique propose les rubriques suivantes : L'OMB, Faune, Flore, Paysages, Habitats naturels. Un menu composé notamment de verbes d'action permet de cibler les différentes cibles du site : L'OMB, Biodiversité et acteurs, décider, se documenter, observer, agir, candidature UNESCO. Dès la page d'accueil, il a été choisi de mettre en lumière la procédure de labellisation des aires forestières et volcaniques de la Martinique au patrimoine mondial de l'UNESCO, compte-tenu de l'ampleur du projet et de l'intérêt que la population lui porte.

La bande blanche située au centre de la page permet de mettre en valeur les 41 membres de l'OMB par un système de logos défilants. Le visiteur du site peut instantanément comprendre que l'OMB est un regroupement de structures. Les informations et photos défilant en fond d'écran sont le moyen de mettre en avant un menu du site, un évènement, une découverte, ou un document sur la Biodiversité.



Page interne du site

Les pages internes sont structurées de façon identique (cf. maquettes du site en annexe 6).

Le bandeau marron du haut reprend le menu composé des catégories générales (L'OMB, Biodiversité et acteurs) et des verbes d'action (décider, observer...).

Sous le bandeau marron, défilent les photos et informations de la page d'accueil.

Une première partie, en haut de page, résume le contenu du menu suivi de plusieurs articles. Sur la droite, se retrouvent différents outils : des icônes des pages liées, une boîte à outils, un agenda, et la rubrique "Koutzyé".

Dans ce dernier outil, il s'agit de mettre en lumière une espèce ou un habitat en quelques lignes, illustrées d'une photo.

Au centre de la page, un bandeau vert "Vous avez dit Biodiversité ?" propose aux visiteurs de comprendre ce qu'est la biodiversité et de découvrir la biodiversité martiniquaise à travers 5 rubriques illustrées d'icônes "Comic strip" (type Bande dessinée).

Sous ce bandeau vert se trouve un bandeau "participatif" permettant aux visiteurs de participer à des forum, blog, quizz, et de témoigner.

Sous les deux bandeaux, il est possible de découvrir un quizz bio avec des questions simples sur la biodiversité et un nuage de mots-clés. Ce dernier, composé de 72 thèmes permettant l'accès direct aux documents de la bibliothèque numérique, tagués par ce thème. Le bandeau marron de bas de page présente 4 rubriques : "Qui sommes-nous ?" qui résume ce qu'est l'OMB et donne les liens vers les réseaux sociaux, "Contactez-nous" qui reprend l'ensemble des coordonnées, "galeries photos" qui expose les 6 dernières photos ajoutées, "Quelques données" qui communiquent quelques chiffres sur la biodiversité.

Quelques caractéristiques techniques :

- >> Le site est web responsive et s'adapte donc à un visionnage sur tablettes et smartphones.
- >> Outil de gestion de contenu : CMS Drupal version 7.0
- >> Langage du site : php5, perl, JavaScript
- >> Base de données : MySQL5
- >> Serveur web : Apache2

II 3 D c. PERSPECTIVES

Une présentation interactive du site sera effectuée en 2017, lors de la troisième assemblée des membres. L'objectif est de poursuivre l'alimentation du site jusqu'à son ouverture au grand public prévue en Avril 2017. Un comité de relecture sera organisé en amont afin de recueillir l'ensemble des souhaits des membres concernant l'ajustement et la modification du site.

Il sera également proposé aux personnes ressources de proposer des textes afin de compléter les différentes rubriques. Les comités scientifiques (CSRPN et CSCPNM) seront consultés pour vérifier le contenu des rubriques.

Dans le cadre de l'ouverture du site au grand public, un séminaire sera organisé sur deux jours dont la première matinée sera ouverte aux acteurs extérieurs aux membres de l'OMB (associations environnementales, institutions concernées tel que le Comité Martiniquais du Tourisme ou le rectorat, représentants des communes...). Le nombre de participants évalué pour cette première matinée s'élève à 150.

Concernant la suite du séminaire, l'après-midi de la première journée sera dédiée à la 4^e Assemblée des membres. Lors de la seconde journée, réservée aux membres, il s'agira d'organiser la suite des ateliers thématiques afin de valider les actions prioritaires de conservation et de valorisation de la Biodiversité. Le lieu pressenti pour ce séminaire est l'Hôtel de la Collectivité Territoriale de Martinique.

II 3 E. SYSTÈME D'INFORMATIONS RECUEILLANT LES DONNÉES BRUTES

Le second outil sur lequel se basera l'OMB est un système d'informations permettant de recueillir les données "faune- flore" du territoire et constituer une aide à la décision pour les politiques publiques. Compte-tenu de l'incertitude pour l'obtention de la subvention européenne FEDER, le développement de cette action n'a pu être investi et sera reporté en 2017.

Toutefois, les échanges avec le Conservatoire Botanique de Martinique (CBMq) se sont poursuivis afin de créer un outil commun. Il s'agira ainsi de prévoir, dès le démarrage des travaux sur le futur système d'informations, d'intégrer les données relatives à la flore. Ce volet qui n'était pas prévu lors du montage du dossier FEDER et compte-tenu du surcoût qu'il induira, une demande financière spécifique devra être réalisée pour la seconde année de développement de l'outil.

En 2017, une consultation sera lancée pour débiter l'adaptation d'un système d'informations pour la Martinique. Ce système se rapprochera du système "Karunati" (système utilisé par le Parc National de Guadeloupe, adapté d'un système équivalent, né à la Réunion, "Mascarine"). En amont de la consultation, un groupe de travail spécifique sera organisé avec les membres de l'OMB afin de préciser un cahier des charges.

Courant 2016, une visio-conférence a été organisée en présence du PNM, la DEAL Martinique, du CBMq, de la DEAL et du Parc National de la Réunion. Le Parc National de la Réunion travaille actuellement sur la mise en place d'un système d'informations Faune- Flore à l'échelle du Parc. Ce retour d'expériences sera utile lors de la phase de développement du système martiniquais.

II 3 F REPORTING AU NIVEAU NATIONAL : 4^E SÉMINAIRE DES OBSERVATOIRES DE BIODIVERSITÉ

M. Veilleur, Directeur de la protection et de l'aménagement du territoire du PNM, a participé au 4^e séminaire des Observatoires de biodiversité, à Marseille, les 18 et 19 Octobre 2016. Ce séminaire, organisé tous les deux ans, permet de bénéficier de retours d'expériences d'observatoires de biodiversité plus anciens et de tenir informés les Observatoires régionaux et l'Observatoire National de l'avancée de l'OMB. En ce sens, une présentation de l'OMB a été réalisée lors d'un "speed meeting" qui consistait à présenter succinctement quelques observatoires. La démarche suivie pour la mise en place de l'OMB (signature charte de fonctionnement) intéresse particulièrement les autres observatoires. Le PNM est en contact avec d'autres Parcs Naturels régionaux tel que le PNR Armorique et le PNR Lorraine qui souhaitent bénéficier d'un retour d'expérience pour la création d'observatoires de biodiversité à l'échelle de leur territoire.

II 3 G. COMMUNICATION

Une réactualisation de la brochure de présentation de l'OMB a été effectuée en 2016. **La brochure a été réimprimée en 5000 exemplaires (utilisation de reliquats budgétaires de 2015).**

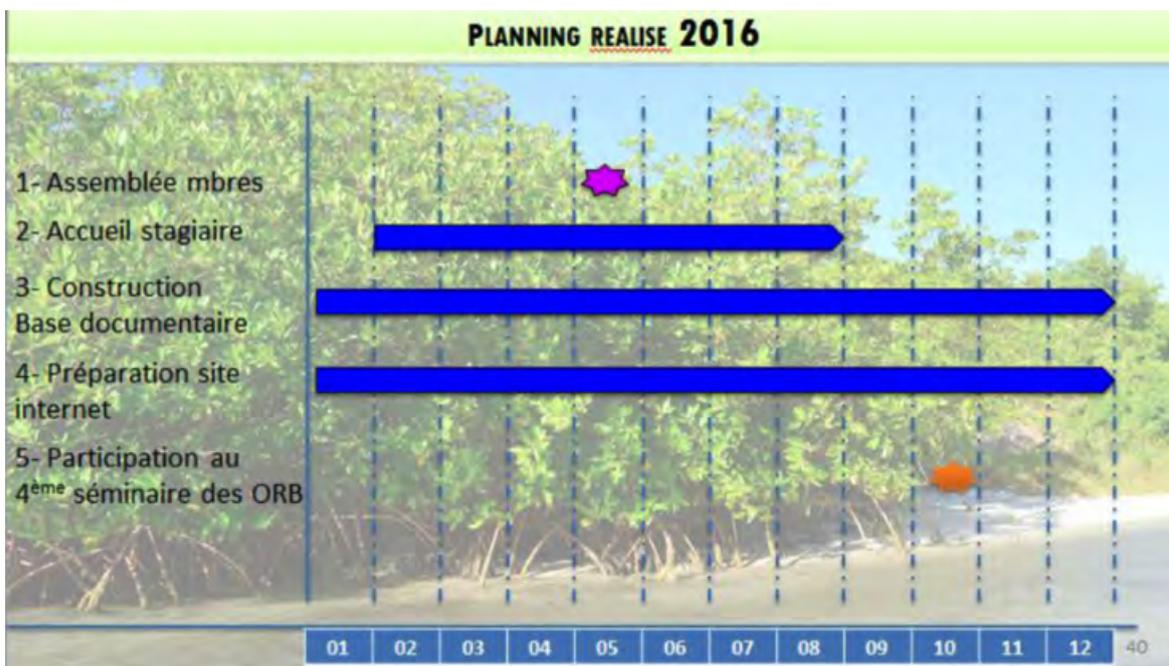
Les modifications apportées sont les suivantes :

- Logo de la CTM et modification du nombre de membres, diminué à 41 du fait de la fusion CR-CG
- Contenu et photo de l'Édito du Président du PNM
- Nombre espèces de crustacés : passé de 14 à 15 (Information de M. Lalubie, membres du CSRPN et du CSCPNM), Cherax quadricarinatus a été ajoutée.
- Ajout de la date prévisionnelle d'ouverture du site au grand public



II 3 G. PLANNING RÉALISÉ ET PLAN DE FINANCEMENT

PLAN DE FINANCEMENT 2016



Par rapport au prévisionnel 2016-2017 du programme FEDER, l'ensemble des co-financements demandés ont été validés (CTM, UE, ODE).

Compte-tenu de l'incertitude de la validation du dossier FEDER et de l'obtention de la subvention européenne, les dépenses prévisionnelles 2016 ont été revues à la baisse, en réalisant uniquement les dépenses indispensables (charge salariale, un déplacement pour le séminaire ORB).

Aussi, de nombreuses dépenses ont été couvertes par les reliquats financiers de 2015 (conception du site internet de l'OMB, buffet de la seconde assemblée des membres, réimpression des brochures).

OMB: DÉVELOPPEMENT DES OUTILS INNOVANTS DE MUTUALISATION ET DE DIFFISION DES CONNAISSANCES / COUT 2016			
INTITULÉ	DÉTAILS	POURCENTAGE	COÛT (EN €)
Dépenses de personnels	Salaires 1 / gratification stagiaire	75,7%	55 075
Dépenses de prestations externes de service	Elaboration site internet infographie et mise en ligne	4,5%	3255
Dépenses de prestations externes de service	Conception outils de communication	2%	1435
Dépenses de fonctionnement	Coût indirects et frais de gestion par agent et par année	12,4%	9000
Frais de déplacement et d'hébergement		2,7%	1980
Frais de restauration des participants		2,7%	1978
TOTAL		100,00%	72 723

OMB: DÉVELOPPEMENT DES OUTILS INNOVANTS DE MUTUALISATION ET DE DIFFISION DES CONNAISSANCES / RECETTE 2016			
FINANCEUR	POURCENTAGE	COÛTS (€)	
CTM	30%	75 000	
ETAT	6,2%	15 500	
OFICE DE L'EAU	10,2%	25 500	
PNM	23,7%	59 253,21	
UE	29,9%	74 746	
TOTAL	100,00%	250 000	

II 4.

LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DE LA PRESQU'ILE DE LA CARAVELLE

Créée le 02 mars 1976, la Réserve Naturelle Nationale de la Presqu'île de la Caravelle était la première RNN classée en Outre-Mer au titre de la loi de protection de la nature du 10 juillet 1976 et fêtait ainsi ses 40 ans en 2016.

II 4 A. POLICE DE LA NATURE PO

La surveillance et les actions de police sur la réserve ont mobilisé les gardiens de l'environnement 230 jours, soit un total de 420 jours agents. Ces chiffres incitent à poursuivre ces actions pour l'année 2017. La surveillance est assurée par 10 gardiens dont un à 0,80 ETP, un à 0,60 ETP et les autres de 0,05 à 0,20 ETP. Neuf d'entre eux sont commissionnés et cinq sont assermentés.

Afin d'optimiser l'action police sur la réserve et d'assurer les actions prévues dans le plan de gestion (P01, P02, P03, P06, P07), cette surveillance est organisée sur la base de plannings hebdomadaires tenant compte des périodes d'affluence (week-ends, Pâques, Pentecôte, Tour des Yoles...), des infractions courantes à prévenir (présence de chiens, prélèvements de crabes, d'oursins, de lambis, hors-piste, stationnement anarchique...), des cycles biologiques des espèces (oiseaux marins, tortues marines, Moqueur à Gorge Blanche), des zones à enjeux...

Malgré les verbalisations et rappels à la réglementation, quatre infractions sont récurrentes :

- la circulation hors piste
- la pêche et la détention de matériel de pêche
- l'introduction d'animaux domestiques (chiens)
- la présence de ratières autour de la Baie du Trésor.

En 2016, la vigilance a ainsi été accrue dans les secteurs propices à ces infractions :

- dans les mangroves pour les chasseurs de crabes
- sur le pourtour de la Baie du Trésor pour les braconniers d'oursins et de lambis
- au niveau de l'Anse Météo pour les pêcheurs côtiers
- sur les sentiers illégaux pour les hors-pistes
- à l'entrée de la réserve pour la circulation de chiens et de véhicules à moteur.

GRÂCE À CES MESURES, NOUS OBSERVONS 33,3 % D'AUGMENTATION DES PROCÉDURES DE VERBALISATION POUR CES TYPES D'INFRACTION ET 37,5 % TOUTES INFRACTIONS CONFONDUES, SOIT 11 PV EN 2016 CONTRE 8 EN 2015.

PV 2015	PV 2016	INFRACTION
2	4	Introduction de chien dans la réserve
4	3	Circulation hors-piste, pêche et détention de matériel de pêche
0	1	Exercice de la chasse, Transport et enlèvement irrégulier d'animal non domes-
0	2	Circulation et Stationnement de véhicule motorisé en dehors de la zone autorisée
0	1	Circulation en dehors des sentiers
1	0	Pratique du VTT interdite dans la réserve
1	0	Activité commerciale sur la réserve

11 procès-verbaux dressés

NUMÉRO	INFRACTION
PV 16-01-03	Introduction de chien dans la réserve
PV 16-01-06	Circulation hors-piste, pêche et détention de matériel de pêche
PV 16-03-16	Introduction de chien dans la réserve
PV 16-04-39	Exercice de la chasse, Transport et enlèvement irrégulier d'animal non domestique,
PV 16-08-61	Circulation et Stationnement de véhicule motorisé en dehors de la zone autorisée
PV 16-09-65	Circulation en dehors des sentiers
PV 16-09-69	Introduction de chien dans la réserve
PV 16-10-74	Circulation hors-piste, pêche et détention de matériel de pêche
PV 16-10-75	Circulation hors-piste, pêche et détention de matériel de pêche
PV 16-11-79	Circulation et Stationnement de véhicule motorisé en dehors de la zone autorisée
PV 16-12-84	Introduction de chien dans la réserve

20 rapports de constatation rédigés

NUMÉRO	INFRACTION
RC 16-02-09	Introduction de chien dans la réserve
RC 16-03-12	Feu au sol
RC 16-03-13	Circulation hors sentier et prélèvement de végétaux
RC 16-03-21	Patrouille de routine
RC 16-04-25	Circulation hors sentier. Introduction de chien,
RC 16-05-40	Constat sentiers illégaux
RC 16-05-46	Introduction de chien dans la réserve
RC 16-05-49	Compte-rendu campagne de dératisation
RC 16-07-54	Circulation hors sentier - Feu au sol
RC 16-07-58	Echouage d'une tortue morte
RC 16-08-50	Compte-rendu sur la détérioration du deck
RC 16-08-60	Introduction de chien dans la réserve
RC 16-08-62	Randonnée nocturne organisée par l'association Madin'scapade
RC 16-08-63	Circulation hors piste - Pêche
RC 16-09-67	Circulation hors sentier et transport d'animaux non domestiques
RC 16-09-7	Grillages forcés
RC 16-11-77	Circulation hors sentier
RC 16-11-78	Circulation hors piste, pêche et détention de matériel de pêche
RC 16-11-80	Détention non autorisée d'engin de pêche
RC 16-12-8s	Dispositif de capture

II 4 B. SUIVIS, ÉTUDES, INVENTAIRES SE ET RECHERCHE RE

Plusieurs études ou opérations ont été réalisées dans le but d'améliorer la gestion et les connaissances scientifiques sur la RNNC. Ces missions se sont déroulées sur 66 jours pour un total de 131 jours / agents.

II 4 B a. DISPOSITIF DE SUIVI DE LA VARIATION INTER ET INTRA ANNUELLE, DE CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE LEURS IMPLICATIONS SUR LA CONSERVATION DU MOQUEUR GORGE BLANCHE (DISC: DISPOSITIF DE SUIVI DES CHANGEMENTS)

Compte tenu des enjeux de conservation du Moqueur à Gorge Blanche (*Ramphocinclus brachyurus brachyurus*), le PNRM, en collaboration avec le CNRS, réalise sur 3 ans, à compter de 2015, une étude de la variation inter et intra annuelle, de changements environnementaux et de leurs implications sur la conservation de l'espèce selon 3 volets :

- une analyse de l'évolution de la végétation et de son impact sur la nidification et l'alimentation du Moqueur à gorge blanche (SE16), axe écologique ;
- un suivi de l'évolution des activités d'animation et de nature et leur impact sur la survie du Moqueur à gorge blanche (RE2), axe sociologique ;
- le suivi de l'évolution des populations de Moqueur à gorge blanche sur une période de trois ans (SE12, SE15), axe biologique.

En 2016, les partenaires de ce projet se sont accordés sur 6 dispositifs :

- "Record" suit les changements de comportements des Moqueurs
- "Canopy" évalue les changements de couvertures forestières
- "Killer" s'intéresse à la régulation des prédateurs
- "LandUse" observe la fréquentation et les comportements des visiteurs
- "Catchnig" mesure les changements des variables biologiques du Moqueur
- "Breeding" étudie les changements dans la nidification

Cette année 2 a ainsi été l'occasion de mettre en œuvre ces dispositifs de recherche et de commencer le recueil de données en fonction de la scientificité des protocoles et de la capacité de pérennisation de leur mise en œuvre. Afin de répondre à cette double contrainte, l'organisation a été menée en 8 tâches :

- l'exploration statistique de données existantes, réalisée à 100 %, montre les changements comportementaux du Moqueur à gorge blanche suivant la période ;
- la formation d'au moins un agent, réalisée à 50 %, est menée au fil de l'eau ;
- le marquage de Moqueurs à gorge blanche, réalisée à 40 %, avec 17 individus munis de flag dans la RNNC et 21 à l'extérieur, avec un faible taux de recapture ;
- la collecte d'images de la végétation, réalisée à 20 %, s'est pour l'instant limitée au choix des logiciels ;
- la collecte de données sur le dérangement, réalisée à 70 %, grâce à 271 actions comportementales décrites à partir d'enregistrements vidéo automatisés ;
- le sexage des Moqueurs à gorge blanche, réalisée à 80 %, par l'intermédiaire de prélèvements sanguins dénombant 10 mâles et 7 femelles sur les 17 individus capturés dans la RNNC et 17 mâles et 4 femelles à l'extérieur ;
- la parasitologie de Moqueurs à gorge blanche, réalisée à 80 %, précise leur état de santé, soit 2 mâles porteurs de parasites dont 1 dans la RNNC ;
- la conception d'indicateurs, réalisée à 30 %, permettant de pérenniser les dispositifs est en cours à l'aide de méthodes de calcul à confirmer.

Ce Dispositif de Suivi des Changements (DiSc) est à 59 % de taux de réalisation global.

II 4 B b. SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS (STOC)

Depuis 2012, le suivi temporel des oiseaux communs a pour objectif de suivre la dynamique de leurs populations grâce à un protocole standardisé basé sur la réalisation de points d'écoute et d'observation. Grâce à 59 transects en 2016, il a permis d'acquérir des informations régulières sur l'avifaune, les espèces invasives et les tendances évolutives.

Avec 6 contributeurs, le PNM a suivi 13 transects, dont 2 dans la RNNC (SE13) :

- > **le transect "phare caravelle"**, au niveau du grand sentier (du parking au phare), avec 17 espèces pour 123 individus recensés ;
- > **le transect "petit sentier RNC"**, au niveau du petit sentier (du départ à la mangrove), avec 13 espèces pour 160 individus recensés.



II 4 B c. SUIVI DES OISEAUX MARINS ET LUTTE CONTRE LA PRÉDATION

De l'îlet Lapin à la pointe Caracoli nidifient des populations d'oiseaux marins. Un contrôle mensuel de l'avifaune marine est réalisé tout au long de l'année. Pendant la période de nidification, de juin à septembre, ces contrôles sont intensifiés à raison d'un suivi hebdomadaire. Cependant, au regard des années précédentes, ces colonies mixtes ne sont pas revenues sur leurs lieux habituels de nidification autour de la météo, mais se sont cantonnées à l'îlet Lapin.

Suite aux constats de prédation, principalement au niveau de la Station Météo étant le site le plus fréquenté par ces oiseaux, un contrôle est effectué en parallèle. Un dispositif de lutte par piégeage mécanique des prédateurs a été réalisé. L'effort de piégeage et sa régularité ont été renforcés afin de pallier au manque d'efficacité constaté en 2015. Du 05/04/2016 au 19/05/2016, a ainsi été renouvelée la campagne de piégeage visant à réguler rats et mangoustes sur la pointe météo, afin d'améliorer les chances de reproduction des sternes bridées et fuligineuses. Pour cela, 30 pièges ont été disposés sur le site. Cette année, l'action de régulation a permis l'élimination de 21 rats et de 7 mangoustes.

Toutefois, plusieurs attaques (environ 3) de Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) sur la population de sternes ont été constatées.

II 4 B d. SUIVI DU MILIEU MARIN DE LA BAIE DU TRÉSOR

Suite au stage initié par la DEAL et réalisé en étroite collaboration avec les gardiens du PNM en 2015, le protocole de suivi des herbiers et coraux de la baie du Trésor a été expérimenté par ces derniers. Faute de financement, ce suivi n'a pas encore été réalisé et devrait débuter en 2017 afin de concorder avec le projet d'extension de la réserve.

II 4 C. TRAVAUX UNIQUES TU, TRAVAUX D'ENTRETIEN TE

Les agents du PNM ont participé à des opérations institutionnelles, techniques de terrain, d'organisation et rédactionnelles liées à la RNNC. Ces missions techniques ont mobilisé les agents durant 64 jours, soit un total de 97 jours / agents.

II 4 C a. ENTRETIEN DES SENTIERS

L'entretien des sentiers a été assuré par les gardiens de l'environnement et des agents de l'équipe technique du PNM sous la forme suivante : nettoyage, ramassage de déchets, coupe d'herbes, petit entretien des équipements (TE1, TE3, TE8, TE9, SE25, TE10)...

II 4 C b. TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DES SENTIERS

Les équipes du PNM ont réalisé les tâches quotidiennes d'aménagement et d'entretien des sentiers et équipements de la RNNC tout au long de l'année.

L'utilisation de sentiers hors-piste par les braconniers et/ou randonneurs a été constatée. Afin de lutter contre le braconnage et réduire le potentiel dérangement pour la faune, dont le moqueur gorge-blanche, un projet de fermeture des accès de ces sentiers hors-piste par des grillages est envisagé.

II 4 C c. SIGNALÉTIQUE

Au cours de leurs patrouilles, les agents du PNM ont recensé l'usure et/ou la dégradation de certaines infrastructures liées à la signalétique ou à l'aménagement de la RNNC :

- A cause de la fréquentation, du temps et de la météo, les emmarchements en bois ont subi des altérations. Certaines planches sont très abîmées et laissent parfois des tiges métalliques apparentes. Outre l'aspect dégradé impactant l'image de la réserve, cela pourrait être une cause de blessure pour les visiteurs et agents ;
- Des panneaux indicateurs visant à améliorer l'expérience des visiteurs ont subi des dommages conséquents et sont, ou ne seront bientôt, plus en mesure de remplir correctement leurs fonctions ;
- Certaines barrières de protection sont également sujettes à l'usure du temps et du climat, laissant à découvert des zones potentiellement dangereuses pouvant porter atteinte à la sécurité du public.

Des travaux seront réalisés afin de pallier ces dégâts matériaux.

II 4 D. PÉDAGOGIE, INFORMATION, ANIMATION, ÉDITIONS PI

II 4 D a. PÉDAGOGIE, ANIMATION, INFORMATION

Des interventions se déroulent sur le territoire de la RNNC dans le cadre d'une part d'un projet pédagogique mis en place entre le rectorat et le PNM et d'autre part suite aux demandes ponctuelles d'autres organismes. Ces interventions pédagogiques permettent à tous de découvrir ces espaces naturels protégés tout en prenant conscience de l'importance du respect de la réglementation en vigueur.

II 4 D a1. Interventions auprès des scolaires

Les interventions auprès de scolaires se sont principalement déroulées dans le cadre d'un projet pédagogique mis en place entre les établissements et le PNM. Ces interventions pédagogiques (PI7) ont pour objectif de permettre aux scolaires de découvrir les espaces et les espèces de la réserve tout en respectant la réglementation en vigueur. Des écoles de différentes communes (Diamant, Fort-de-France,

Gros-Morne, Lorrain, Robert, Sainte-Marie, Trinité...) ont bénéficié de ces programmes d'activité. Le PNM a réalisé 14 journées d'activités au titre des classes environnement, avec 14 établissements scolaires (principalement des écoles primaires). Soit un total de 639 élèves pour 25 jours / agents.

II 4 D a2. Interventions auprès d'adultes, d'associations

Le PNM a également réalisé 11 autres interventions par l'accompagnement et la présentation de la réserve à des groupes associatifs, des universitaires (IUT), des agents de la commune de Trinité et différents média (PI9). Soit un total de 20 jours/agent pour un public de 248 personnes.

II 4 D a3. Animations

Dans le cadre de son programme d'Animation (PI14) du Territoire, le PNM a organisé le vendredi 29 juillet 2016 les "Nocturnes de Dubuc", avec notamment une balade nocturne (du Château Dubuc au Phare) qui a permis de sensibiliser 80 personnes à l'intérêt de la RNNC, parmi les 350 participants de la manifestation au Château Dubuc.

II 4 D a4. Information

Dans le cadre des missions de base des gardiens de l'environnement, une information continue est réalisée tout au long de l'année auprès de plusieurs centaines de personnes, soit des personnes en visite (sentiers, parking) ou en situation de pré-infraction (PI10). 8

I 4 D b. COMMUNICATION, ÉDITIONS

Le service Communication, en relation avec la Direction Protection et Aménagement du Territoire, met en œuvre les actions de communication autour des réserves naturelles : rédaction des communiqués de presse, prise de photos (PI4), réflexion sur le plan de communication (PI1), accueil de journalistes, conception d'outils (PI5), ...

Le mercredi 04 mai 2016, en Préfecture, a eu lieu la signature des conventions définissant l'attribution annuelle de l'aide financière apportée par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, notamment la convention de fonctionnement, de gestion, de protection et de mise en valeur des Réserves Naturelles Nationales de l'île.

Le Président du Parc, Louis BOUTRIN, a rappelé les missions de protection et de valorisation du PNM et présenté les atouts des réserves des îlets de Sainte-Anne et de la presqu'île de la Caravelle. Il a également indiqué que la Martinique se portait candidate afin de recevoir le prochain Congrès des Réserves Naturelles de France en 2017.



En 2016, de nombreuses actions de communication ont été menées pour fêter les 40 ans de la Réserve et ainsi en justifier l'intérêt et la valoriser.

Les gardiens de l'environnement ont accompagné des journalistes de Martinique 1ère pour la découverte de la Caravelle. De courts modules vidéo pour Services 1ère appelés "La minute Environnement avec le PNRM" ont été élaborés et diffusés à la télévision, notamment une semaine réservée à la Caravelle du lundi 29 février au vendredi 4 mars.

DIFFUSION	THÈME DU MOBILE
20 janvier	La RNN de la Presqu'île de la Caravelle
25 janvier	Le Moqueur à gorge blanche
11 mars	Les Réserves naturelles
29 février	Les oiseaux de la Caravelle
1 mars	Les insectes de la Caravelles
2 mars	Le Raisinier de la Caravelle, le cocoloba
3 mars	La Baie du Trésor
4 mars	Partons à la Découverte de la Caravelle, les randonnées de la Caravelle
5 octobre	Le Raisinier de la Caravelle

Ces vidéos ont également été postées en parallèle sur le site Facebook Services 1ère.

Des articles Facebook ont également été postés sur la page du PNM :

DATE	THÈME DE L'ARTICLE
27 février	Les randonnées de la Caravelle
02 mars	Les 40 ans de la RNNC
11 mars	Vidéo Services 1ère "Les randonnées de la Caravelle"
14 mars	Vidéo Services 1ère "Les oiseaux de la Caravelle"
04 mai	Signature de la convention de fonctionnement des RNN

Toujours dans le cadre des 40 ans de la RNNC, six bâches ont été éditées (voir Annexe 9) :

- >> Paysages et Géologie
- >> Habitats Littoraux
- >> Habitats Terrestres
- >> Le Moqueur à Gorge blanche
- >> La gestion de la réserve naturelle nationale de la Presqu'île de la Caravelle
- >> Le milieu marin

Lors de la Fête de la Science 2016, le PNM était présent au Village des Sciences et avait notamment présenté les 40 ans de la RNNC (bâches, dépliants...). Des gardiens de l'environnement du PNM apparaissent d'ailleurs dans le film bilan de la Fête de la Science réalisé par le Carbet des Sciences.

Par ailleurs, dans le cadre des manifestations diverses organisées par le PNM sur le territoire, le personnel diffuse systématiquement des informations sur les sites gérés par le PNM, dont la RNNC, notamment par l'intermédiaire des nouveaux dépliants, présentant la réserve, réalisés en 2015.

II 4 E. GESTION ADMINISTRATIVE AD

II 4 E a. PROJET D'EXTENSION DE LA RÉSERVE

Dans le cadre du projet d'extension marine de la RNNC, une nouvelle rencontre avec les marins pêcheurs a eu lieu le 23 mai 2016. Elle a permis de confirmer les limites de la bande de 50 m au nord de la réserve actuelle, de la pointe du Diable à la pointe de la Station Météo, visant à protéger les colonies de corail corne d'élan, *Acropora palmata*. Dans cette zone, seule la pose de filets de pêche sera interdite.

II 4 E b. Coordination de l'équipe affectée à la gestion de la réserve

L'ensemble du personnel est constitué par des agents du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique (AD15, AD16, AD17, AD18, TE11). Les missions et temps de travail ont été répartis de la façon suivante :

AGENT	ETP	DOMAINES D'ACTIVITÉS
THOMAS ALEXANDRINE	0,80	Surveillance, animation, suivi scientifique
PASCAL VATBLE	0,60	Surveillance, animation, suivi scientifique
SAMUEL ATTIDORE	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
CHRISTOPHE AUGUSTE	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
YOAN BELROSE	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
BRUNO CABRERA	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
ANNE-SOPHIE DEGRAS	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
CHARLES JUNKERE	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
JEAN-CLAUDE NICOLAS	0,10	Surveillance, animation, suivi scientifique
LÉVY MAUGÉE	0,05	Surveillance, animation, suivi scientifique
NADINE VENUMIERE (8 MOIS)	0,40	Gestion scientifique, financière et technique
LAURENT LOUIS-JEAN (2 MOIS)	0,40	Gestion scientifique, financière et technique
MAURICE VEILLEUR	0,05	Gestion scientifique, administrative et technique

Voir annexe 5 "Ventilation des dépenses courantes 2016 de la RNNC par domaines d'activités"

II 4 E c. Veille naturaliste

Mis en place dans le cadre du programme Life+ CAP DOM, le site internet Faune Martinique est depuis juin 2014 administré par le Parc Naturel Régional de la Martinique. Faune Martinique est un outil de science participative permettant au grand public et aux professionnels de la gestion d'espaces naturels, de saisir leurs données naturalistes.

En 2016, 284 observations relatives à la RNNC (AD20) ont été saisies sur le site à différents points (lieux-dits de Faune Martinique) par des personnes extérieures au PNRM, voire de passage en Martinique, mais également par les agents du PNM (gardes, conservateur, chargé de mission). 43 espèces différentes ont été observées, dont les espèces d'oiseaux rares que sont la Paruline noir et blanc, le Martinet polioures, la Petite sterne, l'Huîtrier d'Amérique et bien sûr le Moqueur à gorge blanche, mais aussi une espèce d'amphibien rare, l'Hylodes de Johnstone.

Voir annexe 3 "Liste des observations 2016 relative à la RNNC sur Faune Martinique"

II 4 E d. REPRÉSENTATION DE LA RNNC

Les agents du PNRM œuvrant à la gestion de la RNNC ont participé à plusieurs rencontres ou réunions (AD24, AD25) :

- Le Congrès RNF 2016 s'est tenu du 6 au 9 avril 2016 à Salavas (Ardèche). Les RNN et le PNRM y étaient représentés par :

M. **Louis BOUTRIN**, Président du PNM

M. **Jean-Claude NICOLAS**, Chef du Service Police de la Nature du PNM

M. **Thomas ALEXANDRINE**, Gardien de l'environnement référent de la RNNC et Président de la Commission Outre-Mer de RNF

- > Rencontres Ornithologiques en Guadeloupe
- > Séminaire Réseau National d'Échouages à la Rochelle
- > Atelier sur la gestion des espèces exotiques envahissantes à Montserrat
- > Réunion des gestionnaires des espaces protégés de Martinique



II 5.

LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DES ILETS DE SAINTE-ANNE

La réserve naturelle des Îlets de Sainte-Anne a été confiée en cogestion au PNM (*gestion administrative, scientifique, technique, animation, communication, surveillance*) et à l'ONF (*participation à la surveillance et à l'aménagement*).

II 5 A. POLICE DE LA NATURE PO

Cette année, 296 jours ont été consacrés à la surveillance de la réserve par les gardes du PNM, soit un total de 484 jours/agent. Elle est assurée par 12 gardes animateurs dont 1 à 0,80 ETP (Équivalent Temps Plein), 2 à 0,40 ETP, 6 à 0,20 ETP et les autres à 0,05 ETP. Neuf d'entre eux sont commissionnés et cinq sont assermentés.

Afin d'optimiser l'action police sur la réserve et d'assurer les actions prévues dans le plan de gestion (P01, P03, AD1), cette surveillance est organisée sur la base de plannings hebdomadaires tenant compte des périodes d'affluence (week-ends, Pâques, Pentecôte, Tour des Yoles...), des infractions courantes à prévenir (débarquement sur le banc de sable, présence dans les 100m...), des cycles biologiques des espèces (oiseaux marins, limicoles, tortues marines) ...

1 procès-verbal dressé

NUMÉRO	INFRACTION
PV 16-05-43 MB	Débarquement sur l'îlet Hardy embarcation personnes et chien

8 rapports de constatation rédigés

NUMÉRO	INFRACTION
RC 16-03-19 LM	Circulation et pêche dans les 100m de la RNNISA
RC 16-04-22 SA	Pêche dans la zone de cantonnement Pénétration sur la RNNISA et campeur sur l'îlet Chevalier
RC 16-04-26 LM	Pénétration dans les 100m de l'îlet Hardy
RC 16-04-27 LM	Pénétration dans les 100m de l'îlet Hardy
RC 16-04-29 LM	Mouillage dans le périmètre des 100m de l'îlet Hardy
RC 16-04-29 LM	Pénétration et pêche dans les 100m de l'îlet Hardy
RC 16-05-47 LM	Pénétration dans les 100m de l'îlet Hardy
RC 16-12-86 YB	Pénétration de personnes sur la RNNISA

En raison du manque de balisage matérialisant le périmètre de protection, les actions de police se limitent souvent à des rappels de la réglementation auprès des contrevenants, qui dans la plupart des cas se montrent compréhensifs.

Lors de la période d'ouverture de pêche aux oursins, les 17, 18, 19 et 20 octobre, les gardiens de l'environnement se sont fortement mobilisés afin de veiller au respect de la réglementation et ont été accompagnés par des agents de la Direction de la Mer.

Nous avons globalement un bon respect de la réglementation en vigueur. Toutefois, la remise en état du balisage devrait nous permettre une meilleure efficacité.

II 5 B. SUIVIS, ÉTUDES, INVENTAIRES SE ET RECHERCHE RE

Ces îlets constituent un des plus importants sites de nidification pour les oiseaux marins pour la Martinique et des Antilles : plus de 12 000 couples d'oiseaux nidifient chaque année sur ces îlets.

Ces missions ont mobilisé les gardiens de l'environnement sur environ 38 jours pour un total de 65 jours/agent.

II 5 B a. SUIVI DES POPULATIONS D'OISEAUX MARINS

Le suivi des populations d'oiseaux a été réalisé en 2016 par les agents du PNRM et s'est déroulé sous la forme suivante :

- suivi de la reproduction des Sternes bridées et des Noddis bruns grâce à des transects, et pour les Pailles en queue grâce à des visites hebdomadaires des nids (SE7) ;
- de l'enrichissement de la base de données des Puffins d'Audubon grâce aux opérations de baguage (SE8) ;
- estimation de l'effectif des Sternes bridées et Noddis bruns à partir des points de comptage (SE6) ;
- observation de la répartition spatiale des colonies de Sternes et de Noddis bruns (SE6, AD2)
- observation des traces de prédation (SE4).

Le suivi de la reproduction des Pailles en queue a permis l'observation de 28 tentatives dont 25 réussites, soit un succès reproducteur de 89 %.

Le suivi de la reproduction des Noddis sous la forme de deux transects montrait en 2015 une nette différence de succès reproducteur entre :

- le transect situé sur la façade au vent (pas de fréquentation) : **55 %** ;
- le transect situé sur la façade sous le vent (présence de contrevenants) : **25%**

En mai 2016, 37 nids ont été comptabilisés sur les deux transects, mais leur suivi n'a pu être fait à cause de conflit avec d'autres missions à cette période.

De fin juin à fin juillet, seulement 6 nids ont pu être observés dont 3 réussites.

Ces informations rendent impossible l'estimation du succès reproducteur en 2016.

Le suivi de la reproduction des Sternes bridées est difficilement réalisable car les poussins sont nidifuges. La recherche des œufs et des poussins n'est pas toujours possible et demande un temps de passage très long dans la zone de reproduction de cette espèce, ce qui provoquerait un dérangement trop important de la colonie.

Les Sternes fuligineuses, représentant la majeure partie des colonies d'oiseaux venant sur la RNNISA, se sont installées tardivement et progressivement à partir du mois d'août sur les 4 îlets de la réserve et sont reparties suite au passage de la tempête tropicale Matthew, ayant dévasté tous les nids, le 29 septembre.

II 5 B b. SUIVI DES LIMICOLES

Depuis 2012, le PNRM a relancé son programme de suivi des limicoles côtiers, en collaboration avec Réserves Naturelles de France, le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO), le CNRS et l'Université de la Rochelle

Conformément au protocole proposé dans le cadre du volet "limicoles côtiers" de l'Observatoire Patrimoine Naturel Littoral RNF, les comptages organisés sur le littoral de la Martinique reposent sur une méthode de recensement avec estimation directe des bandes d'oiseaux posés et / ou en vol.

Les recensements sont effectués chaque mois (autant que possible, autour du 20 de chaque mois) et l'effort d'observation durant la période de présence (tous les 10 jours). La RNNISA fait partie des sites de recensement. En 2016, les résultats de ces recensements pour la RNNISA (SE21) sont les suivants :

NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	NOMBRE D'INDIVIDUS RECENSÉS
Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>	26
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	72
Pluvier semipalmé	<i>Charadrius semipalmatus</i>	1
Chevalier griveté	<i>Actitis macularius</i>	5
Tournepiere à collier	<i>Arenaria interpres</i>	32
Huitrier d'Amérique	<i>Hæmatopus palliatus</i>	1
indéterminé		30

II 5 B C. OBSERVATIONS D'AUTRES ESPÈCES

Lors des missions de surveillance et de suivi, d'autres espèces ont été observées sur la réserve (SE4, AD2) :

NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	NOMBRE D'OBSERVATIONS	NOMBRE D'INDIVIDUS RECENSÉS
Frégate superbe	<i>Fregata magnificens</i>	6	18
Hirondelle à ventre blanc	<i>Progne dominicensis</i>	12	34
Sterne royale	<i>Thalasseus uaximus</i>	1	1
Tourterelle à queue carrée	<i>Zenaida aurita</i>	1	2
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion hallætus</i>	1	1
Merle	<i>Quiscalus lugubris</i>	26	75

La réserve est également fréquentée par les tortues marines. Des traces de ponte ont été observées sur le banc de sable de l'Ilet Hardy.

II 5 B D. ÉCOLOGIE ET CONSERVATION DU PUFFIN D'AUDUBON

En 2016, la session de capture a été organisée comme chaque année en mai sur l'Ilet Hardy (RE1). L'objectif principal est de compléter les données sur la dynamique de populations sur l'espèce, de récupérer les capteurs posés sur les pattes des puffins en 2012. Pour rappel, ces capteurs sont censés donner des informations sur les trajectoires effectuées par les puffins nichant sur la RNISA et sur les profondeurs de plongée lors de la recherche de nourriture.



II 5 B e. CONTRÔLE DE LA DÉRATISATION

Le contrôle de l'absence de rat (SE5) sur la réserve n'a pu être réalisé en 2016 à cause des mauvaises conditions climatiques à la période prévue. Elle fut réalisée du 17 février au 4 avril 2017, en collaboration avec l'association SEPANMAR. Aucun rat n'a été capturé et aucune trace de présence observée.

II 5 B f. SUIVI DE LA VÉGÉTATION

La dernière étude floristique de la RNNISA, réalisé par le bureau d'étude "LUREL ENVIRONNEMENT" en 2008, a permis de dresser un inventaire floristique détaillé ainsi que la carte de la végétation pour chaque îlet de la réserve.

Un stage a été réalisé en 2016 par Axel-Hugo BORIN en deuxième année d'IUT à l'Université de Perpignan sur :

- L'actualisation de la cartographie des colonies d'oiseaux en parallèle avec la carte de végétation (SE10) et
- La caractérisation de l'état des populations de l'espèce d'intérêt patrimonial *Euphorbia balbisii*, appelée aussi *Chamaesyce balbisii*, présente sur la réserve (SE11).

Les résultats de cette étude ont permis de :

- **l'état peu préoccupant de l'espèce *Chamaesyce balbisii* aux vues de sa faible sensibilité et de son abondance,**
- Dénombrer 21 espèces végétales dont deux d'intérêt patrimonial
- De créer une base de données SIG propre qui pourra servir aux prochaines études cartographiques de la réserve.

II 5 C. PÉDAGOGIE, INFORMATION, ANIMATION, COMMUNICATION, ÉDITIONS PI

II 5 C a. PÉDAGOGIE, ANIMATION, INFORMATION

Ont été consacrés à ces activités un total de 15 jours/agent.

II 5 C a1. Interventions auprès des scolaires

Le Service Éducation à l'Environnement et la Direction de l'Animation du Territoire du PNRM ont mis en place avec le rectorat un projet pédagogique autour de la RNNISA, l'îlet chevalier et la Baie des Anglais, comportant 2 phases :

- **PHASE I** : Visite du circuit d'interprétation de l'îlet Chevalier
- **PHASE II** : visite en bateau des îlets de la RNNISA et de la Mangrove de la Baie des Anglais

Le PNRM a réalisé 6 journées d'activités au titre des classes Environnement, avec 192 élèves d'écoles primaires (PI3).

II 5 C a2. Animations

Le PNRM a réalisé 3 interventions pédagogiques pour des associations et des groupes autour des thèmes suivants : intérêt écologique de la réserve, découverte de la mangrove, réglementation, les opérations de suivi et de surveillance, le fonctionnement d'une réserve naturelle...

II 5 C a3. Information

La mission d'information a été réalisée auprès du public suivant :

- Personnes en situation de pré-infraction,
- Prestataires nautiques et leurs clients, des dépliants leur ont également été distribués (PI5) ; une affiche présentant la réserve et sa réglementation a été réalisée à destination des clients de ces acteurs économiques et la charte de bonne conduite signée en 2005 et actualisée en 2015 par les acteurs de la zone (Voir annexe 2 "Charte de bonne conduite" et "Formulaire d'adhésion à destination des acteurs")

II 5 C b. COMMUNICATION

Le service Communication, en relation avec la Direction Protection et Aménagement du Territoire, met en œuvre les actions de communication autour des réserves naturelles, notamment la réalisation de supports de presse (articles, reportages télé et radios...), l'accueil de journalistes, la prise de photos, la tenue d'une page Facebook, les réflexions sur le plan de communication, la conception d'outils (PI7) ...

Dans ce cadre, le vendredi 17 juin 2016, le Président du Parc Naturel de Martinique, Louis BOUTRIN et le Préfet de Martinique, Fabrice Rigoulet-Roze ont effectué une visite de la Réserve Naturelle des Îlets de Sainte-Anne. Étaient aussi présents Jean-Louis VERNIER, Directeur adjoint de la DEAL, Sylvain LEONARD, Directeur de l'ONF, Michel PELTIER, Directeur de la Mer, et la presse locale.

Plusieurs sujets ont été abordés lors de cette rencontre sur le terrain, notamment le programme de gestion scientifique (connaissance et suivi des populations d'oiseaux), le programme de surveillance, le projet de maison d'accueil et le projet d'extension vers la mangrove de la baie des anglais.



Cette visite faisait suite à la signature, le mercredi 04 mai 2016 en Préfecture, de la convention de fonctionnement, de gestion, de protection et de mise en valeur des réserves attribuée annuellement par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Le Président du PNM, Louis BOUTRIN, a rappelé les atouts des réserves et indiqué que la Martinique se portait candidate afin de recevoir le prochain Congrès des Réserves Naturelles de France en 2017.



Les gardiens de l'environnement ont accompagné des journalistes de Martinique 1ère pour la découverte des Réserves Naturelles. De courts modules vidéo pour Services 1ère appelés "La minute Environnement avec le PNRM" ont été élaborés et diffusés à la télévision, notamment sur la présentation de la RNNISA et de ses espèces d'oiseaux :

DIFFUSION	THÈME DU MODULE
11 janvier	Le Paille en queue
18 janvier	La Sterne bridée
28 janvier	Les limicoles
16 février	Les Réserves Naturelles
19 février	Le Puffin d'Audubon
22 février	Le Noddi brun
10 mars	La réserve Naturelle des îlets de Sainte-Anne
05 avril	La Stern fuligineuse
27 avril	Les limicoles
26 septembre	Le Paille en queue
13 octobre	La Sterne bridée

Ces vidéos ont été postées en parallèle sur le site Facebook Services 1ère.

Des articles Facebook ont également été postés sur la page du PNM :

DATE	THÈME DE L'ARTICLE
20 juin	Visite RNNISA par le président u PNM et le Préfet de MArtinique
04 mai	Signature de la convention de fonctionnement des RNN
05 avril	Visite éducative de la RNNISA par les gardiens de l'environnement
31 mars	Sortie découverte en bateau aux îlets de Sainte-Anne pour Pâques
11 mars	Vidéo Services 1ère "La RNN des îlets de Sainte-Anne"

Par ailleurs, dans le cadre des manifestations diverses organisées par le PNM sur le territoire, le personnel diffuse systématiquement des informations sur les sites gérés par le PNM, dont la RNNISA, notamment par l'intermédiaire des nouveaux dépliants, présentant la réserve, réalisés en 2015.

II 5 C c. Veille naturaliste

Mis en place dans le cadre du programme Life+ CAP DOM, le site internet Faune Martinique est depuis juin 2014 administré par le PNM. Faune Martinique est un outil de science participative permettant au grand public et aux professionnels de la gestion d'espaces naturels, de saisir leurs données naturalistes.

En 2016, aucune donnée relative à la RNNISA n'a été saisie sur le site par les agents du PNM (gardes, conservateur, chargé de mission) en dehors des missions de suivi des oiseaux marins, par les bénévoles participant à des opérations de gestion sur la réserve ou par des observateurs divers. Cet outil (PI12) représente un atout en termes de saisie et de valorisation des données naturalistes hors protocoles scientifiques, notamment pour l'actualisation des listes d'espèces sur la faune de la réserve. Un travail de communication relative à cet outil devra être renforcé afin de mieux le valoriser.

II 5 D. GESTION ADMINISTRATIVE AD

II 5 D a. COORDINATION DE L'ÉQUIPE AFFECTÉE À LA GESTION DE LA RÉSERVE

L'ensemble du personnel est constitué par des agents du PNRM (AD8, AD7, AD9, AD10, AD11, TE1) et de l'ONF. Les missions et temps de travail ont été répartis de la façon suivante :

AGENT	ETP	DOMAINES D'ACTIVITÉS
MARCEL BOURGADE	0,40	Surveillance, animation, suivi scientifique, aménagement
MAURICE MIAN	0,60	Surveillance, animation, suivi scientifique, aménagement
JEAN-CLAUDE NICOLAS	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique, aménagement
LEVY MAUGEE	0,80	Surveillance, animation, suivi scientifique
SAMUEL ATTIDORE	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
CHRISTOPHE AUGUSTE	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
YOAN BELROSE	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
BRUNO CABRERA	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
ANNE-SOPHIE DEGRAS	0,10	Surveillance, animation, suivi scientifique
THOMAS ALEXANDRINE	0,05	Surveillance, animation, suivi scientifique
CHARLES JUNKERE	0,05	Gestion scientifique, financière et technique
PASCAL VATBLE	0,05	Gestion scientifique, financière et technique
NADINE VENUMIERE (8MOIS)	0,40	Gestion scientifique, financière et technique
LAURENT LOUIS-JEAN (2 MOIS)	0,40	Gestion scientifique, financière et technique
MAURICE VEILLEUR	0,05	Gestion financière et administrative

Voir annexe 4 "Ventilation des dépenses courantes 2016 de la RNNISA par domaines d'activités

II 5 D b. Représentation de la RNNISA

Les agents du PNRM œuvrant à la gestion de la RNNISA ont participé à plusieurs rencontres ou réunions (AD13, AD14) : - Le Congrès RNF 2016 s'est tenu du 6 au 9 avril 2016 à Salavas (Ardèche). Les RNN et le PNRM y étaient représentés par :

M. **Louis BOUTRIN**, Président du PNM

M. **Jean-Claude NICOLAS**, Chef du Service Police de la Nature du PNM

M. **Thomas ALEXANDRINE**, Gardien de l'environnement et Président de la Commission Outre-Mer de RNF

- >> Rencontres Ornithologiques en Guadeloupe
- >> Séminaire Réseau National d'Échouages à la Rochelle
- >> Atelier sur la gestion des espèces exotiques envahissantes à Montserrat
- >> Réunion des gestionnaires des espaces protégés de Martinique

II 6.

LE SUIVI DES POPULATIONS DE CHAUVES-SOURIS DE MARTINIQUE

CONTEXTE

La Martinique compte 11 espèces de Chiroptères qui sont les témoins d'une biodiversité remarquable sur cette île des petites Antilles. Elles représentent 100% des Mammifères indigènes de l'île.

Avec des régimes alimentaires variés et plus ou moins spécialisés, certaines espèces jouent un rôle essentiel dans la régénération forestière (nectarivores et frugivores) ou encore dans la limitation des populations d'invertébrés (insectivores). La connaissance sur ces espèces est relativement récente et les études menées notamment en 2004 et 2006 par ISSARTEL G. & al ont permis de mieux connaître leur aire de répartition et surtout de recenser une partie des gîtes utilisés par ces dernières.

Le Parc Naturel de Martinique (PNM) était co-financier d'un programme mené en 2015 et 2016 par le groupe chiroptères Outre-mer de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFPEM) (pilote : DEAL) visant à répondre à des objectifs d'expertises et d'évaluation des sites pour la mise en place d'outils de conservation adaptés à la protection des populations de chauves-souris de la Martinique. Dans ce cadre, un manque important a été identifié : aucune structure n'est engagée localement dans l'étude et la conservation de ces espèces. Il en résulte une absence de suivi régulier de l'état de conservation des populations présentes et donc des menaces qui peuvent peser sur ces espèces pourtant protégées.

L'enjeu de ce programme d'actions mené par le PNM est de pallier ce manque d'interlocuteur, formé et habilité à intervenir localement sur ce taxon.

OBJECTIFS

Durant cette première année d'actions, il s'agissait de développer un ensemble de mesures relatives au suivi et à la gestion des populations de chiroptères de Martinique. Différents axes ont été investis afin d'assurer la préservation de ces espèces menacées : suivi pérenne des gîtes, sensibilisation, valorisation et médiation (gestion des problématiques rencontrées par les particuliers). Une mobilisation du PNM dès 2016 a été une opportunité pour :

- >> assurer une continuité dans le suivi et la gestion de ces espèces protégées et menacées
- >> former une équipe aux techniques d'identification et suivi de ces espèces
- >> assurer un suivi local, en partenariat avec les experts nationaux
- >> lancer des 1ères campagnes de communication sur ces espèces

II 6 A. LE GROUPE DE TRAVAIL "CHIROPTÈRES MARTINIQUE"

Lors de l'étude menée par le groupe chiroptères Outre-mer de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFPEM), en 2015- 2016, le besoin de créer un groupe de travail en Martinique a été identifié.

Ainsi, en mars 2016, lors d'une mission en Martinique de deux scientifiques de la SFPEM, une réunion a été organisée dans les locaux du PNM. La SFPEM a convié les acteurs locaux œuvrant dans le domaine des chiroptères ou intéressés par ce sujet : DEAL, CTM, PNM, ONF, FREDON, Bureau d'étude BIOTOPE, Cabinet AUTREVUE', Entreprise ECO TRAITEMENT, SFPEM, Le Carouge. Compte tenu de l'implication des gardiens de l'environnement du PNM dans les suivis réalisés par la SFPEM et de l'opportunité, par le PNM, d'engager des premières actions en 2016 (fiche action validée au débat d'orientation budgétaire du PNM), une animation du groupe par le PNM a été proposée.



Le Groupe chiroptères a ainsi été constitué et l'animation par le PNM validée. Le PNM se chargera de réunir ce groupe de travail et de créer une Dropbox afin de réunir les informations et documents nécessaires à un travail collaboratif. Chaque membre pourra participer aux suivis de terrain et transmettre ces idées et avis lors des réunions de travail. Une première réunion a été organisée par le PNM, le 4 juillet 2016. L'ordre du jour traité était le suivant (cf. annexe 1 CR de réunion) :

- 1) Bilan de la mission- terrain de la SFEPM effectuée en collaboration avec les partenaires
- 2) Retour sur les 1ères actions menées par le PNM (sensibilisation, démarrage médiation et suivi)
- 3) Perspectives générales
- 4) Communication : brochure + organisation de la 1ère nuit martiniquaise de la chauve-souris
- 5) Informations et questions diverses

II 6 B. SUIVIS DE TERRAIN

Nous avons pu contrôler 8 gîtes en 2016, dont 2 nouveaux gîtes situés sur les communes de Robert et Trinité.

Ces 2 gîtes abritent 3 espèces (*Artibeus jamaicensis*, *Brachyphylla cavernarum*, *Tadarida brasiliensis*). Un de ces gîtes faisait office de nurserie pour l'une des espèces (cf. Tableau ci-après).

Les visites de gîtes sont basées sur la liste des gîtes prioritaires transmise par la SFEPM. Pour cette année d'étude, l'objectif était d'initier plusieurs suivis sur des gîtes prioritaires. En 2017, il s'agira d'étendre les suivis sur d'autres gîtes, en privilégiant des fréquences régulières de suivi pour les gîtes prioritaires. La SFEPM a préconisé un suivi mensuel ou trimestriel selon le niveau de priorité des gîtes. Nous tâcherons de tendre vers un suivi, a minima trimestriel, des 21 gîtes prioritaires (cf. liste des gîtes de Martinique transmise par la SFEPM en annexe 2).

GÎTES PROSPECTÉS EN 2016

N°	NOM DU SITE	DATE DE SUIVI	RÉSULTATS	DATE DE SUIVI
6	Maison D Grande Savane	05/2016	<i>Brachyphylla cavernaru</i> Pas d'ind. mais des traces	
32	Gîte La Favorite	05/2016	<i>Brachyphylla cavernaru</i> Pas d'ind. mais des traces	
41	Chateau Aubéry	05/2016	<i>Brachyphylla cavernarum</i> Pas d'ind. mais des traces	
43	Garage Vito	10/2016	<i>Brachyphylla cavernarum</i> Env. 30 000 ind.	
50	Pont Ravine Fonds Manoël	10/2016	<i>Myotis martiniquensis</i> <i>Tadarida brasiliensis</i>	
51	Four à chaux de Ste Anne	10/2016	<i>Noctilio leporinus</i> 63 ind.	12/2016 <i>Noctilio leporinus</i> 63 ind.
New 56	Pont du Galion, Trinité	07/2016	<i>Artibeus jamaicensis</i> 1500 - 2000	
New 57	Bâtiment SEMAIR, Robert	07/2016	<i>Artibeus jamaicensis</i> 700 ind. <i>Brachyphylla cavernarum</i> 15000 ind <i>Tadarida Brasilensis</i> 5000 - 10 000 ind. (dont jeunes)	

II 6 C. MÉDIATION

Au cours de l'année 2016, nous sommes allés à la rencontre des particuliers qui avaient des soucis de cohabitation avec des chiroptères au sein de leur habitation.

Les espèces affectionnent (notamment les molosses *Molossus molossus*) tout particulièrement les combles des maisons. Les conséquences de cette cohabitation sont multiples (odeur, bruit, allergie, phobie...). Notre démarche cette année a été de rencontrer les particuliers, de prospector les zones colonisées par les chiroptères, d'évaluer les gênes causées par l'espèce (à travers des questions, des témoignages...). A cette occasion, nous sensibilisons les particuliers sur ces espèces et l'intérêt de leur préservation en leur remettant une brochure détaillée à cet effet (cf. annexe 3 Brochure). Ensuite nous leur proposons des alternatives à l'évacuation des chiroptères, car le plus souvent les particuliers souhaitent se débarrasser des "squatters".

De façon générale ces médiations "faune sauvage" se déroulent convenablement, même-ci les personnes restent en attente de solutions en général en défaveur des espèces.

	NOM	NUMÉROS	COMMUNE	ADRESSE	ESPÈCES	DATE D'INTERVENTION
Mr/Mme	RAPON	0696 80 43 22	Rivière-Pilote	Morne Honoré	Molossus Molossus	02/04/2016
Mr	THALMENSY	0696 53 61 60 0696 34 17 03	Vauclin	Quartier Carrière	Molossus Molossus	02/04/2016
Mme	NIJEAN	0696 23 52 64 0696 05 88 06	Saint-Joseph	21 lot. A. Sauveur	Molossus Molossus	06/04/2016
Mme	VALERE	0696 25 75 55	Lamentin	Lot. Hibiscus	Molossus Molossus	11/05/2016
Mme	CUQUEMY	0696 73 11 73	Saint-joseph	Lot Rivière Blanche	Molossus Molossus	11/05/2016
Mme	FARADE	0696 02 40 61	Fort-de-France	Rés. Mirador - La Fontaine	Molossus Molossus	21/07/2016
Mme	TONET	0696 33 34 70	Ducos	Maison n°5	Molossus Molossus	28/07/2016
Mr	JUSTIN JOSEPH		Carbet	169 rue Anthony Hubervic	Artibeus jamaicensis	22/09/2016
Mr	HONORIN		Ajoupa-Bouillon	Ecole primaire		

II 6 D. COMMUNICATION

Grâce à la mobilisation de 2 gardiens de l'environnement, M. MIAN et M. ATTIDORE, une communication sur les chauves-souris de Martinique a pu débuter à l'égard de la population.

Diverses actions ont été menées :

- Distribution de brochures et échanges lors des médiations
- Distribution des brochures aux partenaires de l'action et au grand public (randonnées PNM, stands PNM, grotte aux chauves-souris de Mme Madkaud, manifestations).
- Fête de la science. Stand tenu au sein du village de la science. Présentation des chauves souris et échanges avec les scolaires et le grand public.

- Sensibilisation des agents du PNM. Une vingtaine d'agents a été informée durant une matinée grâce à un diaporama diffusé par la SFEPM et à un échange avec les agents du PNM mobilisés sur les suivis.
- Bokantaj scientifique. Près de 50 personnes ont été sensibilisées, en mars 2016, grâce à une séance de 2h durant laquelle ils ont pu assister à une conférence réalisée par la SFEPM puis à l'écoute des sonars des chauves-souris en extérieur.

II 6 E. FORMATION

Maurice MIAN, gardien de l'environnement au PNM, a eu l'opportunité de participer à la formation : "Identification et écologie acoustique des chiroptères - Niveau 1 : phase auditive", organisée par le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE) Brenne- Berry et dispensée par M. Barataud et M. Tupinier.

Cette formation en 2 étapes s'est déroulée au début du mois de juin 2016 et se poursuivra en septembre 2017. Ce stage permettra d'acquérir des outils pour une meilleure connaissance des chiroptères pour en assurer un suivi beaucoup plus pertinent et efficient.

II 6 F. VALORISATION DE LA GROTTAUX CHAUVES-SOURIS (RIVIÈRE-PILOTE)

La grotte aux chauves-souris de Rivière-Pilote est un site qui a été mis en valeur par des particuliers. On y trouve une salle d'accueil proposant une vidéo d'informations sur les chauves souris. Un coin restauration est également proposé.

Un sentier mène à la grotte dans laquelle 2 espèces sont observables : *Brachyphylla cavernarum* et *Pteronotus davyi*.

Dans un premier temps, des informations générales ont été récupérées afin d'envisager une valorisation plus importante du site. Il s'agira de lancer en 2017 une étude de faisabilité relative à une valorisation socio-économique et écotouristique de ce lieu.

II 6 G. PLAN DE FINANCEMENT

MISE EN PLACE D'UN SUIVI DES CHAUVES-SOURIS - COÛT 2016

Informatique	Tablette étanche et logiciel identification sonore (60%)	27 %	1234,41
Matériel	Matériel de protection et de suivi	16%	723,24
Déplacements	Frais de déplacement liés à la formation	21 %	948,48
Formation	Formations aux savoir et savoir-faire liés au poste (écologies)	20%	925,00
Divers	Buffets réunions	16%	718,87
TOTAL		100%	4550

MISE EN PLACE D'UN SUIVI DES CHAUVES-SOURIS - RECETTE 2016

FINANCEURS	POURCENTAGE	COÛT (EN €)
Collectivité Territoriale de Martinique	100,00%	4 550
TOTAL	100,00%	4 550

A large yellow circle is positioned in the upper left corner of the page, partially overlapping the text.

III.

POUR UN
DÉVELOPPEMENT
**ÉCONOMIQUE
DURABLE**



III 1.

LE PROGRAMME DE CARACTERISATION DES MIELS DU PNM

La Martinique compte environ 120 apiculteurs pour un total d'environ 4 000 ruches. La production moyenne annuelle de miel serait d'environ 100 tonnes alors que la consommation annuelle en Martinique serait de 400 tonnes.

Le déficit de production peut notamment s'expliquer par des problèmes de savoir-faire, de pathologie et de génétique. Les reines sont majoritairement importées. Cette situation induit un risque de contamination par certains pathogènes... La filière apicole présente donc aujourd'hui un fort besoin de maîtrise de l'élevage de reines, d'abeilles et de sélection de souches performantes (les plus résistantes aux maladies et les plus productrices de miel).

Par ailleurs, en termes de commercialisation, des améliorations sont à prévoir pour la valorisation des produits de la ruche ou encore en termes de packaging afin d'augmenter la valeur ajoutée des produits issus de cette filière.

Ainsi, le Parc Naturel de Martinique (PNM) accompagne la filière apicole depuis de nombreuses années (projet 1000 reines, conservatoire...). L'optimisation de la production de miel présente des enjeux qui sont à la fois économiques, sociaux et environnementaux avec l'opportunité d'ouvrir la filière à l'export, pérenniser la filière par un rajeunissement des apiculteurs, préserver la biodiversité en préservant également des souches d'abeilles locales.

A court terme, le PNM poursuivra avec ses différents partenaires (Syndicat des Apiculteurs Martiniquais, Association de Développement Apicole Martiniquaise, SEA, CTM, Chambre d'Agriculture, FREDON, SALIM/ DAAF et GDSM), la mise en place d'un programme en plusieurs volets :

- Un volet expérimentation avec la sélection et l'élevage apicoles. Le projet consiste en la caractérisation d'une souche locale, la sélection et l'amélioration de souches performantes, la création d'un conservatoire et de centres d'élevage.
- La formation des apiculteurs martiniquais à l'élevage de reines,
- La sensibilisation des partenaires en la préservation de la biodiversité, et notamment des espèces mellifères par l'édition d'un ouvrage sur ces essences, l'optimisation de l'entretien des accotements et des haies vives, un programme d'éducation à l'environnement avec le rectorat sur l'utilité des abeilles...
- La caractérisation de miels locaux avec dans un premier temps, la constitution d'une palynothèque permettant de déterminer à partir de leurs pollens, les plantes principalement utilisées par les abeilles pour la production de miel ;
- La valorisation du miel à partir de la marque Parc et en mettant également en place des actions de communication, de packaging nouveau afin de cibler un nouveau public.

LA CARACTERISATION DES MIELS

CHEFS DE PROJET :

Pour le PNM : Monsieur **R. NELSON**

Pour le PARM : Madame **SOLER**

Préalable : SIGNATURE CONVENTION ENTRE LE PNM/LE PARM/L'UNIVERSITE DE CORSE

Mise en place à la Martinique d'une Formation en méliissopalynologie animée par l'université de Corse : Méthodologie pour le prélèvement du pollen, la conservation et la mise sous lame en vue de la caractérisation des miels.

DUREE DE LA CONVENTION

2 ans à compter de la signature 13 novembre 2015 (renouvelable par avenant précisant l'objet de la prolongation)

PRELEVEMENTS DE POLLENS

Signature Convention PNM/ Botaniste monsieur Michel DELBLOND

- Identification et détermination des plantes mellifères sur site - période de floraison à respecter
- Détermination des zones de prélèvements : 6 zones ont été sélectionnées et retenues.

Bilan : 16 interventions de terrain pour le botaniste et le technicien apicole monsieur NELSON

PROTOCOLE POUR TRAITEMENT DES ECHANTILLONS DE FLEURS ET DE MIELS RECOLTES

- Prélèvements et conservation des échantillons
- Préparation des échantillons,
- Extraction du pollen,
- Mise sous lame,
- Vérification de la conformité des lames de pollens
- Extraction du pollen présent dans les miels,
- Montage de lames de pollen des miels traités.

Les mises sous lames se font sur le site du PARM dans le laboratoire au lamentin.

INTERVENTIONS SUR POLLENS

- Etude morphologique des grains de pollen,
- Caractérisation des grains de pollens,

MISE EN PLACE D'UN PROTOCOLE EXPERIMENTAL

- Deux visites de terrains (nord et sud),
- Zonage de la Martinique en fonction des lieux de positionnement des ruchers, des espèces florales existantes et de types de miels produits : les 6 zones sélectionnées
- Elaboration d'une lettre d'engagement à l'adresse de apiculteurs afin qu'ils fournissent au PARM les quantités de miels nécessaires pour mener à bien l'étude),
- Réunion d'étapes avec les apiculteurs.

LES RESULTATS EN CHIFFRES POUR 2016

- 85 prélèvements d'espèces botaniques d'intérêt apicole ont été réalisés sur toute la Martinique
- 600 lames de pollens déjà montées.
- Réalisation d'une clé de détermination des grains de pollens
- 4 comités techniques ont été organisés,
- 2 Comités de pilotage

PERSPECTIVES 2017

- Poursuite des prélèvements de pollens,
- Poursuite de mise sous lames,
- Réalisation des spectres polliniques des miels,
- Contrôle et vérification des spectres polliniques par l'université de Corse
- Deuxième partie de la formation en méliissopalynologie en Corse.

III 2.

LE PROGRAMME DE CARACTERISATION PORC CREOLE DE MARTINIQUE

Dans le cadre du projet de caractérisation et de valorisation du porc créole, le PNM élabore un projet expérimental de développement de porc créole en liberté, avec pour orientation de contribuer au développement d'une filière de niche.

Pour ce faire, le PNM requiert des appuis méthodologiques et un accompagnement scientifique de l'INRA Antilles-Guyane qui s'appuie sur des domaines d'expertise mobilisés au sein de ses équipes antillo-guyanaises ou nationales ou au sein de son réseau de partenaires scientifiques et techniques.

Sites de production :

Site de Mr DUVENTRU au Prêcheur : Cheptel existant

1 Verrat

22 porcelets

6 Truies

10 jeunes mâles

6 cochettes

Site de Fonds Bourlet en prévision

5 Sites pilotes chez les éleveurs sur l'ensemble du territoire de la Martinique :

➤ Mr AUDINAY Christian	Rivière-Salée
➤ Mr NINO	Gros-Morne
➤ Mr MONTLUC Jean Yves	Diamant
➤ Mr TEDOS Leo	Prêcheur
➤ Mr MARIE SAINTE	Saint-Pierre

LISTE DES PARTENAIRES

- Chambre d'agriculture
- COOPMAR
- L'INRA
- RURALITE Multi - Services
- GDSM

LISTE DES PRÉLÈVEMENTS

- 82 animaux échantillonnés sur l'ensemble du territoire de la Martinique (voir tableau récapitulatif)
- Des battues ont été réalisées sur la commune de Grand-Rivière et commune du Prêcheur
- Création d'une base de données et d'une cartographie des détenteurs de porcs créoles

PERSPECTIVES

- Rapport final des travaux de sérologie
- Caractérisation phénotypique sur anatomie et comportement et zootechnie des animaux
- Mise en place des sites pilotes et de reproduction chez les éleveurs
- Mise en place du site de Fds Bourlets

III 3.

BILAN 2016 MARQUE VALEUR PARC NATUREL DE MARTINIQUE

III 3 A. VIANDE D'AGNEAU MARQUÉE

BILAN ACTIVITE "VIANDE D'AGNEAU MARQUEE"

TITRES	INDICATEURS	COMMENTAIRES	PERSPECTIVES
BÉNÉFICIAIRES	6	M. Roy belleplaine C., (Président) M. Marie-Louise Claude, EARL Domaine de la Bergerie : (Trésorier) M. Edmond Marcel : EARL EMD M. Moise NIJEAN M. Moquetorcy, M. David Elisabeth-Marie-Françoise	2 éleveurs sont très actifs (Edmond et Marie-Louise) dans le volet commercialisation 3 éleveurs sont actifs et suivent les activités (BELLEPLAINE, Elisabeth et Nijean) 1 éleveur est absent du volet commercial et des activités (Moquetorcy) IL faudrait introduire d'autres bénéficiaires pour satisfaire la clientèle et avoir un effet "de groupe"
ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES	2	AMPMM (association martiniquaise des producteurs de moutons marqués) SCACOM	Entente peu cordiale entre l'AMPMM et SCACOM Intervention du Parc comme médiateur
DATE DE RENOUVELLEMENT DE LA MARQUE	2015	Renouvellement pour une période de 3 ans INRA : projet "fourrages" Ruralité-multiservices : projet "fourrages" et animation de l'AMPMM SCACOM : Abattage des animaux et conseil technique SOTRADEV : Réalisation de la découpe et la mise en barquette EDMON MARCEL : Réalisation de la découpe et la mise en barquette	Possibilité de renouveler les contrats avec la nouvelle "marque" pour une période de 5 ans
PARTENAIRES DE L'ACTION	5	INRA : projet "fourrages" Ruralité-multiservices : projet "fourrages" et animation de l'AMPMM SCACOM : Abattage des animaux et conseil technique SOTRADEV : Réalisation de la découpe et la mise en barquette EDMON MARCEL : Réalisation de la découpe et la mise en barquette	

ACTION 2016	Plus de 4	<p>Projet sur l'utilisation des fourrages produites sur l'exploitation : PROJET FOURRAGE (Cf, ALAIN LOF)</p> <p>Valorisation et commercialisation de la viande d'agneau marqué et développement d'un circuit court de distribution : Harry CALABER et Cédric ARMIEN</p> <p>Accompagnement de la marque : Cédric ARMIEN</p> <p>Utilisation des plantes pour soigner les animaux, analyse technico-économique, plan sanitaire, montage de dossier... : Marie-France SERVIER</p>	Poursuite des différentes actions
VALORISATION ET COMMERCIALISATION DE LA VIANDE D'AGNEAU		<p>Nbre de foires: 2 (en Avril chez Marie-Louise et décembre chez Edmond), 30 agneaux, 480 kg de viande commercialisée, plus de 80 clients/foire</p> <p>2 visites / échanges réalisés en septembre 2016 avec les restaurateurs gastronomiques : environ 30 participants</p> <p>Environ 26 journées "valorisation et commercialisation" de la viande d'agneau marquée effectuées auprès des restaurants gastronomiques et particuliers : livraison (environ 2,7 à 3,5 tonnes de viande de commercialisé), explication de la démarche, du cahier des charges, de la qualité, remise de flyers. Participation à 12 réunions de travail avec les éleveurs membres de l'AMPMM et la SCACOM</p> <p>Nbr de restaurants répertoriés: 16</p> <p>Nbr de restaurants livrés régulièrement (6) : Petibonum, Espace Alivo (Kay Ali), Villa Factory, Cap Est, La suite villa, O vin sur vingt</p> <p>Nbr de particuliers livrés en 2016: environ 200 à 250</p>	Poursuite et consolidation du circuit court
CONTRÔLES PROGRAMMÉS / INOPINÉS DU PRODUIT	7	7 contrôles dont 6 programmés et 1 inopiné réalisés	5 contrôles inopinés en cours avant fin février 2017 Début d'une nouvelle "vague" de contrôles pour l'année 2017

II | 3 B. MIEL

BILAN ACTIVITE "MIEL MARQUEE"

TITRES	INDICATEURS	COMMENTAIRES	PERSPECTIVES
BÉNÉFICIAIRES DE LA MARQUE	5	<p>M. JORITE J-P</p> <p>M. & Mme VERGNAC</p> <p>M.LOF Dominique</p> <p>M.MAXIME Alex</p> <p>WILLIAM Patrick</p>	<p>2 Candidats apiculteurs au marquage (Messieurs LOF David et DACLINAT Ronald) procédure réouverte pour 2017</p> <p>M.WILLIAM souhaite ne plus bénéficier de la marque pour des raisons de santé.</p>
ORGANISATION APICULTEURS MARQUÉS	0	Pas d'association d'apiculteurs marqués, mais des organisations professionnelles pour la filière apicole en Martinique (GDS, SAM, ADAMAR)	Attentes des apiculteurs : recherche d'une cohésion

RENOUVELLEMENT DE LA MARQUE	Octobre 2015	Renouvellement pour une période de 3 ans (2018)	Possibilité de signer de nouveaux contrats pour une période de 5 ans avec le nouveau marquage "valeur Parc"
CONVENTIONS ET PARTENARIATS	5	Convention PARM/PNM/UNIVERSITE DE CORSE "Caractérisation des miels de Martinique (chef de projet Nelson Romuald) Implication des 3 organisations professionnelles	Mise sous lames des différents pollens selon floraison
ACTION 2016	4	Sauvegarde des colonies l'abeille noire M. NELSON Valorisation et commercialisation du miel marqué : Harry CALABER et Cédric ARMIEN Accompagnement de la marque : Cédric ARMIEN Participation au Salon de l'Agriculture de Paris (Cf, Nelson Romuald et Harry CALABER)	Recherche de contenants pour valoriser le produit
VALORISATION ET COMMERCIALISATION	5	Présence sur les foires : 6 (Prêcheur, foire agricole du Gros-Morne, MadiFlora Madin 'Expo, Foire agricole de Rivière pilote et les 40 ans du Parc à Saint-Pierre) Nbre de litres/foire : environ 80 à 120 litres Nbre d'apiculteurs concernés pour la foire : 2 /journée Mise en place d'un réseau de restaurants gastronomiques	Poursuite des participations aux foires et présentation du miel marqué et supports de communication sur site (signets)
SALON DE L'AGRICULTURE DE PARIS ET CONCOURS DE MIELS EN 2016	1	Participation au concours 2 Apiculteurs inscrits : (MM. JORITE et MAXIME) Commercialisation de 230 litres de miel marqué, présenté sous forme de bouteilles de 50 et 25 cl Cf, rapport de Nelson ROMUALD	Participation au Salon de 2017 mais cristallisation des miels
ACCOMPAGNEMENT DE LA MARQUE		Présentation de la nouvelle charte graphique "Valeurs Parc Naturel Régional" au mois de Juillet 2016 et lors des foires (de juillet à Décembre 2016) 5 contrôles dont 4 programmés et 1 contrôle inopiné réalisé avec la collaboration de Madi' PRESTATION	Poursuite des contrôles inopinés auprès de 3 apiculteurs
STRATÉGIE D'INTERVENTION DES APICULTEURS	-	Stratégie d'intervention diffuse et peu claire auprès des apiculteurs bénéficiaires de la marque, nombreuses divergences entre les apiculteurs et leurs OP	Fédérer les apiculteurs professionnels autour d'un projet commun : la production de "reines" en intégrant les capacités professionnelles, les possibilités d'investissements et le développement de la filière

III 3 C. FARINE DE MANIOC

BILAN ACTIVITE "FARINE DE MANIOC MARQUEE"

TITRES	INDICATEURS	COMMENTAIRES	PERSPECTIVES
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	1	M ^e Rosy RAGALD	5 autres transformateurs sont identifiés et qui pourraient bénéficier de la marque dont 1 personne (Mme PAGE) pourrait très rapidement en bénéficier avec achèvement de ses travaux et équipement
ORGANISATION PROFESSIONNELLE	0	Il n'y a pas d'association de transformateur de manioc	
PREMIER MARQUAGE	2015	Renouvellement en 2018 (3 ans)	Possibilité de signer de nouveaux contrats pour une période de 5 ans
ACTION 2016	2	Valorisation et commercialisation de la farine de manioc marquée : Harry CALABER et Cédric ARMIEN Accompagnement de la marque : Cédric ARMIEN	Poursuite des actions et choix sur packaging pour positionnement du produit
VALORISATION ET COMMERCIALISATION	5	Nbre de foires : 6 (Prêcheur, foire agricole du Gros-Morne, MadiFlora, Madin' Expo, Foire agricole de Rivière pilote et les 40 ans du Parc à Saint-Pierre) Nbre de sachets de farine/foire vendu : environ 50 à 80 kg, la foire de rivière pilote : 800 kg à 1 tonne. Mise en relation avec les restaurants gastronomiques. Commercialisation dans les boutiques du Parc	Poursuite des participations aux foires et présentation de la farine de manioc marquée
ACCOMPAGNEMENT DE LA MARQUE	5	Présentation de la nouvelle charte graphique "Valeurs Parc Naturel Régional" au mois de Juillet 2016 et lors des foires (de juillet à Décembre 2016) 2 contrôles dont 1 programmé et 1 contrôle inopiné réalisés avec la collaboration de Madin' PRESTATION	
STRATÉGIE D'INTERVENTION POUR LA FARINE DE MANIOC	-		L'objectif serait d'introduire de nouveaux bénéficiaires de la marque dans le dispositif PNM, cela dépend en grande partie de la réalisation de la mise aux normes des "Kaz à manioc" et par voie de conséquence de la capacité d'investissements des transformateurs de manioc !!!



IV.

POUR **ANIMER**

VALORISER

LE TERRITOIRE

ET **SENSIBILISER**

LA POPULATION



IV 1.

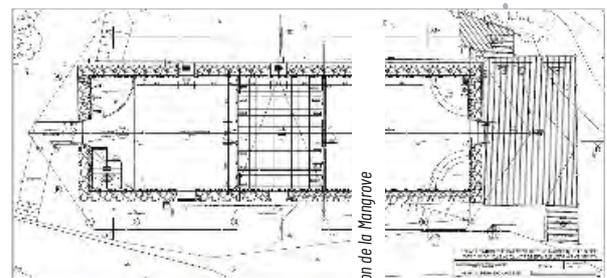
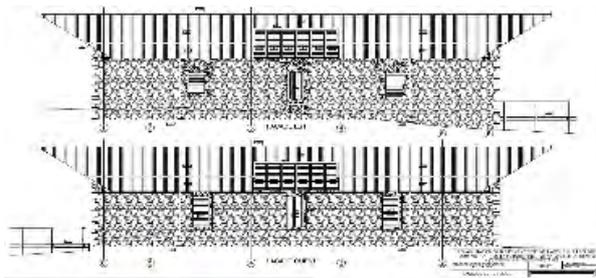
L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES SITES

IV 1 A. LES PROJETS PRINCIPAUX

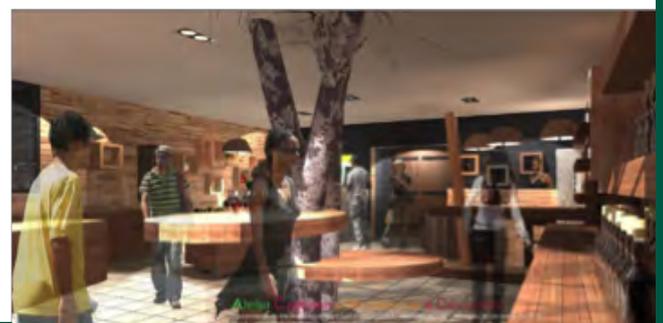
Dans le cadre du Programme mis en place par le PNM, les principales actions menées à la Direction de l'Aménagement et de la Gestion des Sites (DAGS) pour l'exercice budgétaire 2016 sont les suivantes :

IV 1 A a. Relais de Vatable - Maison de la Mangrove

Le PNM a lancé en 2015 la construction de la maison de la future réserve de Génipa en forêt de Vatable (Maison de la Mangrove) pour un coût d'environ 850 000 €. Livré en novembre 2016, ce bâtiment est destiné à accueillir un public à qui seront présentés des visuels sur média et supports variés informant de la richesse, en termes de biodiversité de la mangrove de la baie de Génipa. Par ailleurs, le bâtiment accueillera une boutique, des bureaux et une salle de réunion. Les travaux d'aménagement intérieur de la boutique ont été confiés à un groupement d'entreprises pour un montant d'environ 90 000 € et une livraison prévisionnelle en avril 2017. La mise à disposition du public est prévue dans le courant du second semestre 2017:



Projet d'aménagement intérieur



IV 1 A b. Aileron - Maison d'accueil

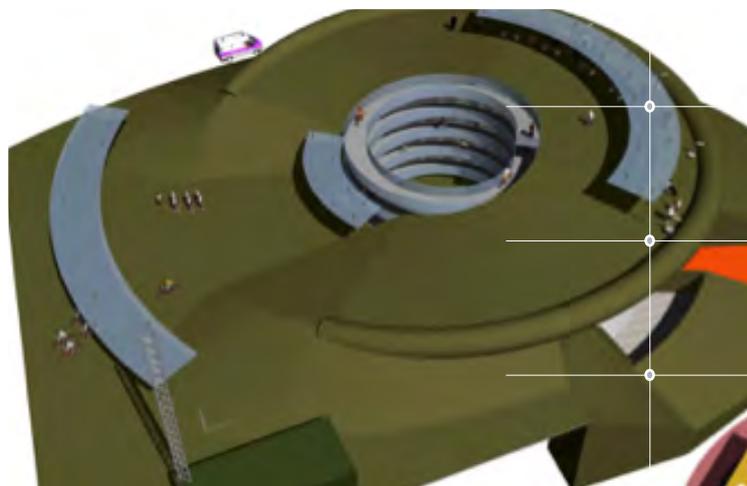
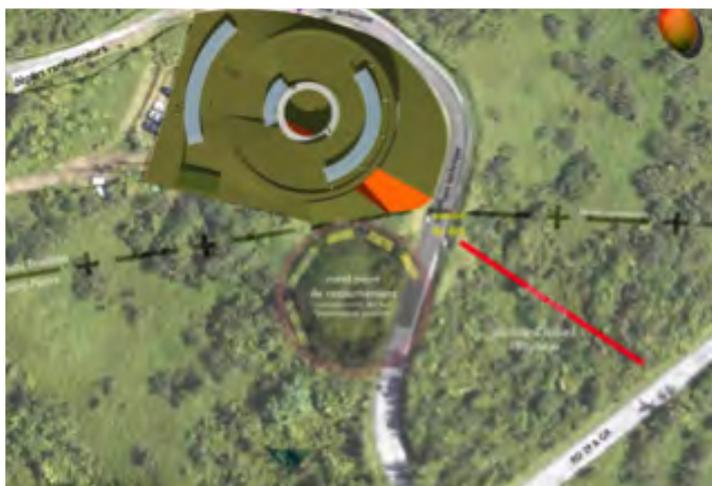
Projet d'aménagement du 1er abri de la montagne pelée - Rénovation de l'Aileron

Le projet a pour objectif de réaménager l'accueil du public au 1er refuge de la montagne pelée "l'aileron" et d'offrir de nouvelles activités au départ du site. Il prévoit la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil ainsi que l'aménagement d'une piste de VTT et la construction d'une passerelle himalayenne de liaison.

L'autorisation de programme porte un montant prévisionnel d'environ 4,5 M€. L'étude de conception suit son cours et est au stade d'avant-projet-détaillé.

La poursuite des études a fait apparaître une complexité sitologique (Réserve Biologique Intégrale) tant au niveau du PLU de la commune, du PPRN et des contraintes environnementales ; c'est ainsi que le parking paysager d'environ 150 places initialement prévu sur une zone classée en RBI ne peut être maintenu.

Le PNM a donc pris le 'parti' d'intégrer un parking sous-terrain d'environ 60 places à la structure du bâtiment. Face aux contraintes relatives au PPRN (aléa mouvement de terrain), le PNM a décidé la mise à l'arrêt momentané de l'étude de conception au profit d'investigations en vue de proposer la révision partielle du PPRN sur la zone ; cette étude d'opportunité est en cours de finalisation (cahier des charges) et les premières conclusions seront connues dans le courant du 2nd semestre 2017.



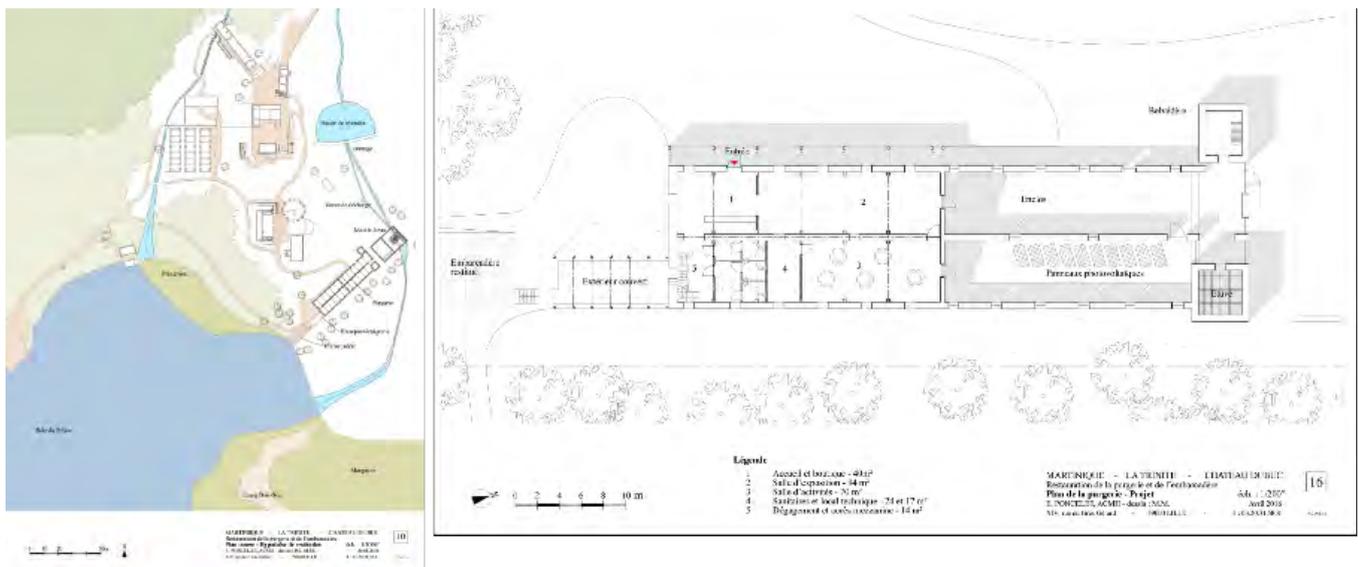
IV 1 A c Château Dubuc Restauration du bâtiment de la purgerie

Le château DUBUC a fait l'objet de recherches archéologiques menées par l'INRAP en 2013. Ces recherches nous ont fournis les premiers axes permettant de lancer les opérations de réhabilitation des entrepôts ouest, des cachots et des chemins de liaison. Néanmoins, ces études nous laissent entrevoir de nouvelles possibilités de lecture de ce site patrimonial. Il convient donc de lancer de nouvelles recherches archéologiques dans la zone de la Purgerie, sur les aspects hydrogéologiques du site notamment afin de lancer la suite de notre réhabilitation et avoir une lecture finale du site du château DUBUC.

En parallèle, l'étude de maîtrise d'œuvre relative au projet de réhabilitation de la purgerie a été confiée le 2016 à l'architecte en chef des monuments historiques Etienne Poncelet (restauration de la cathédrale de Fort-de-France) accompagné d'une équipe composée d'un bureau d'études et d'un économiste.

Au stade d'avant-projet (AVP) l'étude a permis d'établir des hypothèses fortes quant à la structure organisationnelle de la purgerie et de ses abords immédiats.

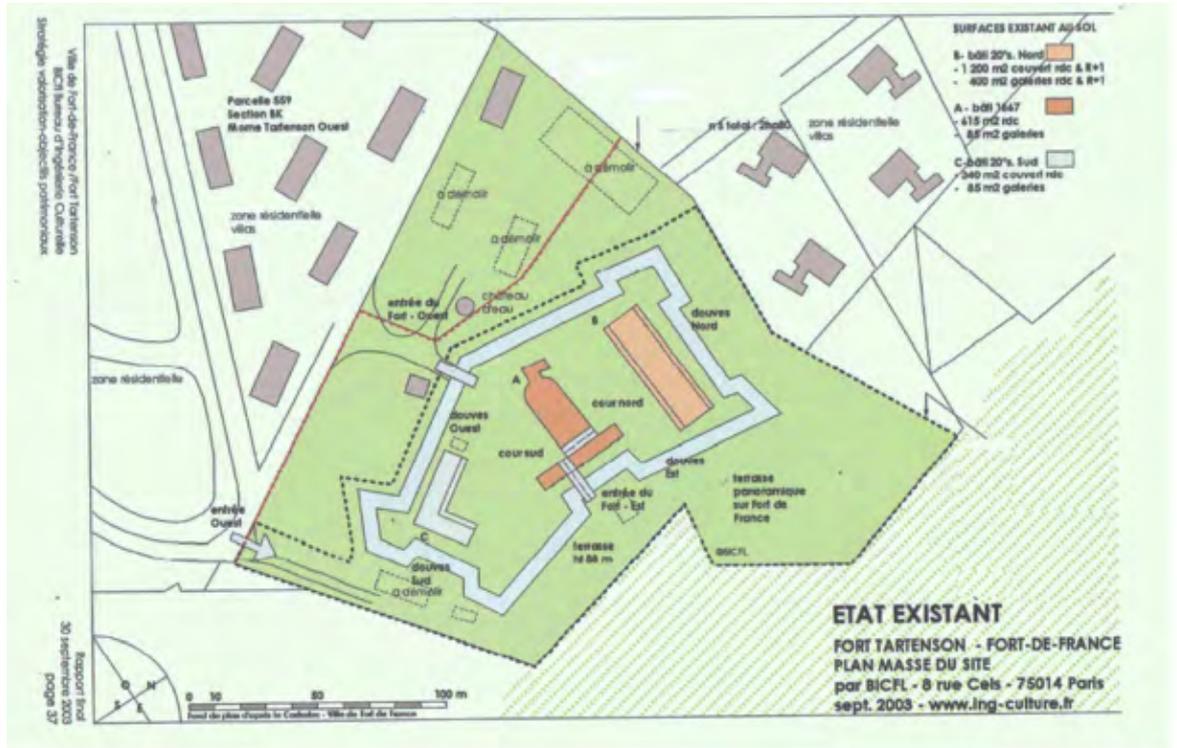
Ces hypothèses devront être validées par l'étude de diagnostic archéologique qui sera engagée par les services de l'Etat et confiées à l'INRAP (arrêté n°2016081-0005 SRA du 21 mars 2016). Cette mission est prévue démarrer par l'INRAP en début 2017 ; le rapport attendu conditionne la reprise de l'étude maîtrise d'œuvre qui au stade d'AVP chiffre le projet à environ 3 M€.



IV 1 A d. Siege du PNM Modernisation et aménagement

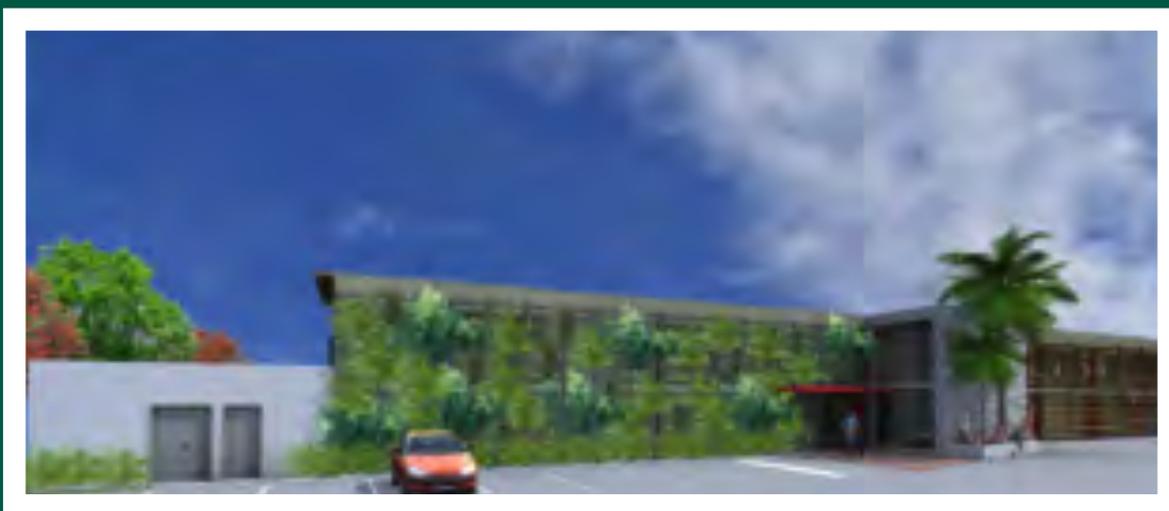
Par convention cosignée en date du 24 août 2015, la ville de Fort-de-France a mis à disposition du Parc Naturel de Martinique un immeuble situé au lieu-dit 'Morne Tartenson' dans l'enclave du Fort Tartenson aux fins d'une réhabilitation en vue d'accueillir le siège social du syndicat mixte. Ce bâtiment d'une superficie d'environ 1 200 m² (répartis sur 2 niveaux) devrait permettre après réhabilitation, l'accueil de la quasi-totalité du personnel administratif et technique, soit environ une centaine d'agents aujourd'hui répartis sur les sites de Monsigny (471 m²) et Bellevue (160 m²). La création d'une nouvelle voie d'accès interne équipée d'environ 53 places de parking facilitera les conditions d'accueil du Public et du personnel.

Projet d'implantation du nouveau siège du PNM



Cette nouvelle structure sera exclusivement affectée à l'usage de bureaux, salles de réunions, espaces permettant de recevoir des groupes et espaces de confort pour les utilisateurs. Il est prévu que l'ensemble des bureaux soient accessibles au public (y compris les PMR).





Le projet en phase travaux est estimé à environ 2,65 M€ (hors fourniture du mobilier) pour une durée prévisionnelle de réalisation d'environ 12 mois. La dépense de l'opération (études et travaux) est entièrement supportée par le budget de la CTM.

Hors mis le lot "climatisation générale", tous les lots techniques ont été attribués pour un démarrage effectif courant janvier 2017 (désamiantage).

IV 1 A e. Réserve Naturelle de la Caravelle **- Amélioration des conditions d'accueil**

La Réserve Naturelle de la Caravelle voit passer plus de 200 000 visiteurs par an. Les conditions d'accueil sur cette réserve ne sont pas acceptables. Il convient donc d'améliorer cet accueil avec une maison et la mise en place d'un parking (100 places) et la desserte de la Réserve.

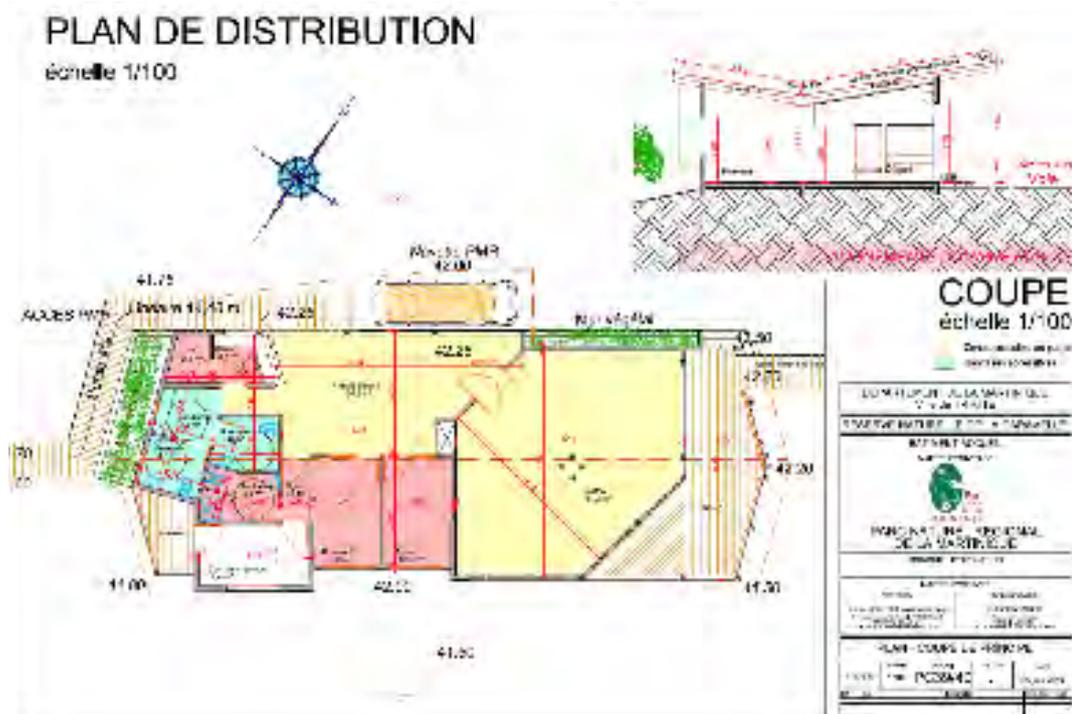
Il s'agit donc, de revoir l'ensemble de l'aménagement et de la desserte de la Réserve naturelle de la Caravelle ainsi que la requalification du site du Château Dubuc.

Le projet initial de modernisation se compose de deux (2) opérations distinctes et complémentaires :

- > L'aménagement de la zone de parkings (64 places+36 places le long de la RD) à l'entrée de la RNC
- > La réalisation de la maison d'accueil (180 m²)

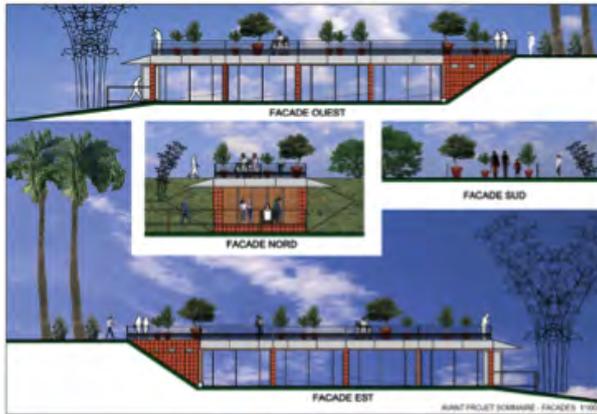
Ces deux opérations présentent des niveaux d'avancement identiques (stade Projet). Cependant, de par leur nature différente, ils ne sont pas soumis aux mêmes contraintes urbanistiques, notamment en termes de délai d'instruction. En effet le projet de la maison d'accueil nécessite au préalable la révision (en cours) du PLU de la ville de La Trinité et dont l'adoption est prévue en juin 2017 ; la demande de permis de construire ne peut être effectuée avant cette date.

A contrario, la demande de permis d'aménager relative au projet de parkings répond aux exigences urbanistiques du PLU en vigueur ; son instruction est en cours et est soumise à l'avis du ministère de l'environnement (zone protégée) pour un délai moyen d'environ 8 mois. La réalisation effective est envisagée dans le courant du 2nd semestre 2017 sous réserve que les conditions financières de cofinancement pressenti (UE, CTM, ETAT, PNM) soient réunies.



IV 1 A f. Domaine d'Emeraude

Réalisation du pavillon pédagogique



Le Domaine d'Emeraude ne dispose pas d'espace d'accueil approprié pour recevoir les groupes d'enfants ou d'adultes encadrés par des accompagnateurs qui fréquentent le site dans le cadre d'ateliers pédagogiques. Le site d'implantation choisi est celui d'un carbet existant qui sera démoli car il est bien trop petit. Il devra être accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) qui seront pris en charge à l'intérieur du site par le véhicule spécialisé du PNM.

Démarrés en juillet 2015 pour un coût initial de 503 129 € et un délai de 6 mois, les travaux ont été ralentis par les aléas suivants:

- >> Mise en évidence de composés amiantés lors de la démolition du kiosque existant : marché spécifique en cours de notification
- >> Faillite du lot principal (démolition/réalisation du gros œuvre bâtiment-vrd) : une nouvelle consultation a été effectuée et l'attribution du nouveau marché (restant à réaliser) est en cours d'attribution.

Initialement prévue en novembre 2016, la fin des travaux a été repoussée en 2017 pour une mise en service du bâtiment équipé dans le courant du 1er semestre 2017.



IV 1 B. LES PROJETS DE VALORISATION DU TERRITOIRE

IV 1 B a. Les Trois-Ilets

IV 1 B a1. Le giratoire de la Pagerie des Trois-Ilets

- >> L'aménagement artistique et paysager du giratoire de la Pagerie des Trois-Ilets qui est à ce jour à la phase d'avant-projet. C'est la collaboration entre les services d'urbanisme et de la culture la ville des Trois-Ilets et l'ingénieur paysagiste du PNM qui permet d'inscrire des projets de valorisation artistique de la ville.

Les propositions d'aménagements artistiques visent à traiter en minimiser la pollution visuelle des publicités via la mise en application de la charte signalétique du PNM et de sensibiliser le visiteur à l'art en espace public.

Le giratoire de la Pagerie dit du «golf» sera un espace public représentatif de la mixité des populations de la Martinique. Six composantes de populations y seront représentées, les Amérindiens, les Européens, les Chinois, les Syro- Libanais et les Indiens.

Pour ce faire un appel à projet artistiques sera lancé par la ville des trois-Ilets. Les matières, matériaux et formes de la sculpture seront libres seuls le thème doit être respecté, ainsi que les règles des ouvrages d'art en milieu urbain et les règles de sécurité routière.

I - Situation géographique du giratoire

Un point de rencontre entre les trois entités urbaines des Trois-Ilets.

Le giratoire de la Pagerie dit du «golf» sera un espace public représentatif de la mixité des populations de la Martinique. Pour ce faire un appel à projet artistiques sera lancé par la ville des trois-Ilets. Les matières, matériaux et formes de la sculpture sont libres seuls le thème doit être respecté, les règles des ouvrages d'art en milieu urbain et les règles de sécurité routière. Six composantes de populations y seront représentées, les Amérindiens, les Européens, les Chinois, les Syro-Libanais et les Indiens.

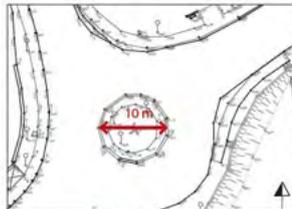


2 Observations Février 2015 Trois-Ilets Assistance à maîtrise d'ouvrage Parc de la Martinique

Affichage publicitaire omniprésent et dégradant /Giratoire de faibles dimensions / Forte fréquentation

On retrouve aux abords du giratoire une importante pollution visuelle avec l'affichage publicitaire. Pour assurer le bon fonctionnement des nombreux magasins, restaurants et boutiques concentrés au sein de la Pointe du Bout, il est nécessaire et indispensable d'appliquer une charte signalétique spécifique.

Attention : La charte signalétique du PNM, stipule que ces abus sont à banir, cette charte devrait être appliquée dans les meilleurs délais.



PHASE I
 - Aménagement de l'anneau centrale
 Soit environ 75 m²

PHASE II
 - Aménagement des accotements de routes pour les piétons
 Soit environ 215 m²

 Zone de conflits de circulations

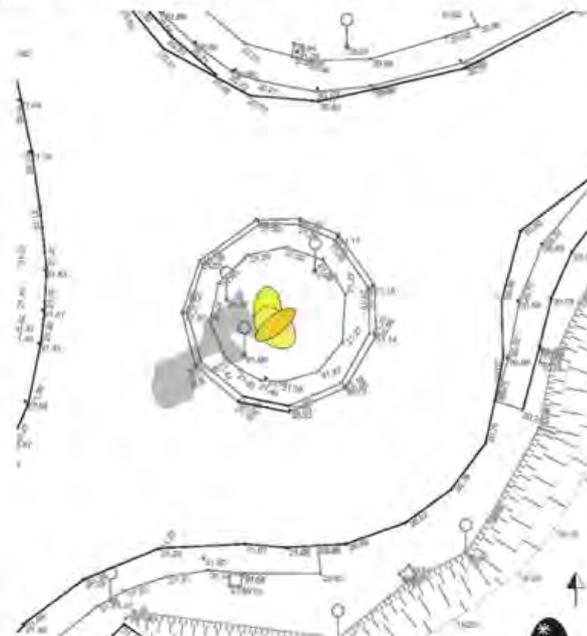
 environ 290 m²



IV - Orientations d'aménagement -PHASE I

Anneau central du giratoire

- Installation d'une sculpture artistique en zone urbaine
 - anneau central du giratoire, environ 35 m² une fois les bordures exclues
- Sculpture avec un port érigé, respectant les dimensions et les règles de sécurité routières.
 - Hauteur maximale : 10 m
 - envergure maximale : 10m
- Sculpture évoquant les différentes composantes de la population martiniquaise
 - 5 composantes (Syro-Libanaise/Amérindiens/Africains/Européens/Chinois/ Indiens)
- Installation du système de fondation invisible
 - système d'ancrage de la sculpture semi-entéré
- Récupération des eaux de ruissellements du mini-impluvium (3,5m²)
 - système drainant et revêtement de sol perméable
- Mise en lumière de la sculpture
 - Eclairage à 360 °de l'oeuvre







IV 1 B d2. La Place des Amérindiens

- > L'aménagement paysager de la Place des Amérindiens aux Trois-Ilets qui est à ce jour à la phase d'esquisse fait partie d'une opération plus vaste qui consiste à mettre en place d'un parcours thématique urbain. Il s'agit avec les services de la ville des Trois-Ilets de mettre en valeur le patrimoine amérindien les espaces délaissés du bourg via la composante "EAU".

Les principales orientations de projets sont de :

- > Reconvertir l'espace délaissé en point fort du "parcours urbain à thème".
- > Mettre en valeur la présence amérindienne ainsi que le polissoir de la ville.
- > Créer un lieu ombragé et agréable permettant de s'asseoir.
- > Rétablir les liaisons piétonnes entre l'église, le cimetière, les commerces de la rue V. Schoelcher, la placette et la place Paul Thevenard.
- > Réhabiliter les trottoirs.
- > Maintenir une cohérence dans les matériaux et les trames utilisés au sein du bourg
- > Mettre en valeur le mur en pierre existant et les matériaux locaux.
(Bois, pierre, brique et terre cuite)

I - Contexte

Situation géographique



Dans le cadre de la requalification des parcours urbains dans le bourg autour de la valorisation patrimoniale et artistique contemporaine traitant des différentes présences, l'embellie Trois-Ilets avec la municipalité préconise la création d'une placette pour marquer la présence amérindienne.

Elle se trouve dans le bourg de la ville des Trois-Ilets, la placette à aménager se trouve précisément à l'intersection de la Rue de la Fontaine et la Rue Victor Schoelcher.

Cet espace d'environ 80 m² fait la jonction entre l'église, le cimetière et la partie basse du bourg, avec la place de l'embarcadere nommée «Place Paul Thevenard».

La placette se trouve à l'emplacement d'un ancien puit ou subsiste encore aujourd'hui l'ancien système hydraulique, la station de pompage ornée d'une tête de lion en direction du port des Trois-Ilets face au débarcadere dans un des angles de la rue Schoelcher.



↑ Extrait de géoportail



Esquisse

Decembre 2015

Ville des Trois-Ilets

Grand Saint-Pierre / Embellie Trois-Ilets



1- Vue de la placette après démolition du bâtiment



bâtiment à démolir
Fontaine



2- Vue du bourg et la Baie des Trois-Ilets



3- Vue vers la Rue de la Fontaine

Vue vers la mer



4

Esquisse

Decembre 2015

Ville des Trois-Ilets

Grand Saint-Pierre / Embellie Trois-Ilets

Limites d'intervention

L'aménagement paysager de cette placette ne se limite à l'emprise au sol de 80 m². Il convient d'intégrer les trottoirs périphériques, le poteau électrique en béton ainsi que le cheminement piéton de la placette jusqu'à la place Paul Thevenard.

Par ailleurs il s'agit de mettre en valeur le polissoir des Trois-Ilets datant de l'époque amériennienne.



Polissoir amériennien : Grosse pierre constituée de cupules en forme de fuseaux servant probablement à affûter les lames des couteaux se trouvant aujourd'hui dans les jardins de la mairie des Trois-Ilets



Esquisse

Decembre 2015

Ville des Trois-Ilets

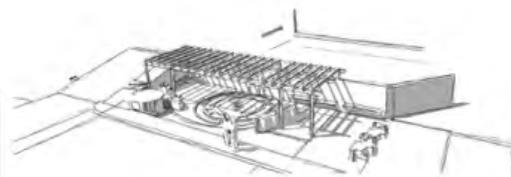
Grand Saint-Pierre / Embellie Trois-Ilets



5

II - Principes d'aménagement

Orientations de projet



Rétablir les liaisons piétonnes entre l'église, le cimetière, les commerces de la rue V. Schoelcher, la placette et la place Paul Thevenard.



Rehabiliter les trottoirs. Maintenir une cohérence dans les matériaux et les trames utilisés au sein du bourg



Démolir et mettre en valeur l'espace libéré par une nouvelle construction respectant le PLU ou par un espace public en cohérence avec l'aménagement de la placette



Mettre en valeur le mur en pierre existant et les matériaux locaux. (Bois, pierre, brique et terre cuite)



Retrouver au coeur de la placette l'élément EAU Restaurer la fontaine à tête de lion

Reconvertir l'espace est un première point fort du «parcours urbain à thème». Mettre en valeur la présence amériennienne ainsi que le polissoir. Créer un lieu ombragé, agréable permettant de s'asseoir.



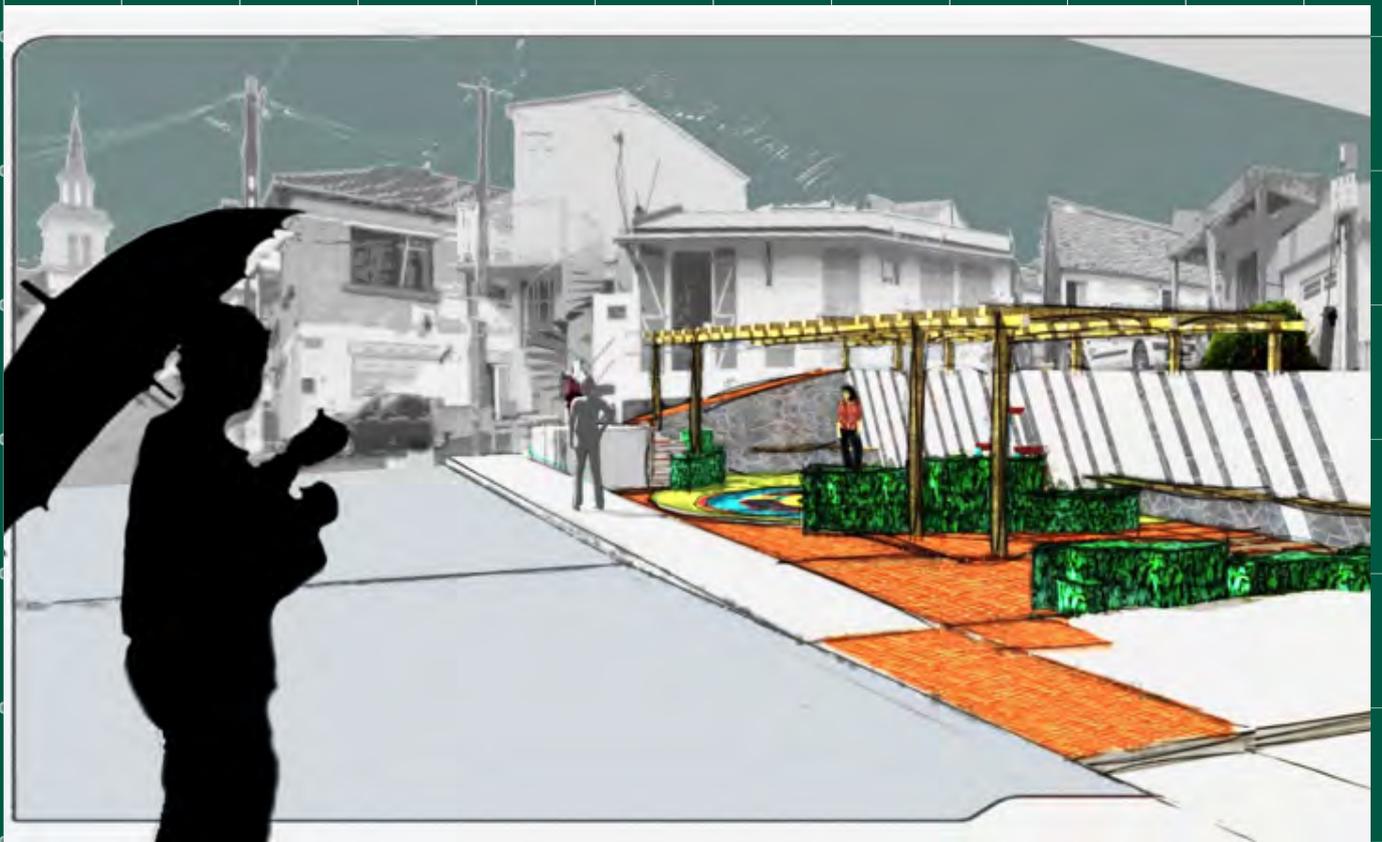
6

Esquisse

Decembre 2015

Ville des Trois-Ilets

Grand Saint-Pierre / Embellie Trois-Ilets





Images de références



Esquisse

Decembre 2015

Ville des Trois-Ilets

Grand Saint-Pierre / Embellie Trois-Ilets



11



2

Ecrans

Decembre 2015

Ville des Trois-Ilets

Grand Saint-Pierre / Embellie Trois-Ilets



III - Estimation de projet

Code	Prestations	Durée (mois)	Quantité	Prix U	D	Montant HT
A	Etudes de conception	1,5				4 436,00 €
A.1	AMO-Assistance à maîtrise d'ouvrage Eti et le «Bis» délègue la mission d'ouvrage au Fond National Régional	1,5	1	8% du montant des travaux	HT	1 434,40 €
A.2	MOE - Maîtrise d'œuvre aménagement paysager Création et réalisation des plans PFO-DCE/ACT-DPC-DIT/ADP	1,5	1	12% du montant des travaux	HT	2 181,60 €
A.3	Etudes complémentaires Etude topographique, levé topographique, DICT/ACT Assurances de responsabilité des travaux, responsabilité des travaux système de forçage...	0,5	1	1000	HT	1 000,00 €
B	Travaux	7,1				18 180,00 €
Travaux préparatoires						
B.1	Installation et examination de chantier Ce prix résumé, au forfait, les frais d'installation et d'organisation de chantier et comprend notamment : - Le nettoyage du site avant le début des travaux et la mise en décharge des déchets. - L'aménagement, les déplacements et le rangement du matériel, de transport et de site en œuvre. - Les fournitures et frais d'installation des locaux de chantier. - Les raccordements aux réseaux divers (y compris les consommations qui en résultent). - Les frais de gardiennage, de clôture et d'entretien des lieux. - La signalisation de chantier, y compris l'impression et la mise en place des panneaux d'information (type "Sécurité" Union Française) et 2 exemplaires (1 5x3m en PVC Kasaal de 10mm d'épaisseur suivant la méthode fournie par le Maître d'œuvre). - Les documents relatifs à l'organisation et au suivi du chantier : plan et planning de chantier. - Les dépenses d'achats de matériaux, d'installation des signalisations et de gestion. - L'état des lieux, avec les constatations et l'établissement d'un constat par un huissier. - L'aménagement en file de chantier de tous les matériels et matériels en condition et le nettoyage en fin des lieux. - Fourniture sur le bon des plans fournis au maître, des plans d'exécution établis par l'entrepreneur et validés par le Maître d'œuvre, des informations transmises par les consultants dans le cadre du DICT et des éventuelles informations complémentaires, l'entrepreneur procède à l'implémentation de l'ensemble des ouvrages de chantier.	0,2	1	2000	HT	2 000,00 €
B.3	Ouvrages d'éducation et de réajustement (OEV, ODE et Réajustement) Réalisation du dossier d'Education des Ouvriers (EOE) comprenant les plans, détails techniques et copies d'adhésion (y compris le livret des matériels et matériaux qui seront utilisés et des adhésions, des notices de fonctionnement et des procès verbaux d'essai) au format informatique (Adobe au format A3-D) et copie papier, le tout remis à validation de la Maître d'œuvre dans un délai de 15 jours avant la date prévue de début des travaux. Réalisation du dossier des Ouvrages Educatifs (ODE) y compris le "réajustement" comprenant des plans, détails techniques et copies de réajustement (y compris la liste des matériels et matériaux utilisés et des notices de fonctionnement et des procès verbaux d'essai) au format informatique (Adobe au format A3-D) et copie papier, le tout remis au maître d'œuvre, le tout dans un délai de un mois après la fin des travaux.	0,3	1	180	HT	1 620,00 €
Réalisation des travaux						
B.3	Maçonnerie Enlèvement des sols en béton armé comprenant notamment les opérations suivantes : - Démolition partielle/déjà de structures type paroi de parking, notamment pour la rampe... - Démontage des crues à reprise (à déblayer pour le Maître d'œuvre sur site). - Excavation des déchets sous de décapage et mise en décharge. - Fourniture des matériaux suivant les prescriptions décrites au CCTP. - Mise en place des bétons armés suivant les prescriptions décrites au CCTP. - Finitions des lattes armés et nettoyage des zones.	0,5	1	2000	HT	1 000,00 €
B.4	Maillots & Fournitures Structure bois Modèles d'armes Finitions Matériaux divers	0,3	1	500	HT	1 500,00 €
B.5	Réajustement de sol Travail préparatoire Sol de la plate-forme	0,4	1	700	HT	2 800,00 €
B.6	Plantation La plantation des jardiniers doit répondre aux prescriptions du CCTP et respecter notamment les opérations suivantes : Les Jardins et mise en place des substrats : terre végétale - La composition des terre végétale est à définir avec le pépiniériste en charge de la production des végétaux, qui verra à proposer un mélange adapté aux plants de bord de mer, leur garantissant des conditions d'installation et de développement optimales (la composition devra être validée par la validation du Maître d'œuvre avant l'exécution de la mise en œuvre). Les Jardins et mise en place des amendements : (engrais et compost) suivant les recommandations du pépiniériste en charge de la production des végétaux : - Une couche de compost sera apportée sur une épaisseur de 3 cm (niveau fix) à la fin des plantations dans chaque jardinier, sauf recommandation de pépiniériste (dans ce cas précis, l'entrepreneur devra appliquer les recommandations après validation du Maître d'œuvre). Les Jardins et mise en place d'une couche de drainage : par jardinier sur une épaisseur minimum de 5 cm de type gravier. Les Jardins et mise en place d'un géotextile : par jardinier pour garantir une séparation de propriété possible entre la terre végétale et la couche de drainage. Les Jardins et plantation de végétaux : être les règles de l'art (en 50 centimètres bien fermés, 2/3 fois transplantés), le tout répondant aux prescriptions du CCTP ainsi qu'à la description suivante : Coccoloba ovifera - Raisinier de bord de mer Acrolyde wittmannii Coccorpus avec les "liver" - Palétuvier gris argenté - Boutis dérivés - Olivier bord de mer M... (text truncated)	0,3	1	300	HT	900,00 €
B.7	Finitions et lattes	1,2	1	500	HT	600,00 €
MONTANT TOTAL GENERAL H.T						22 816,00 €
MONTANT TOTAL GENERAL T.T.C.						24 733,36 €

IV 1 B d3. Le jardin du Presbytère

- > L'aménagement paysager du jardin du Presbytère des Trois-Ilets qui est à ce jour à la phase de schéma directeur fait partie d'une opération plus vaste qui consiste à mettre en place d'un parcours thématique urbain. Il s'agit avec les services de la ville des Trois-Ilets de mettre en valeur le patrimoine religieux, le jardin public, les points de vue du bourg.





Département de la Martinique
 Commune des Trois Ilets
 Bourg
 Plan topographique parcelles D941-D16
 Juin 1999
 1/500

Document communiqué en vertu de la loi n° 100 du 10/07/2000
 sous réserve des droits de propriété intellectuelle

IV 1 B d4. La Croix d'Acollotte

- >> L'aménagement paysager de la Croix d'Acollotte des Trois-Ilets qui est à ce jour à la phase de schéma directeur et d'esquisse. Il s'agit avec les services de la ville des Trois-Ilets de mettre en valeur le patrimoine religieux de la ville et de créer un jardin du souvenir ouvert sur le grand paysage de la baie de Fort-de-France.

I- Contexte

Situation géographique

L'ex voto Acollotte à l'entrée du bourg des trois îlets fait l'objet d'une demande municipale auprès de l'ES1 pour sa remise en état. Si cet espace offre une vue intéressante sur la baie des trois îlets, sans qu'elle soit exceptionnelle, il se trouve dans une situation d'accessibilité publique dangereuse dans un virage à très forte fréquentation ou la visibilité des conducteurs est faible. Par ailleurs, le paysage industriel développé sur sa face arrière ne présente aucun intérêt. Notons que l'escalier original, dont on retrouve la partie haute dégradée au pied de l'ex-voto, a été détruit par le tracé de l'intervention routière. Pour des raisons de sécurité, il s'avère indispensable d'assurer désormais un ou deux accès téraux confortables, accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ils peuvent s'effectuer soit depuis le parking existant au droit de la station service en direction du bourg des trois îlets, soit depuis un parking à créer au droit du rond point en direction du quartier de la poterie. Les deux solutions d'accès sont compatibles, sous réserve de validation préalable des propriétaires fonciers des terrains afférents... qui restent à identifier.



Extrait de la pré-programmation de l'Embellie Trois-Ilets



Esquisse

Septembre 2015

Saint-Pierre

Grand Saint-Pierre / Embellie-Trois-Ilets



1 - Vue vers Vatabale et la Baie des Trois-Ilets



2 - Vue du bourg et la Baie des Trois-Ilets



3 - Vue du bourg et la Baie des Trois-Ilets



Ancien escaliers d'accès à l'oratoire



Ex-voto Acollotte /oratoire

◆ Limites d'intervention

Avec un financement du GSP-E3I, il est ainsi proposé une intervention pour assurer la sauvegarde de l'édifice par le PNRM - Parc Naturel régional de la Martinique - en deux phases qui visent dans un premier temps à consolider l'édifice lui-même, puis dans un second temps à en assurer les accès, soit par l'ouest (côté station service), soit par l'est (côté rond point), avec accès PMR par le sud la création d'un jardin du souvenir voire l'aménagement paysagé de la route du côté de la baie des trois îlets. Cette intervention se fait sur les parcelles **Section H, n°143, 142, 326, 325, 324** soit sur 9500 m² ainsi que sur les **accotements routiers**.



Esquisse

Septembre 2015

Saint-Pierre

Grand Saint-Pierre / Embellie Trois-îlets



II - Principes d'aménagement

◆ Schéma directeur



6

Esquisse

Septembre 2015

Saint-Pierre

Grand Saint-Pierre / Embellie Trois-îlets



Orientations de projet

Actions de PLANTATIONS

Adoucir la présence de la voirie avec l'utilisation de haies.
Délimiter les espaces avec la végétation.
Stabiliser les talus avec les techniques de génie végétal.



Valoriser les patrimoines végétal existant.
Marquer l'entrée du Bourg avec une porte végétale.
Valoriser les essences locales - utilisation de Albizia lobbbeck.



Créer des massifs fleuris.
Favoriser la diversité des essences
Créer un appel de couleurs (bleu-rose-violet -tons froids).



Adoucir la présence du ball-ayant peu d'intérêt créant des haies brisées vues.



Appliquer une gestion différenciée écologique des espaces verts, tonde alternative, fauchage tardif ou fauches jardinées et mixe en place d'un éco-pâturage.



Actions de DESSERTES et d'ACCES

Valoriser les accotements chaussées
Supprimer les panneaux non réglementaires présents le long de la route



Requalifier la voie d'accès secondaire en voie d'accès PMR
Créer des ouvertures visuelles sur l'espace aménagé



Créer une promenade piétonne pour le PMR
Privilégier l'utilisation d'ess en allées (bois/briques/pierrres naturelles)



Créer une promenade piétonne menant au point de vue de la baie des Trois-îlets
Valoriser les déplacements doux



Créer une promenade piétonne permettant de valoriser le paysage de savane



Actions de EQUIPEMENTS



Créer un parking paysager en lien avec l'aménagement du territoire de Variable



Sécuriser le point de vue et l'ouvrage religieux
Renover l'ouvrage religieux
Créer un point de vue à deux niveaux intégrant l'ouvrage religieux
Implanter une signalétique illustrant le parcours religieux des Trois-îlets.



Aménager un esplanade des souvenirs



Créer des stationnements PMR





ESQUISSE

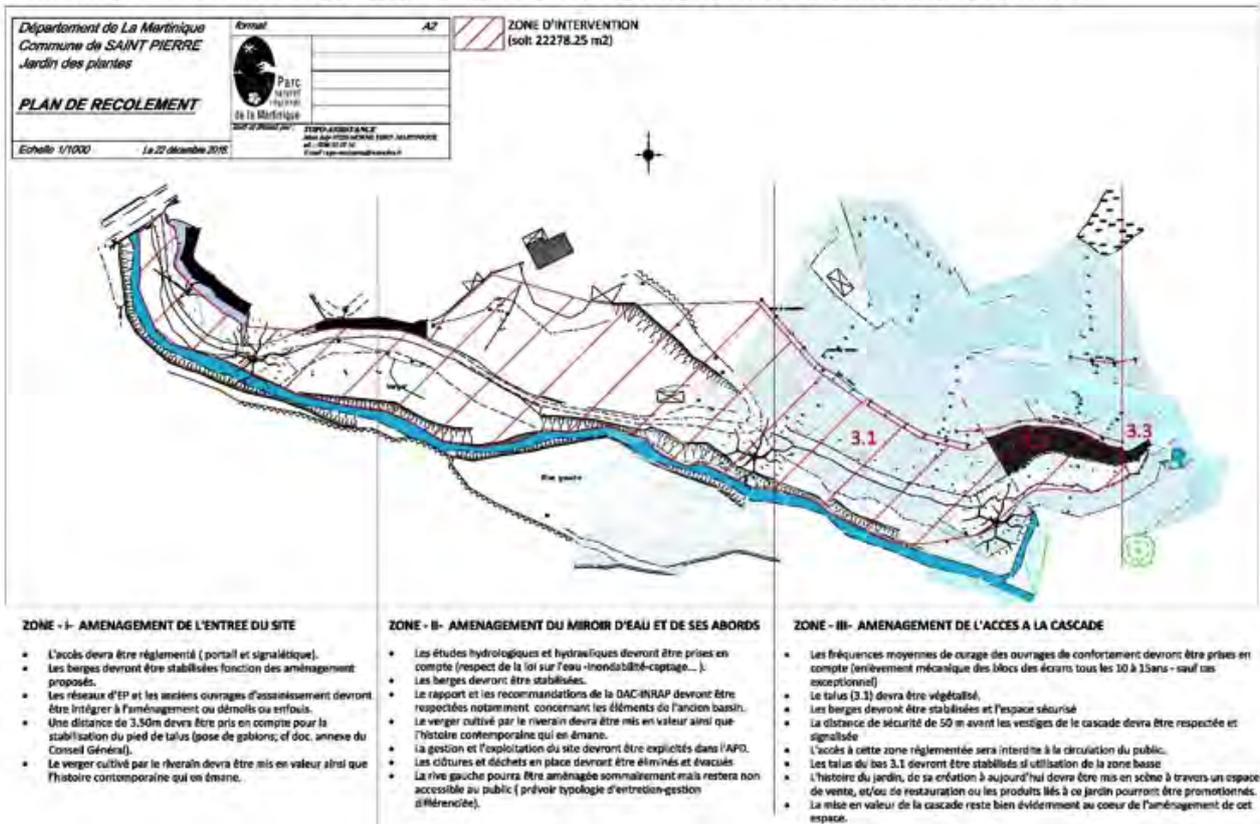


50 m

IV 1 B b. Saint-Pierre

- > Le projet de réhabilitation de l'ancien Jardin des Plantes de St-Pierre qui est actuellement en cours d'étude avec le lancement d'une MOE aménagement paysager intégrant les nouveaux éléments de projet. Les phases de sécurisation (2015) ayant été réalisées le PNM avec les services de la DAC et de l'INRAP effectuer le diagnostic d'archéologie préventive (2016).

ELEMENTS DE PROGRAMME POUR LA MISSION MAITRISE D'OEUVRE DE L'ANCIEN JARDIN D'ACCLIMATATION DE ST-PIERRE



I. V 1 B c. La Trinité

- > Le projet d'aménagement artistique et paysager des giratoires de La Trinité " Desmarnière/ Beausejour / Spourtourne"

Giratoire de Beausejour

Contexte universitaire et éducatif

SCENARIO I- reconstruction des vestiges du four à chaux

SCENARIO II - Scène de lecture

Giratoire de Spourtourne

Mise en valeur de la faune et de la flore endémique de la Caravelle

Sculpture à grande échelle du Moqueur à gorge blanche

Valorisation du mur de confortement en béton projeté pour support de fresques des différentes postures du moqueur, (parades de séduction, envol, perchés, activités de grattage.

Utilisation et valorisation de mosaïculture.

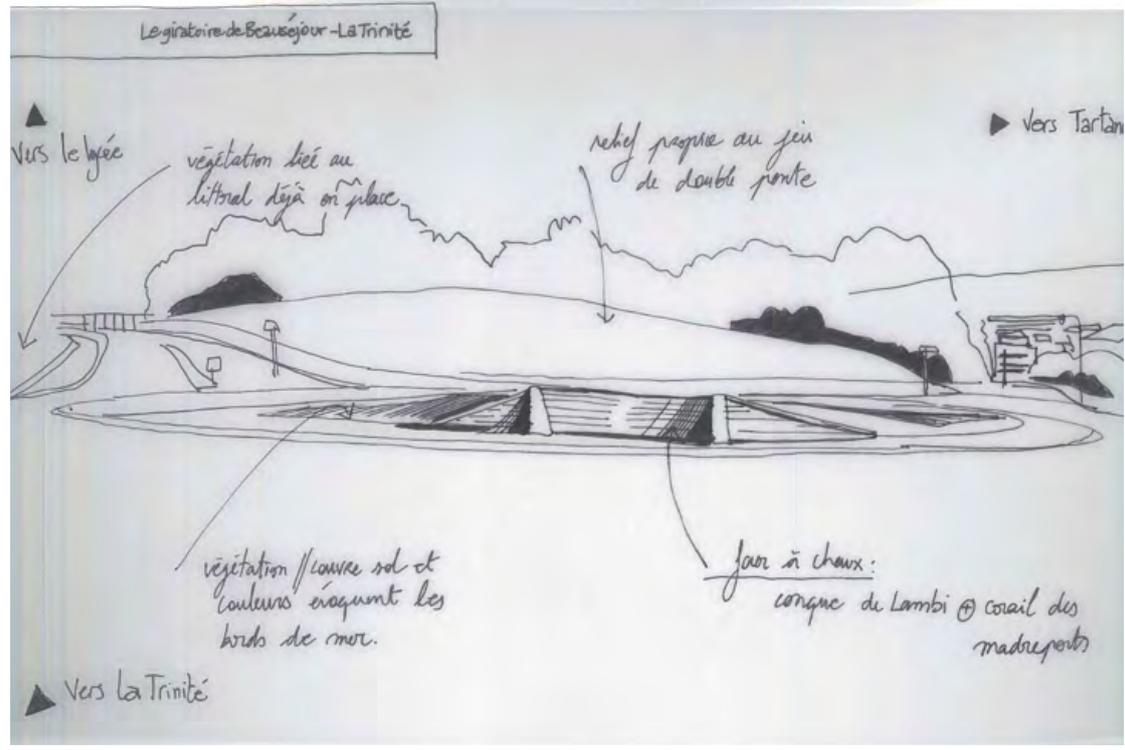
Plantation et utilisation de plantes endémiques du milieu- exemple du Raisinier de la Caravelle.



Le giratoire de Beausejour - La Trinité



Le giratoire de Beausejour - La Trinité







ANNEXES VISUELS DE PROJETS



IV 1 B d. Les sites du PNM

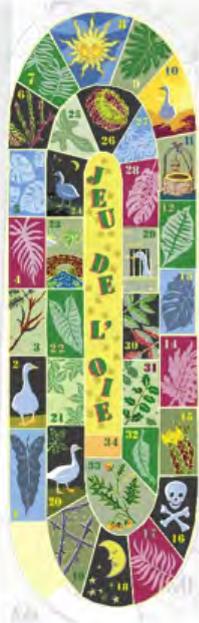
IV 1 B d1. L'esplanade du Domaine d'Emeraude

La mission de maîtrise d'ouvrage pour d'aménagement paysager de l'esplanade du Domaine d'Emeraude est actuellement en dernière phase de conception, PRO/DCE.

La maitrise d'œuvre, bureau d'étude paysagère, " Interscene " travaille aujourd'hui sur les documents de consultation des entreprises pour faire sortir de terrain une interprétation ludique et contemporaine du jardin créole.

Parc Naturel Régional de la Martinique -
Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement paysager du Domaine d'Emeraude - Morne - Rouge

..... Les jeux et animations



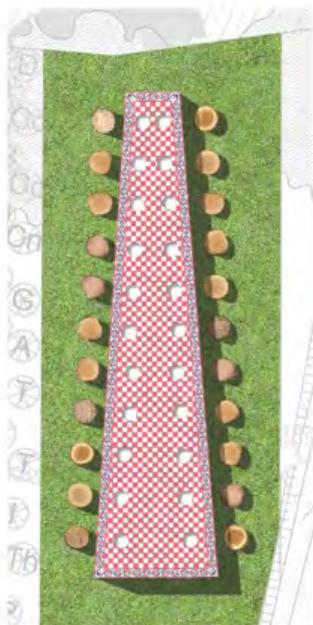
Le Jeu de l'Oie



© 2016 Interscene - Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la société est formellement interdite.

Parc Naturel Régional de la Martinique -
Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement paysager du Domaine d'Emeraude - Morne - Rouge

..... Les jeux et animations



La Table



© 2016 Interscene - Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la société est formellement interdite.

Parc Naturel Régional de la Martinique - Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement paysager du Domaine d'Emeraude - Morne-Rouge

..... Les jeux et animations



Le Jeu du Loto



Portail du Jeu du Loto

Parc Naturel Régional de la Martinique - Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement paysager du Domaine d'Emeraude - Morne-Rouge

..... Les jeux et animations



Le portail du Jeu du Loto (plusieurs variantes)

Proposition 1



Proposition 2



Proposition 3

Parc Naturel Régional de la Martinique -
Mission de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement paysager du Domaine d'Emeraude - Morne - Rouge

..... Les jeux et animations



Le Jeu de la Lune



Parc Naturel Régional de la Martinique -
Mission de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement paysager du Domaine d'Emeraude - Morne - Rouge

..... Les jeux et animations



Le Jeu des Epices



IV 1 B d2. Le jardin des équilibres du Domaine d'Emeraude

La mission de maîtrise d'œuvre pour d'aménagement d'un mur dans et d'un parcours sensitif au sein du jardin des équilibres au Domaine d'Emeraude est actuellement terminée. Les travaux seront réalisés dans les meilleurs délais. Une première phase de réalisation est d'ores et déjà terminée, il s'agit de la mise en place du "Boyé"

"Le Boyé (chamane amérindien) docteur des plantes a le pouvoir "magique" tiré de la nature faisait partie intégrante des croyances de type animiste des amérindiens (croyance d'esprits de la nature et de la flore insulaire). Une connaissance approfondie des arbres et des plantes, leur permettait de les utiliser dans la vie de tous les jours. Détenteur de la connaissance et utilisateur privilégié de ce réservoir inépuisable de plantes, le Boyé (chamane) remplit les fonctions de divination et de guérisseur. C'est à travers lui que s'exerce le pouvoir médicinal des plantes. Il transmet le savoir."



Le projet vise à retranscrire via une interprétation ludique et contemporaine le principe d'équilibres, du chaud et du froid qui est au cœur des interactions qui existe dans la médecine avec les plantes.

ESQUISSE

Aménagement paysager du jardin des Equilibres

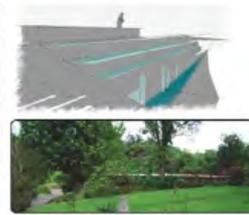
Mur d'eau



Marques - Mur & eau d'eau



For. Jardin - Mur & eau d'eau et des jardins Equilibres



Design - Jardin des Equilibres - Mur d'eau

Bwa-bwa



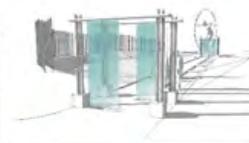
For. Jardin - Jardin des Equilibres - Mur d'eau



Porte d'eau



For. Jardin - Mur & eau d'eau



Marques - Mur & eau d'eau - Jardin des Equilibres

9.22.16.218

TRAME II - Aménagement paysager des jardins médicaux - Mur et portes d'eau du jardin des Equilibres

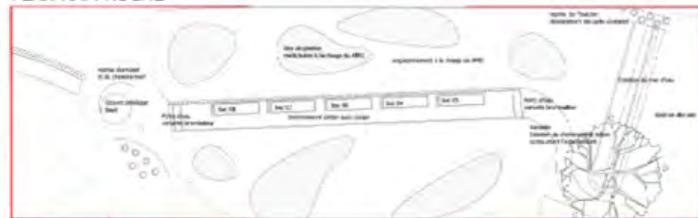
1.2.2016

Plan de masse / Aménagement paysager des jardins médicaux

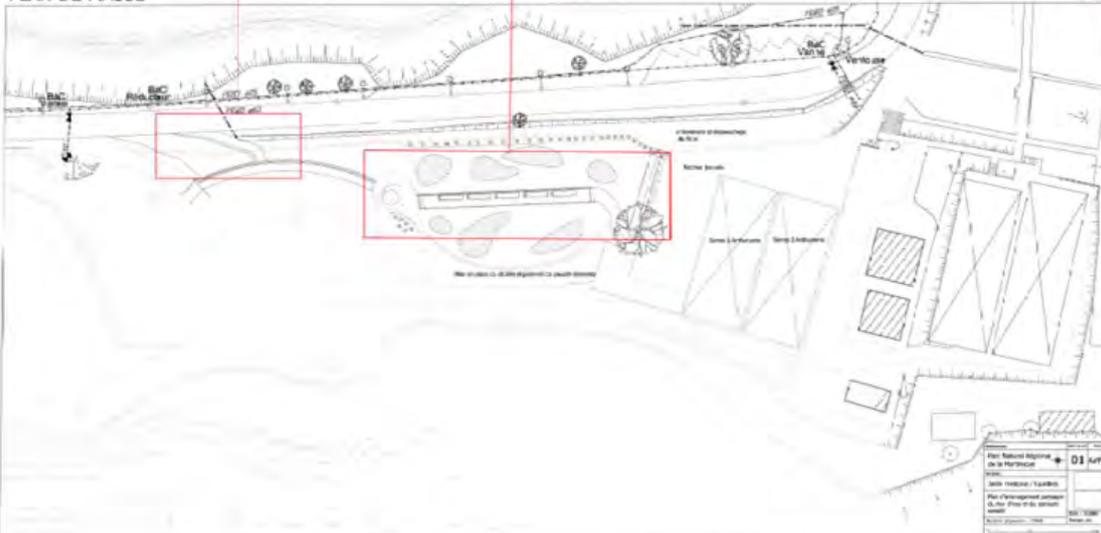


Vue vers Nord

PLAN RAPPROCHE



PLAN DE MASSE



Plan de masse / Aménagement paysager des jardins médicaux	03 AUP
Scale: 1:500	
Author: [Name]	
Date: [Date]	

IV 1 B d3. L'Equi-Parc

La mission de maîtrise d'ouvrage pour d'aménagement paysager du centre d'accueil des chevaux du PNM est actuellement en phase d'étude plusieurs propositions ont été proposé dans le but de répondre aux besoins suivants.

- Héberger et panser les 12 animaux du PNM (2 juments, 4 grandes mules, 6 ânes).
- Aménager environ 1 hectare en centre équestre
- Permettre aux agents de travailler dans de bonnes conditions
- Accueillir le grand public pour la pratique de l'équitation dans le respect de la Règlementation française.

AVANT-PROJET SOMMAIRE

Aménagement paysager du centre équestre du PNM à Schoelcher



Contexte d'étude

Le Parc Naturel de Martinique souhaite améliorer son centre équestre à proximité de l'habitation Fond Rousseau afin de répondre aux besoins de son personnel et des visiteurs du quartier de Case Navire qui est un lieu emblématique.

Cette amélioration comprendra l'aménagement de l'habitation Case Navire et mettra en évidence les zones à protéger de l'habitation classée de l'habitation à caractère rural.

Le centre équestre sera composé de bâtiments et d'espaces extérieurs adaptés aux besoins des animaux et des visiteurs du quartier.

Le projet est porté par le Parc Naturel de Martinique et financé par le Département de la Martinique.

Objectifs de projet

- Héberger et panser les 12 animaux du PNM (2 juments, 4 grandes mules, 6 ânes).
- Aménager environ 1 hectare en centre équestre
- Faire l'acquisition du foncier
- Respecter et préserver du cadre naturel du site (Station de pompage ONF, Loi sur l'eau, Bassement classé ZNIEFF - Périmètre des Monuments Historiques)
- Permettre aux agents de travailler dans de bonnes conditions
- Accueillir le grand public pour la pratique de l'équitation dans le respect de la réglementation française.



DATE: 2016

ÉQUI PARC DE CASE NAVIRE

Projet d'aménagement du centre équestre du Parc Naturel de Martinique à Schoelcher

DATE: 2016

AVANT-PROJET SOMMAIRE

Aménagement paysager du centre équestre du PNM à Schoelcher

Plan de masse



Legend: Espace naturel, Zone de parking, Surface de cailloux - Sol de stabilisation, Espace bâti

Descriptif de projet par zone

LES ECURIES ET LE CLUB HOUSE

Deux pièces distinctement caractérisées autour des aménagements, face de 2000 m² une petite boucle autour de l'accueil et une allée pour le passage des véhicules. L'aire de 950 m² formera une grande boucle longeant l'habitation classée et pourra accueillir un 2000 m² dans le site.

Le bâtiment d'accueil et les quelques bureaux seront implantés près du point de départ des pistes.

Un parking paysager moderne, d'une trentaine de places sera créé d'accueil personnel et grand public.

L'ACCUEIL

Deux bâches de 40 m x 10 m ont été installées sur l'aire de réception à proximité de la station et d'une aire de classement équestre.

Les bâches seront utilisées pour l'accueil des visiteurs et des animaux.

Une aire de 200 m² de parking sera créée pour le classement équestre.

Le projet est porté par le Parc Naturel de Martinique et financé par le Département de la Martinique.

DATE: 2016

ÉQUI PARC DE CASE NAVIRE

Projet de création du centre équestre du Parc Naturel de Martinique à Schoelcher

DATE: 2016

IV 1 B d4. Le relais du PNM à Saint-Pierre

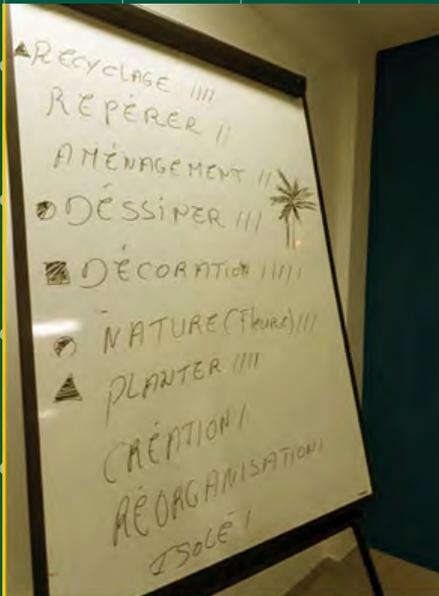
Les travaux consistent à transformer cet espace peu qualitatif en une pergola permettant la lecture du paysage de la rade de Saint-Pierre.

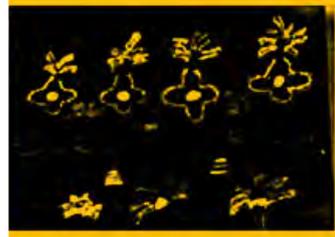
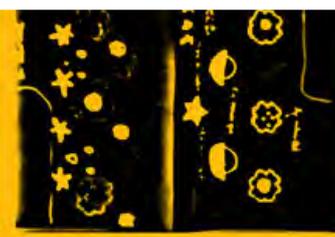
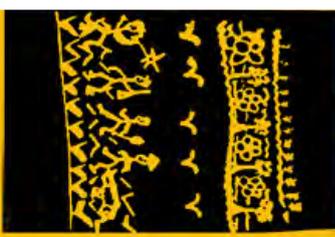
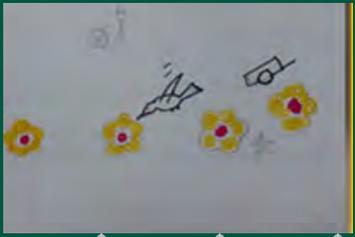


IV 1 C. LES PROJETS D'ANIMATION DU TERRITOIRE

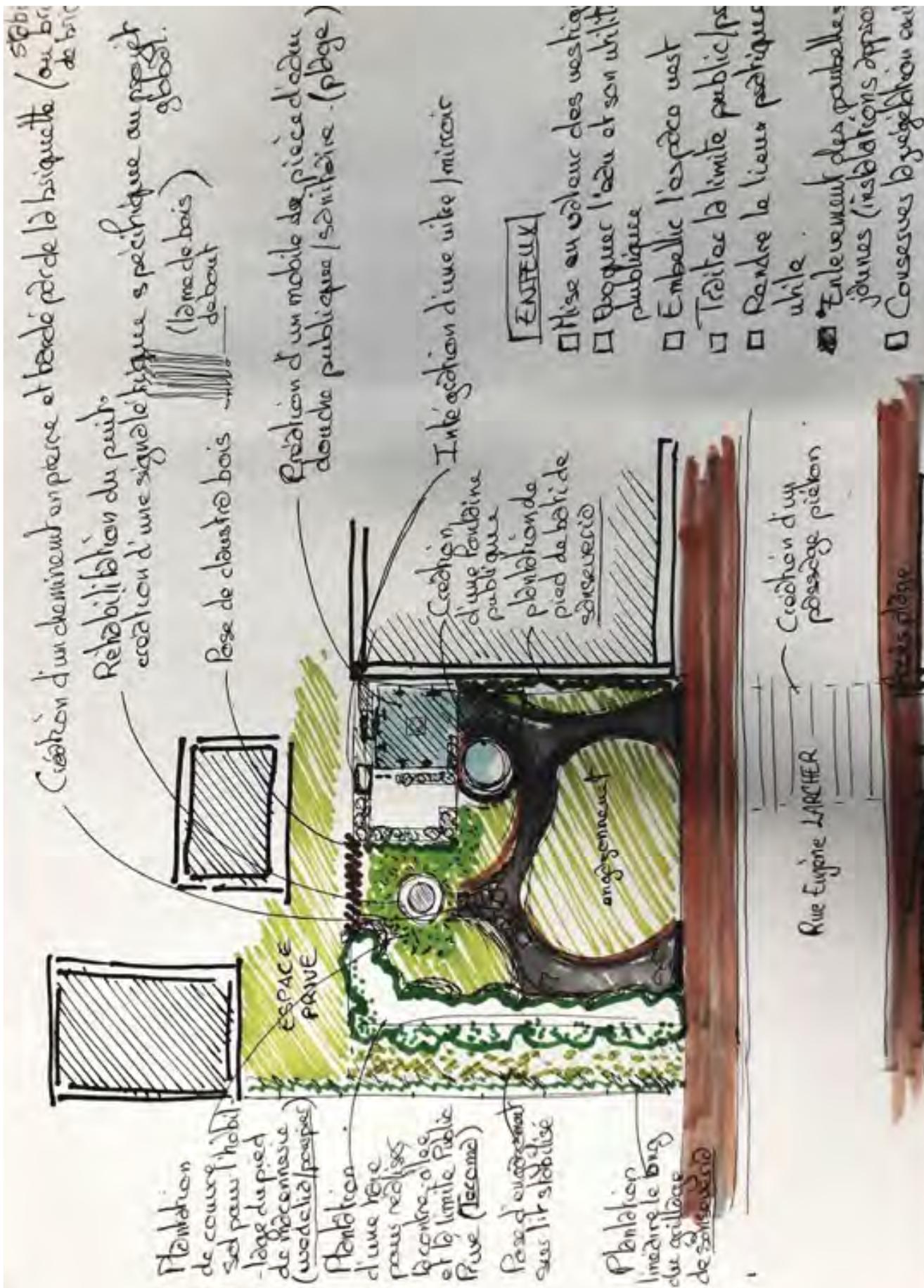
IV 1 C a. L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS ET ESPACES VERTS FOURNIES AUX ASSOCIATIONS "HOMMES ET TERRITOIRE" /PNM

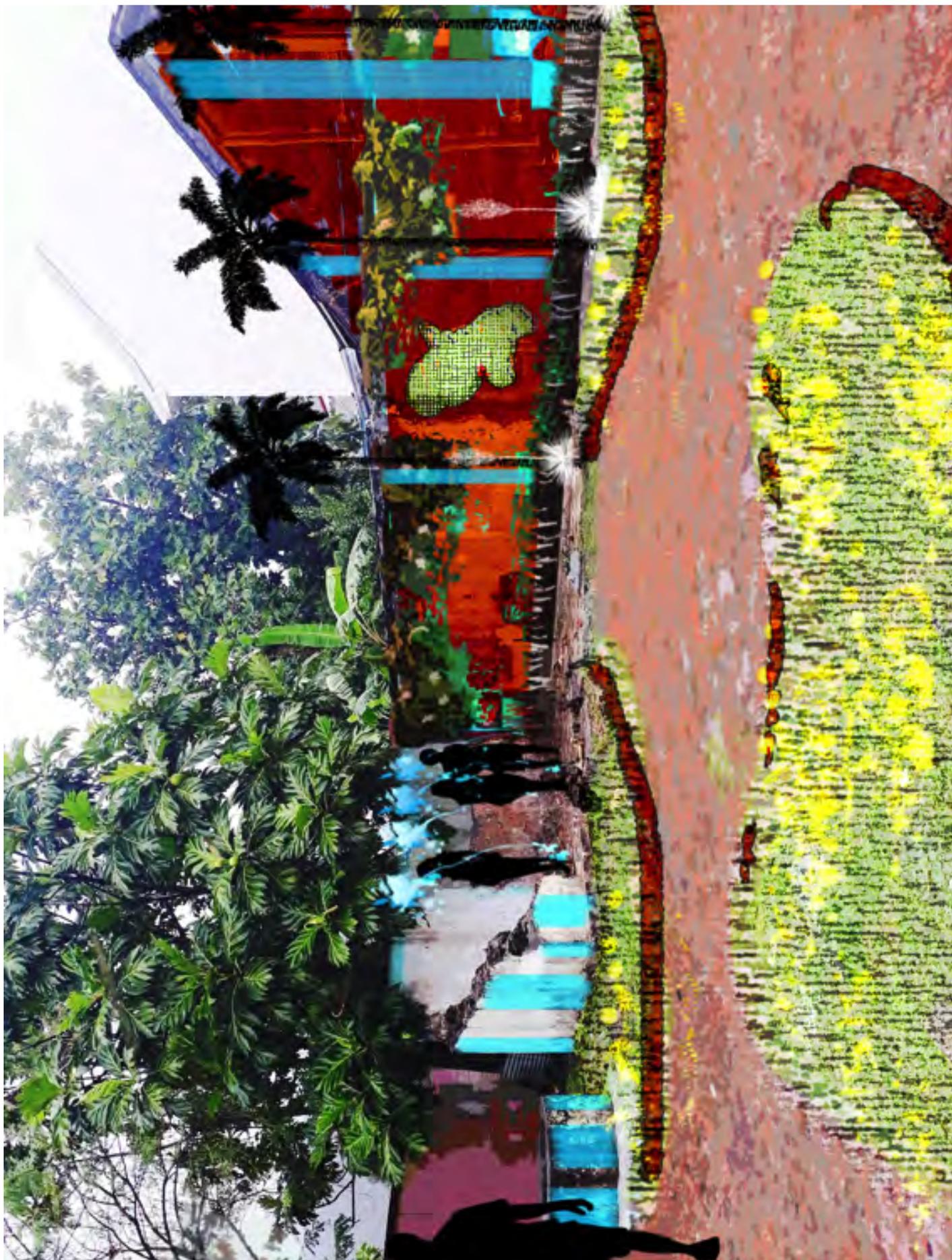
- Dans le cadre de l'embellissement de la commune de Les anses d'Arlets, la ville a sollicité l'expertise paysagiste du PNM afin de former et de travailler avec des jeunes en ré-insertion professionnelle.





Hommes & Territoire







IV 1 C b. L' ASSISTANCE DE L'EXPERTISE PAYSAGÈRE DU PNM EN TANT QUE PARTENAIRE DE L'ADUAM SUR LES ÉTUDES DE PLAN COMMUNAL DE PAYSAGE POUR LA VILLE DU PRÊCHEUR ET DE SAINT-JOSEPH

- > Dans le cadre de la mise en applications des enjeux paysagers définis dans l'Atlas des paysages, le PNM travaille avec l'ADUAM sur l'élaboration des PCP. Il s'agit pour le PNM d'accompagner le MOE en participant au Comité technique, Comité de Pilotage, aux visites de terrain, en animant des atelier de concertation avec la population, afin de définir les orientations, et les actions à mettre en place avec chacun des acteurs du territoire.



IV 1 C c. L'ATELIER URBAIN DE ST-PIERRE - FNAU/PNM

Dans le cadre de l'atelier urbain programmer par la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme le PNM a été invité au même titre que les professionnels des agences d'urbanisme pour faire le point sur les derniers développements législatifs ou réglementaires,, échanger des informations afin de présenter des expériences et de lancer des programmes de recherche.

Voir <https://www.youtube.com/watch?v=A6mnLANQTBA>



IV 1 D. LES PROJETS DE SENSIBILISATION DU TERRITOIRE

La participation du PNM en tant que membre du jury du CNVVF 2016.

IV 2. L'ANIMATION DU TERRITOIRE

La Direction de l'Animation du Territoire (DAT) comprenait un effectif de 15 personnes au 1 janvier 2016.

- > **Un Directeur de l'Animation du Territoire,**
- > **Une assistante de direction,**
- > **Un Service Animation composé de 4 agents**
 - 4 agents d'animation
- > **Un Service Éducation à l'Environnement composé de 4 agents**
 - 1 responsable de service
 - 1 assistante administrative
 - 2 agents d'animation
- > **Un Service des activités équestres**
 - 1 responsable de service
 - 4 âniers muletiers
- > **Un service réservation (gérée par l'assistante de direction)**

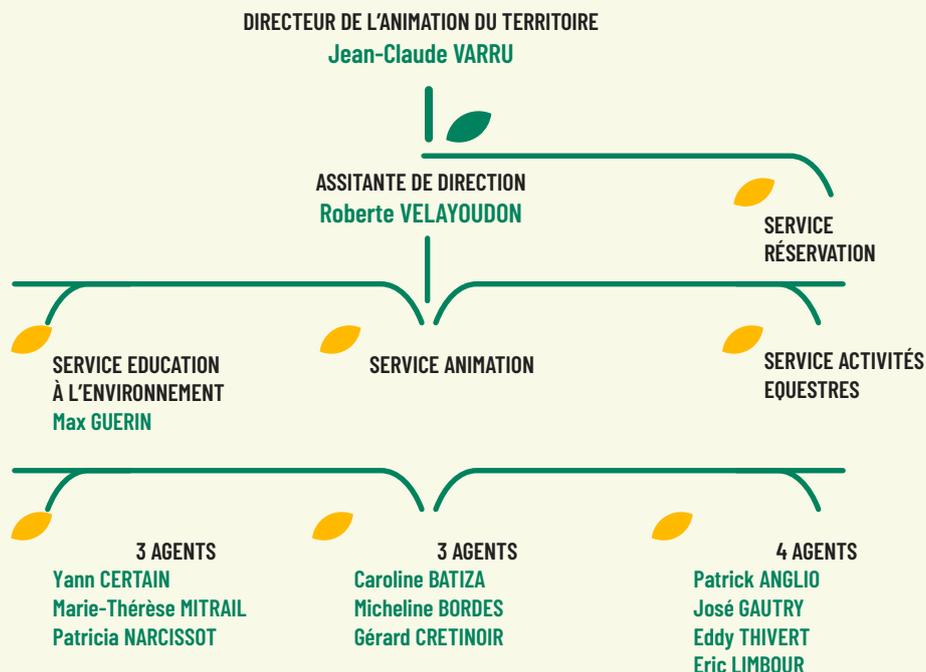
La Direction a enregistré 2 départs :

- > Monsieur **Patrick VERY** le 30 juin 2016. Il a fait l'objet d'un recrutement par l'Association des Amis des Amis du Parc Naturel de Martinique.
- > Madame **Mireille MONDESIR** le 11 octobre 2016.

Au 31 décembre 2016, la DAT comptait 13 personnes dans son effectif.

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DE L'ANIMATION DU TERRITOIRE

OBJECTIFS



La direction de l'Animation du Territoire a pour objectif de mettre en œuvre dans le cadre de ses missions les quatre axes stratégiques définis dans la charte 2012-2024 du PNRM

- 1. AXE STRATÉGIQUE 1 :** préserver et valoriser les milieux naturels en Martinique
- 2. AXE STRATÉGIQUE 2 :** Encourager les Martiniquais à être acteurs du développement durable de leur territoire
- 3. AXE STRATÉGIQUE 3 :** Faire vivre la culture martiniquaise dans les projets du Parc
- 4. AXE STRATÉGIQUE 4 :** Renforcer la performance de l'outil Parc

Nos missions consistent à décliner l'ensemble de ces axes en actions concrètes d'animation dans le cadre :

- >> De la sensibilisation à la protection du patrimoine naturel et culturel
- >> De la diffusion de la connaissance
- >> De la valorisation de ce patrimoine

CONTEXTE

L'année 2016 a été marquée par trois évènements majeurs :

- >> La reprise de la mise en œuvre du programme de randonnées par le service animation de la DAT.
- >> Une réduction significative de nos budgets qui de facto a entraîné une baisse du nombre d'activités pour le programme "découvrir le Patrimoine autrement" (12 randonnées en 2016 contre 13 en 2015 et 19 en 2014)
- >> Le 40^e anniversaire du Parc Naturel de Martinique qui a été marqué par l'organisation de 4 évènements majeurs
 - a. Retraite aux Flambeaux "de l'ombre à la Lumière"
 - b. Randonnées convergentes vers Saint-Pierre "An nou desann Sin Piè"
 - c. Les Trophées du Patrimoine.
 - d. Colloque Plantes médicinales

LE RÉCAPITULATIF DES ACTIONS MENÉES EN 2016

Le tableau ci-dessous retrace le nombre de manifestations organisées au cours de l'année 2015.

TYPE DE MANIFESTATION	NOMBRE	TYPE DE MANIFESTATION	NOMBRE
Randonnées pédestres	8	Animation du Moulin de Val d'or	155
Balades découvertes	4	Manifestations hors sites	
Balades nautiques (rotations)		-Grand prix du PNRM (Course de mulet)	
-Journée Mondiale des Zones humides		-Village de Pâques	
-Visite de la baie de Saint-Pierre	9	-Madiflora	
-Visite de la RNISA + îlet Chevalier,		Activités pédagogiques	124
-Les Anses de la Côte Sud Caraïbes		Nombre total d'activités	311
Manifestations sur les sites gérés par le PNRM			
-Nocturne DUBUC : 1			
-Journée famille Émeraude : 1	9		
-Ateliers d'ÉMERAUDE : 6			
- Ateliers DUBUC : 1			

UNE COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE PLUS ÉQUITABLE

En 2016 les actions d'animation de PNRM ont été réalisées dans 23 communes du territoire soit un taux d'occupation de 68% du territoire. Nous essayons dans la programmation des activités de tenir compte d'une répartition équilibrée de notre présence sur le territoire. Les communes suivantes ont été visitées : Ajoupa-Bouillon, Basse-Pointe, Carbet, Ducos, Fonds-Saint-Denis, Fort-de-France, Grand'Rivière, Trinité, Diamant, Sainte-Marie, Prêcheur, Anses d'Arlet, Morne-Vert, Sainte-Anne, Saint-Pierre, Schœlcher, Trinité, Morne-Rouge, Case-Pilote, Trois-Îlets, Rivière-Pilote, Rivière-Salée, Lamentin.

UNE COMMUNICATION ACCENTUÉE

La Direction de l'Animation du Territoire a bénéficié au cours de cette année d'un accompagnement du service communication qui lui a permis de diffuser amplement l'information à travers différents types de supports (*Facebook, Marque Page, Flyer, Article de presse, Campagne de publicité radio, Reportage radio et TV...*)

DÉCLINAISON DE NOS ACTIONS

Toutes les actions d'animations rentrent dans le périmètre des objectifs tels que définis dans la charte du Parc Naturel Régional de la Martinique et présentées dans l'axe stratégique n°4 : "Renforcer la performance de l'outil parc".

IV 2 A. AXE STRATÉGIQUE 1 : PRÉSERVER ET VALORISER LES MILIEUX NATURELS EN MARTINIQUE

IV 2 A a. L'ÉTUDE SUR LA CONCEPTION D'UN SENTIER D'INTERPRÉTATION SAINTE CÉCILE-MORNE-ROUGE

Le Parc Naturel de Martinique a lancé en 2016 une étude avec le cabinet BIOTOPE, dans le cadre d'un projet de conception de l'aménagement et de la valorisation de la boucle de Sainte Cécile au Morne-Rouge. La stratégie de développement de l'île à partir de la valorisation de son patrimoine naturel et culturel doit aussi contribuer à l'attractivité du territoire dans le cadre du développement du tourisme vert. Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée de la Martinique comprend à ce jour 8 sentiers homologués. Afin de compléter le réseau de sentiers initiaux, une seconde tranche de 10 sentiers est en cours d'inscription dont la boucle de Sainte Cécile. C'est donc dans ce cadre que s'inscrit le projet d'aménagement de la boucle de Sainte-Cécile. Il s'agit d'un circuit, qui en plus de ses potentialités naturelles, revêt un caractère historique particulier. Il a été le lieu de l'installation de réfugiés acadiens au XVIII^e siècle.

L'étude menée par le cabinet BIOTOPE comprend 3 phases :

1. L'inventaire des potentialités du sentier (réalisé)
2. La définition du plan d'interprétation (réalisé)
3. Le développement du scénario d'interprétation

La direction de l'Animation du territoire a été en charge du suivi de ce dossier.

IV 2 A b. MONOGRAPHIE DU MORNE-ROUGE

Dans un souci de valorisation du patrimoine des communes, le Parc Naturel de Martinique a l'ambition de réaliser une monographie pour chacune des communes de la Martinique. Chacun de ces ouvrages aura pour objectif de rechercher, réunir et synthétiser toutes les informations qu'elles soient historiques, culturelles ou biogéographiques sur chacune des communes. Au cours de l'année 2016, un comité de rédaction composé de chercheurs dans plusieurs spécialités (botanistes, historiens, géographes, sociologues...) a été réuni et a commencé les investigations sur la commune du Morne-Rouge.

Nous envisageons de publier cet ouvrage intitulé : "Facettes du Morne-Rouge, entre volcan, plateaux et forêts" courant 2017. La Direction de l'Animation du Territoire avait la charge de suivre ce dossier.

IV 2 B. AXE STRATÉGIQUE 4 : RENFORCER LA PERFORMANCE DE L'OUTIL PARC

Article n° 23 : Animer le territoire pour favoriser la réappropriation du patrimoine culturel et naturel

IV 2 B b. LE PROGRAMME D'ÉVÉNEMENTIELS SUR LES SITES DU PARC

IV 2 B b1. Les ateliers du Parc

Face au succès remporté les années précédentes, "Les Ateliers du Parc" ont été reconduits en 2016, du 13 juillet au 17 août. Cette action d'animation avait pour objectifs : d'animer les sites du PNM, de proposer aux visiteurs des activités artisanales et artistiques et de valoriser les savoir-faire traditionnels, les artistes et les artisans locaux. Afin de donner une nouvelle dynamique à cette 5^e édition, il a été proposé que chaque mercredi, les ateliers au Domaine d'émeraude soient organisés à partir d'une thématique spécifique. Autre innovation en 2016, deux journées ont été programmées au Château Dubuc à Trinité, les vendredis 5 et 12 août ; afin d'animer également ce site durant les grandes vacances. La mise en œuvre a été assurée par Mesdames Caroline BATIZA et Mireille MONDESIR.



LES MODIFICATIONS APPORTÉES EN 2016 CONCERNENT LA MISE EN PLACE :

a) DE JOURNÉES THÉMATIQUES AU DOMAINE D'ÉMERAUDE

La richesse du patrimoine historique et culturel de la Martinique provient de l'influence de diverses origines et du métissage de différentes cultures. Pour stimuler la créativité des intervenants et diversifier l'offre, chaque mercredi était dédié à une thématique : Héritage amérindien, Europe, Héritage d'Afrique, Apports de l'Orient, Créolité, Expression contemporaine.

b) D'UNE TARIFICATION POUR LES ATELIERS

De 2012 à 2015, la participation aux ateliers était gratuite. Les participants ne payaient que le droit d'entrée au domaine d'émeraude. En 2016, une participation de 2,00 € pour les enfants et de 4,00 € pour les adultes a été appliquée sur les deux sites du Parc.

c) D'UNE RESTAURATION AU DOMAINE D'ÉMERAUDE

Pour la partie traiteur, le prestataire "L'auberge de la Montagne Pelée" a été retenue. Chaque mercredi, il était proposé un menu en accord avec la thématique du jour.

ATELIERS AU DOMAINE D'ÉMERAUDE

6 mercredis d'animation ont été programmés les 13, 20, 27 juillet et 3, 10 et 17 août de 09h00 à 16h00.

25 Ateliers ont été proposés :

- >> **16 ateliers habituels** : Musique, Arts plastiques, Bakoua, Bijoux végétaux, Calebasse, Cerf-Volant, Sculpture sur pierre, Design végétal, Kréyol, Maré têt, Origami, Art floral, Photographie, Peinture, jeux traditionnels, Conte.
- >> **5 nouveaux ateliers** : Vannerie caraïbe, Danmyé, Tanbou ti bwa, Atelier créatif, Jeux en bois.
- >> **3 ateliers de démonstrations avec exposition thématique** : Bonsaï, Ikebana, Conque de lambi.
- >> **1 atelier "Soin des ânes"** avec balade à dos d'âne.

De plus, des balades en calèche à travers la campagne péleenne ont été proposées et animées par les âniers-muletiers et les ACI Animation équestre. Les conditions météorologiques ont beaucoup influé sur la fréquentation du site. La saison fut très pluvieuse, notamment le 20/07 où les ateliers ont été annulés dans l'après-midi.



BILAN

- >> **25 activités différentes** réalisées avec 48 intervenants
- >> **6 mercredis** : soit 34 heures d'animation pour les mercredis au Domaine d'émeraude
- >> **Soit un total de 38 heures d'animation** réalisées pour la période du 13 juillet au 17 août 2016
- >> **Environ 1 008 participants** les mercredis au Domaine d'émeraude

ATELIERS AU CHÂTEAU DUBUC

1 matinée d'animation : Vendredi 12 août de 9h00 à 13h00

La 1^{ière} journée prévue le vendredi 05 août a été annulée à cause des mauvaises conditions météorologiques. Une seule date a donc été assurée : le vendredi 12 août de 9h00 à 13h00. 16 personnes se sont inscrites aux ateliers. 6 ateliers étaient proposés : Peinture, Arts plastiques, Photographie, Tableau de sable, Bijoux végétaux, Sciences participatives.

L'atelier "Sciences participatives en Ornithologie" animé par le Conservateur des Réserves et les gardiens de l'environnement du PNM, a fait l'objet d'un reportage télévisé sur Martinique 1ère.

Il conviendrait de revoir le format des "Ateliers du Parc" sur ce site, si l'expérience devait être reconduite. L'atelier "Sciences participatives" pourrait être reprogrammé afin d'animer le site plusieurs fois dans l'année.



BILAN

- >> **1 vendredi :**
soit 4 heures d'animation au Château Dubuc
- >> **45 initiations**
le vendredi 12/08 à Dubuc
- >> La fréquentation du site ce jour a été de **99 entrées.**

ATELIERS AU RELAIS DU PARC À SAINT-PIERRE

Le Relais du Parc est un centre d'accueil et d'information pour orienter la démarche des visiteurs vers la découverte des centres d'intérêts patrimoniaux et touristiques.

Ses missions :

- >> Accueil,
- >> Information
- >> Commercialisation
- >> Animation
- >> Communication



BILAN

- >> **103 personnes** ont participé aux activités des "vendredis du relais" à Saint-Pierre.

Ses objectifs sont de faire connaître et promouvoir :

- | | |
|--|--|
| >> Les richesses naturelles et culturelles du territoire | >> Les espaces de loisirs de pleine nature |
| >> Les manifestations traditionnelles | >> Les activités de pleine nature |
| >> Les unités d'hébergement et de restauration | >> Les centres d'interprétations du patrimoine naturel et culturel |
| >> Les circuits de découverte des milieux naturels | >> Les habitations à vocation touristique |
| >> Les circuits de découverte des sites historiques | >> La boutique du Parc |
| | >> La réservation et la vente d'activité. |

La Direction de l'Animation du Territoire a assuré la coordination de la mise en œuvre d'actions d'animation intitulées "Les vendredis du relais" durant les mois de juillet et août 2016. Pour la première fois depuis son ouverture, des ateliers se sont déroulés sur le site du relais du Parc sous l'appellation : "Les vendredis du relais". Des activités d'animation ont été programmées selon le calendrier ci-dessous :

- >> **Vendredi 15 juillet** Thème : "Plantes médicinales" ventes, exposition et conférence de Mr Emmanuel NOSSIN, balade en calèche.
- >> **Vendredi 22 juillet** Thème : "Nos ruines nous racontent Saint-Pierre" Projection de film, visite commentée des ruines avec le comédien et metteur en scène Jocelyn RÉGINA.
- >> **Vendredi 12 août** Thème : "Nos Savoir-faire" : Atelier d'initiation à la poterie animé par le prestataire "Mémoire d'argile."

Récapitulatif du nombre de participants aux ateliers tous sites confondus :

SITES	DOMAINE D'Émeraude	CHÂTEAU DUBUC	RELAIS DU PARC À SAINT-PIERRE
Participants	1008	99	103



C'est au total 1 210 personnes qui ont fréquentés Les Ateliers du Parc en 2016 tous sites confondus contre 2688 en 2015 soit une baisse de 54,98 %

I V 2 B b2. La Nocturne de DUBUC

Les "ruines de l'Habitation La Caravelle" classées Monument Historique ont accueilli le 29 juillet 2016 la "Nocturne du Parc" à DUBUC avec comme double objectif :

- >> De valoriser le site exceptionnel de la réserve naturelle de la Caravelle (RNC) par la mise en œuvre de balades nocturnes, ainsi que le site du château Dubuc
 - >> De mettre en lumière des activités culturelles et artistiques dans l'enceinte des ruines. Les participants avaient le choix entre une randonnée nocturne commentée en direction du phare ou alors une visite nocturne des ruines illuminées et illustrées par :
 - >> Des scènes de vie (âniers muletiers du Parc)
 - >> Des prestations théâtrales
 - >> Des prestations musicales
- L'artiste KALI et son groupe musical ont clôturé cette soirée.



310

PERSONNES ONT PARTAGÉ CES INSTANTS DE MISE EN VALEUR DE CE PATRIMOINE HISTORIQUE.

I V 2 B b3. La Famille en fête au Domaine d'Émeraude

Le dimanche 10 juillet 2016 le Parc Naturel de Martinique a organisé la troisième édition de la "Famille en Fête" au domaine d'Émeraude. Ce rassemblement familial s'est déroulé autour d'activités comme, des jeux d'Antan, la découverte de la forêt, un rallye découverte en créole, du théâtre de marionnette, du slam et une animation musicale avec la prestation du groupe Madin'k.

Cette journée n'a pas connu le succès attendu compte tenu des conditions météorologiques et de la concurrence de la finale de la Coupe d'Europe des nations de football entre la France et le Portugal.



99

PERSONNES ONT PARTICIPÉ À CETTE JOURNÉE

I V 2 B b4. Un colloque sur les plantes médicinales (40 ans du Parc)

Le vendredi 19 novembre 2016, le Parc naturel de Martinique en partenariat avec le Pôle Agro-Alimentaire de Martinique (PARM) et l'Association des Amis du PNRM a organisé au Domaine d'Émeraude un colloque sur la thématique de "l'état des lieux de la valorisation des plantes médicinales en Martinique".

Les intervenants suivants se sont exprimés :

>> **Emy NJOH ELLONG :**

Ingénieur Recherche et développement / Chef de Projets Pôle Agro-alimentaire de Martinique (PARM) Thème : **“Review des actions clés du PARM (2008-2016) pour favoriser l'émergence d'une filière de valorisation économique des plantes en Martinique”.**

>> **Emmanuel NOSSIN :**

Pharmacien et ethnobotaniste - Coordonnateur général du réseau TRAMIL
Thème : **“L'inscription des Plantes de l'Ethno-pharmacopée de la Martinique à la pharmacopée française : problèmes, enjeux et perspectives”.**

>> **Roselyne DELBLOND :**

Pharmacienne, présidente de l'AVAPLAMMAR (Association pour la valorisation des plantes médicinales de la Martinique) Thème : **“Les “Rimèd razié”, un trésor à portée de main**

Cette conférence s'est terminée par la présentation résumée de deux thèses sur les plantes médicinales :

>> **THÈSE 1 :** le Rôle des plantes médicinales dans la vie quotidienne martiniquaise
Soutenu publiquement en septembre 2016 par Petra COUDERC

>> **THÈSE 2 :** Phytothérapie dans la zone Amazonienne-Caribéenne. Une brève analyse comparative entre le Brésil et la Martinique”

Soutenu publiquement en juin 2016 par Maiara NASCIMENTO DOS SANTOS



150

PERSONNES ONT PARTICIPÉ À CETTE CONFÉRENCE.

I V 2 B c. LE PROGRAMME D'ANIMATION DU TERRITOIRE ET DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

I V 2 B c1. Découvrir le patrimoine autrement

LES RANDONNÉES PÉDESTRES

Le Parc naturel régional de la Martinique (PNRM) entend préserver et valoriser la nature, encourager les Martiniquais à être acteurs de leur territoire, faire vivre la culture martiniquaise et renforcer la performance de l'“outil Parc”, par la mise en place d'actions d'animation, et d'information.

C'est dans cette optique qu'a été mis en place, pour l'année 2016, un riche programme de randonnées et balades découvertes, intitulé “Découvrir le Patrimoine Autrement”.

La mise en œuvre des randonnées a été réalisée cette année par le service animation de la DAT sous la responsabilité opérationnelle de Madame Micheline BORDES.

Ces randonnées pédestres, de divers niveaux, ont allié activité sportive, ateliers d'interprétation du patrimoine naturel et culturel. Ils ont été animés avec le concours de guides et de spécialistes.

Ce programme a permis de sensibiliser les participants à la préservation du territoire et la valorisation des patrimoines martiniquais. Des activités autour de nos ressources patrimoniales ainsi que les partages d'usages entre les habitants, les touristes et les entreprises artisanales locales ont permis aux participants de découvrir autrement le territoire. Ces randonnées pédestres, de niveaux différents, ont permis aux participants de pratiquer une activité sportive, et de participer à des ateliers d'interprétation du patrimoine naturel et culturel. Ils ont été animés avec le concours de guides professionnel et de spécialistes. Un public local et étranger a participé à ces randonnées autour de nos ressources patrimoniales et savoir-faire avec les artisans et les artistes du Territoire.

10 randonnées étaient prévues au programme. 8 ont été réalisées.

RANDONNÉES

1	MORNE VERT	Remonté de la Rivière BEAUVALLON	43 participants
2	AJOUPA BOUILLON	Cascade "Dany" / 9 avril 2016	70 participants
3	PRÊCHEUR / GRAND'RIVIÈRE	30 avril 2016	45 Participants
4	PRÊCHEUR CASCADE COULEUVRE	14 mai 2016	45 participants
5	ANSE D'ARLET MORNE LARCHER	(Petite Anse / Diamant) / 11 juin 2016	36 participants
6	BASSE POINTE	Moulin l'Étang - Chalvet / 9 juillet 2016	61 participants
7	GRAND'RIVIÈRE / PRÊCHEUR	13 août 2016	60 participants
8	SAINTE-ANNE CRÈVE-CŒUR / CAP CHEVALIER	24 septembre 2016	43 participants



403

PERSONNES ONT PARTICIPÉ AUX RANDONNÉES DU PARC

LES BALADES PÉDESTRES

Avec Les Balades du Parc, nous sommes partis à la rencontre des habitants du territoire en empruntant des chemins de traverse pour découvrir et partager des savoir-faire.



7 balades étaient prévues au programme. 4 ont été réalisées.

158

BALADES

1	FOND-SAINT-DENIS	Lasotè / 16 avril 2016	31 participants
2	TRINITÉ	Autour du Galion / 28 mai 2016	44 participants
3	CASE-PILOTE	Site de Fond Bourlet	52 participants
4	FONDS-SAINT-DENIS	Morne-Rouge - Lasotè	31 Participants

PERSONNES ONT PARTICIPÉ AUX BALADES DU PARC

LES BALADES NAUTIQUES

6 balades nautiques étaient programmées en 2016. 3 seulement ont été mises en œuvre.

Les objectifs de sorties étaient :

- >> De faire connaître le milieu naturel marin et littoral de la Martinique,
- >> De rendre accessible les milieux naturels protégés grâce à la transmission de connaissances scientifiques (géologie, ornithologie, botanique, réglementation...),
- >> D'animer le territoire dans le respect des biotopes : visites encadrées et limitées.



178

PERSONNES ONT PARTICIPÉ AUX BALADES NAUTIQUES

Le programme comprenait les sorties ci-dessous :

- >> La Réserve Naturelle des Ilets de Sainte-Anne (RNISA) le 5 avril 2016 : 61 participants
- >> Les Anses d'Arlet le 22 avril 2016 : 40 participants
- >> La baie de Saint-Pierre le 6 mai 2016 : 77 participants

Au total le programme "Découvrir le Patrimoine Autrement" a concerné 623 personnes. Le nombre moyen de participants par activité est passé de 59 à 42 soit une chute de 28%. En cours d'année, la mise en œuvre du programme a été arrêtée au profit de l'organisation des manifestations liées au 40^e anniversaire du Parc Naturel de Martinique

IV 2 B c2. L'animation du site de Val d'Or

La Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique (CAESM) a par convention confié au Parc Naturel Régional de la Martinique et l'Association des Amis du Parc Naturel de la Martinique, la gestion de l'animation du Moulin de Val d'Or "Espace Charron" pour une période qui s'étend du 1er jusqu'au 31 août 2014 et renouvelée par avenant jusqu'au 31 décembre 2014. Par avenant n°4 cette période a été renouvelée jusqu'au 31 décembre 2016.

La gestion du site comporte 6 animations journalières qui ont été planifiées le vendredi, le samedi et le dimanche selon les horaires ci-dessous Horaire de l'activité :

- > **MATIN** : 9h15 - 10h15 -11h15
- > **APRÈS -MIDI** : 14h15-15h15-16h15

Le vendredi est la journée spécialement dédiée à la communauté scolaire.

Les tarifs d'entrée fixés par la CAESM sont les suivants :

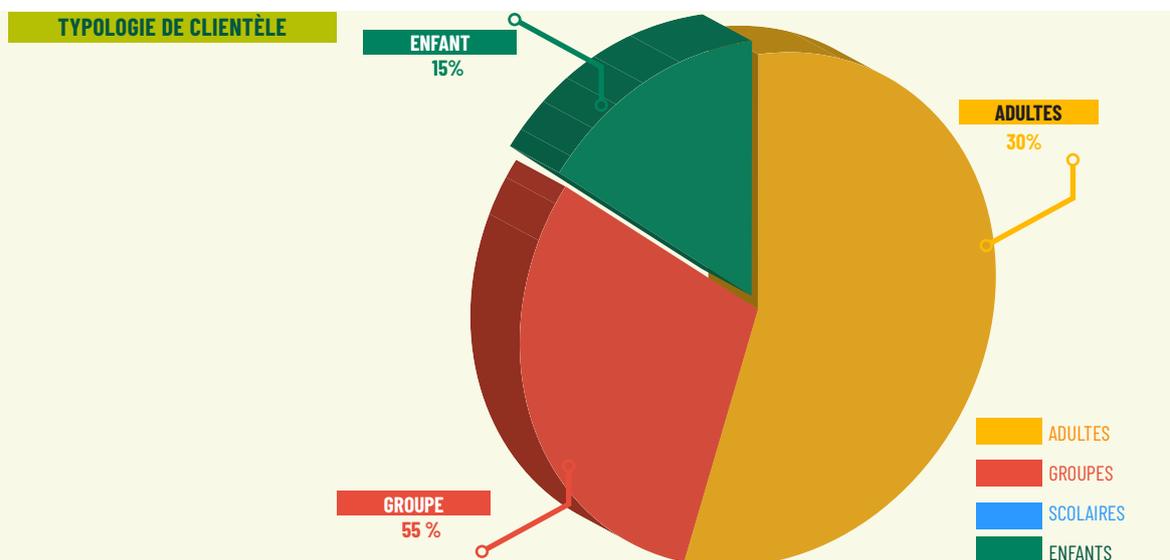
- > **ADULTES** : 3€
- > **ENFANTS** : 1€
- > **GROUPE** : 2€

L'activité a nécessité la présence chaque jour :

- > D'un responsable de site
- > D'un guide conférencier
- > 3 âniers muletiers.

Pour la période du 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016, 2842 visiteurs ont fréquenté le site pour un total de 155 journées d'animation.

LIBELLE	janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
Adultes	149	112	112	124	20	20	38	105	10	36	40	31	797
Enfants	3	12	29	7	103	30	52	14	0	122	25	10	407
Groupes	24	91	18	156	34	168	75	153	300	315	0	104	1438
Ecoles													
TOTAL	176	215	159	287	157	218	165	272	310	473	65	145	2642



EVOLUTION FRÉQUENTATION ENTRE 2014,2015 ET 2016



	JAN.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
2014	0	0	477	764	454	240	869	544	441	41	260	134
2015	265	329	311	121	126	132	281	292	491	208	33	244
2016	176	215	159	287	157	218	165	272	310	473	65	145

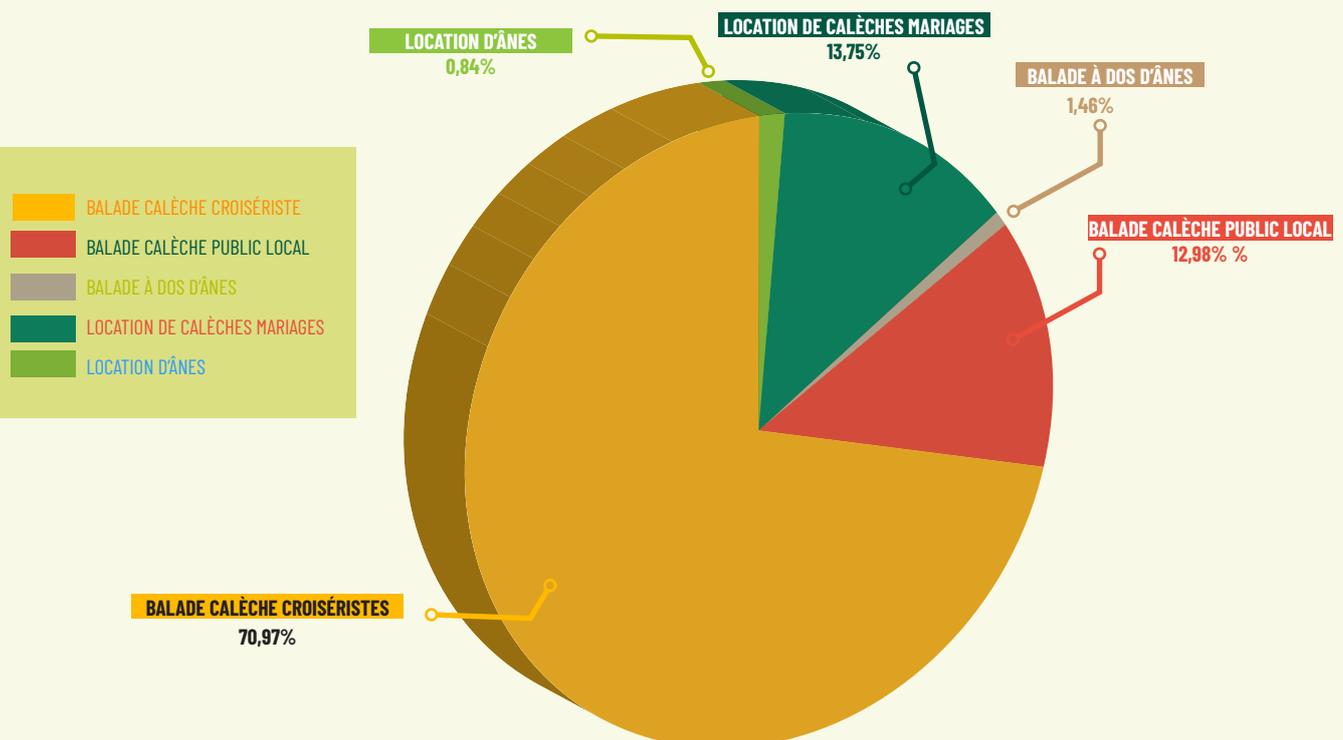
I V 2 B c3. Les Activités équestres

Au cours de l'année 2016 le PNRM a développé son activité équestre selon les types de prestations suivantes :

- >> Balade en calèche Croisiéristes
- >> Balade en calèche public local
- >> Balade à dos d'ânes
- >> Location de calèches
- >> Location Anes

La répartition du Chiffres d'Affaires de cette activité s'établit comme suit selon le type d'activité

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TYPE D'ACTIVITÉ (%)



I V 2 B c4. La journée mondiale des zones humides (journées nationales)

La Journée Mondiale des Zones humides, a lieu chaque année le 2 février, en souvenir de la signature de la Convention de RAMSAR sur les zones humides. Ce traité intergouvernemental vise à la conservation et à l'utilisation rationnelle des zones humides dotées de grandes richesses écologiques. Le thème retenu en 2016, était Les zones humides pour notre avenir : Modes de vie durables. Ce thème a été choisi pour exprimer le rôle vital des zones humides pour l'avenir de l'humanité et en particulier leur pertinence pour la réalisation des nouveaux Objectifs de développement durable.

Un programme de sensibilisation comprenant des actions d'information et des animations été mis en œuvre le 2 février 2016 exclusivement à l'attention des scolaires.

Ainsi, il a été proposé à une classe du lycée de Trinité et du lycée Acajou 2 de participer à une balade en bateau pour faire la découverte de la mangrove et de la Baie de Génipa au départ du village de la poterie.

TOTAL 165	SCOLAIRES 123	GRAND PUBLIC 14
BOURG TROIS-ILETS	Lycée DUCOS : 34	
	Collège Godissard FORT-DE-FRANCE : 46	
VILLAGE POTERIE	Lycée Professionnel TRINITE : 16	OFFICE TOURISME SAINT-JOSEPH 6
	Lycée Frantz Fanon TRINITE : 27	Autres 8

**123 ÉLÈVES ONT PARTICIPÉ À CETTE ACTIVITÉ
AU TOTAL 137 PERSONNES ONT DÉCOUVERT LA BAIE DE GÉNIPA.**

I V 2 B c5. Le Grand Prix du Parc Naturel Régional de la Martinique : Course de Mulet

Dans le cadre de la fête patronale de Sainte-Marie, le parc naturel fait revivre la tradition des courses de mulets et de chevaux. Cette manifestation qui draine près de 15 000 personnes a lieu chaque 15 août. La Direction de l'Animation en collaboration avec le service Valorisation et Promotion du territoire a participé à l'organisation de cette manifestation. Valoriser le nombre de participants.

I V 2 B c6. Les participations aux journées nationales

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Chaque 3^e week-end de septembre, les Journées Européennes du patrimoine mettent en lumière les patrimoines dans toute leur diversité. Elles se sont déroulées le samedi 17 et le dimanche 18 septembre 2016. Le Parc Naturel Régional a participé en proposant la visite du Château Dubuc à Trinité et la visite du moulin de Val d'Or à Sainte-Anne. Les ruines de l'ancienne habitation la Caravelle datant du 18^e siècle, et classées au titre des monuments historiques en 1992 étaient ouvertes au public gratuitement durant ces deux jours. Le Moulin de Val d'Or a également ouvert ces portes au grand public gratuitement. L'objectif était de favoriser la connaissance du patrimoine culturel, notamment le patrimoine architectural et historique et de permettre au plus grand nombre d'accéder à la pratique d'activités culturelles.

LES RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

"Les Rendez-vous aux jardins" est une manifestation nationale initiée et coordonnée par le ministère de la culture et de la communication, à l'échelon national par la direction générale des patrimoines et, à l'échelon régional, par la direction des affaires culturelles. Le thème de l'édition 2015 était "la promenade au jardin". Ainsi du 3 au 5 juin 2016, le Parc naturel régional de la Martinique a invité à découvrir le site exceptionnel du Domaine d'ÉMERAUDE "Jardin Remarquable" avec son jardin botanique, son espace d'interprétation de la nature, ses sentiers forestiers et ses pépinières. Un tarif spécial durant ces trois jours offrait la gratuité pour les moins de 18 ans. L'objectif était de faire connaître au public la richesse de notre biodiversité.

MADIFLORA

En collaboration avec la Direction du Développement Local et de la Formation, la DAT a participé à la mise en place d'un stand PNRM lors de cette manifestation qui s'est déroulée du 30 avril 2016 au 1 mai 2016 à l'habitation Depaz à Saint-Pierre.

Cette manifestation organisée par le Rotary Club de Saint-Pierre visait à offrir durant un Week End un espace privilégié de vente, de conseils, d'échanges et d'information aux amateurs et professionnels de la botanique, et de l'horticulture florale. Le Parc Naturel de Martinique au cours de cette manifestation a présenté les produits marqués que sont le miel, le manioc et l'agneau marqué.

IV 2 B c7. Les réservations de groupes

La Direction de l'animation du territoire s'occupe également de la gestion des réservations de groupes sur les différents sites gérés par le Parc Naturel de Martinique (Domaine d'ÉMERAUDE, Château DUBUC, Moulin de Val d'or). Différents types de prestations sont proposées : (Visite non guidée, visite guidée, restauration, demande d'animation particulières...).



AU COURS DE L'ANNÉE 2016, LE SERVICE RÉSERVATION SOUS LA RESPONSABILITÉ DE MADAME ROBERTE VÉLAYOUDON A GÉRÉ SUR :

a) DE JOURNÉES THÉMATIQUES AU DOMAINE D'ÉMERAUDE

>> 129 demandes de réservation contre 148 en 2015 soit une baisse de 12%.

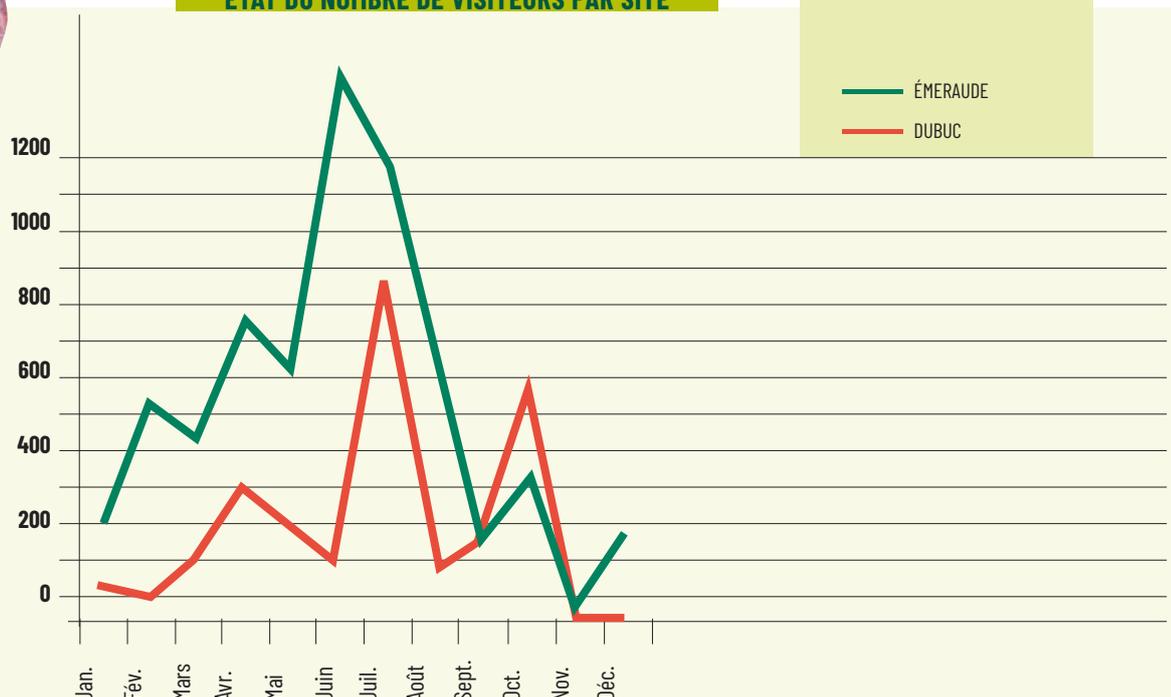
Un total de 5306 visiteurs contre 7 087 en 2015 soit une baisse de 25%

a) LE SITE DU DOMAINE D'ÉMERAUDE :

>> 45 demandes de réservation contre 44 en 2015 soit une augmentation de 2%

Un total de 2 255 visiteurs contre 2 328 en 2015 soit une baisse de 3%

ÉTAT DU NOMBRE DE VISITEURS PAR SITE



LISTE EXHAUSTIVE DES RÉSERVATIONS AU DOMAINE D'EMERAUDE

	CLIENTS	EFFECTIFS	GUIDE	PRESTATION TRAITEUR	PIQUE-NIQUE	AUTRES PRESTATIONS
JANVIER						
1	Ecole Caraïbes de LEPINAY St Luce	84	2	0	1	1
2	Groupe AMDOR	30	1	0	0	0
3	ALSH de Coridon	29	1	0	1	0
4	Francas de Fort-de-France	29	1	0	0	0
5	Passion Outre-mer	24	1	0	0	0
FÉVRIER						
6	Collège du Carbet	77	0	0	1	0
7	LPO Nord Caraïbe	48	1	0	0	0
8	Gan Jordan	13	0	0	1	0
9	Madin KB	39	0	0	0	0
10	Madin KB	46	1	0	0	0
11	Crédit Agricole de Saint-Pierre	100	0	1	0	0
12	LPA Croix Rivail	55	1	0	0	0
13	Mission Plein Evangile de TRINITE	23	1	0	1	1
14	Foyer Rural-Desmarinière Rivière-Salée	40	1	0	0	0
MARS						
15	LGT BELLEVUE	19	1	0	0	0
16	Ecole de la 2 ^e chance Marti- nique Centre	47	0	0	1	0
17	Hôpital de jour-Anses Colas	28	1	0	0	0
18	Ecole Primaire de KERLYS	55	2	0	1	0
19	CH Maurice Despinoy BALATA	9	0	0	0	0
20	Ville de Schœlcher Direction de l'Enfance et de l'Education	23	0	0	0	0
21	Ecole Primaire Notre-Dame de la Délivrante du Morne-Rouge	25	1	0	1	0
22	AA JRH	33	1	0	0	0
23	ALECS					
24	EMERGENCE PRO	52	1	0	1	0
25	Maison pour tous Carrefour de Tivoli	23	0	0	0	0
26	Madame De LAVAL Joëlle	25	1	0	0	0
27	Cé Cédille	28	1	0	0	1
AVRIL						
28	ACI Savoir-Faire PNRM-SHB	15	0	0	0	0
29	H2O / Accueil Collectif à Caractère Educatif	60	1	0	1	0

30	BAY BALAN	68	0	0	1	0
31	Mme MANIKON	20	1	0	1	0
32	ASSOCIATION MOTOS NORD	20	0	0	0	0
33	Ecole Fond Marie-Reine	105	2	0	0	0
34	CHS Maurice DESPINOY	17	0	0	1	1
35	Collège PAUL SYMPHOR	50	1	0	1	0
36	Passion Outre-mer	51	2	0	0	0
37	GROUPE LOURI	20	1	0	1	0
38	Ecole Adventiste de KERLYS	33	0	0	1	0
39	Ecole Primaire Adventiste du Robert	69	2	0	1	0
40	CMT (Centre Médico Psychologique) de Saint-Pierre	9	0	0	0	0
41	Ecole Adventiste du ROBERT	65	2	0	1	0
MAI						
42	ASSOCIATION DOROTHY	55	2	0	1	0
43	ASSOCIATION CŒUR D'ENFANTS	30	0	0	0	0
44	CLUB DES ECLAIREURS	28	1	0	0	0
45	Mission Plein Evangile	40	1	0	1	0
46	LEGION DE MARIE Paroisse de Saint-Christophe	13	1	0	0	0
47	Ecole Laurence Marie-Madeleine / DUCOS	25	1	0	1	0
48	Lycée de Bellevue Mme NAPOL	22	1	0	0	0
49	Ecole Christiane Lange La Trinité	51	1	0	1	0
50	Ecole Jean-Baptiste Rouam FDF	53	0	0	0	0
51	Epicerie Solidaire Franciscaine	38	1	0	0	0
52	Eglise Adventiste du Gros-Morne	49	0	0	1	0
53	Collège Tartenson	19	1	0	0	0
54	Ecole Auguste REJON-TRINITE	52	1	0	1	0
55	GIHP ATHAMA	32	0	0	0	0
JUIN						
56	Paroisse du FRANCOIS	30	0	0	0	0
57	Ecole Pierre ZOBDA-QUITMAN / Bourg du Lamentin	65	2	0	1	0
58	Ecole Ilet Sixtain	81	3	0	1	0
59	Ecole Mixte B du Marin	46	2	0	1	0
60	Secours Catholique-Secteur Anses D'Arlet					
61	Ecole Félix Lorne Sainte-Marie	40	1	0	1	0

62	Collège Aime Césaire/ Terres-Sainville 97200 Fort-de-France	27	1	0	0	0
63	Ecole Primaire Plateau Fofo de SCHOELCHER	50	1	0	0	0
64	Paroisse de JOSSEAUD	68	2	0	0	0
65	IME-Les FOU	21	0	0	1	0
66	Ecole de Chateauboeuf B	50	1	0	1	0
67	Ecole Maternelle "les abeilles" - Case-Pilote	21	1	0	1	0
68	Centre du Service National de Martinique	17	0	0	0	0
69	Ecole Haut-Didier	112	0	0	0	0
70	Ecole Anse Madame B Schœlcher	26	2	0	1	0
71	Association des Retraités de l'ORTF	30	1	0	0	0
72	AMOPA	30	1	0	0	0
73	Eglise Adventiste du 7 ^e Jour-Nerijah	50	0	0	0	0
74	Ecole Bourg Morne-Vert	50	0	0	0	0
75	Ecole de Dumaine-François	44	1	0	0	0
76	ACM Acajou Caisse des Ecoles du Lamentin	141	0	0	0	0
77	SESSAD ALIZES	39	0	0	0	0
78	Ecole Ilet Sixtain / 3 Ilets	78	3	0	1	0
JUILLET						
79	LOTHAIRE Marie-Josèphe	22	0	0	0	0
80	Association ACA	40	1	0	0	0
81	Epicerie Solidaire Franciscaine	53	1	0	0	0
82	EHPA Yole Gran Moun	9	0	0	0	0
83	Caisse des Ecoles de Fort De France	80	0	0	1	0
84	Association Martinique Autisme	8	0	0	0	0
85	Caisse des Ecoles de Basse-Pointe	90	0	0	0	0
86	ALSH Henri GUEDON/ Sainte-Marie	58	0	0	1	0
87	Collectivité Territoriale de Martinique					
88	CE CARAIB MOTER	40	2	0	0	0
89	AAPNRM/Commission nature	30	0	0	1	0
90	VARRIN-DOYER 97220 TRINITE	39	1	0	0	0
91	VIRGUL'	22	1	0	1	0
92	Association MANIBA	23	0	0	1	0
93	ALSH François GROSY / SAINTE-MARIE	58	0	0	1	0

94	Eglise Adventiste de Bon Air	40	0	0	1	0
95	Ville du ROBERT	96	0	0	0	0
96	COLSON	9	0	0	0	0
97	ALSH CACHIBOU / SAINTE-MARIE	58	0	0	1	0
98	FOL SAINT-JOSEPH	100	3	0	1	0
99	ALSH Marcel CASSILDE / SAINTE-MARIE	58	0	0	1	0
AOUT						
100	Foyer d'accueil médicalisé du Morne-Vert "despinoy"	19	1	0	0	0
101	SAISPAJH	25	1	0	0	0
102	Groupe : Marie-Josèphe LOTHAIRE	13	1	0	0	0
103	EHPA YOLE GRAN MOUN	9	0	0	0	0
104	ACM-Les Chapiteaux Enchantés	70	0	0	0	0
105	Groupe "Miss Beauté Noire"		1	0	0	0
106	Groupe Miredin	25	0	0	0	0
107	Fédération Adventiste Eglise De Sichem	23	1	0	1	0
108	Rapid Club Du Lorrain	60	2	0	1	0
109	Association Seniors Service-Lamentin	30	1	0	0	0
110	Caisse Des Ecoles-Carbet	88	0	0	1	0
111	Association Passerelle	66	2	0	0	0
112	Collège ROBERT 3	66	0	0	1	0
SEPT						
113	Lycée Professionnel De Dillon	27	1	0	1	0
114	Lycée Professionnel De Chateauboeuf	30	1	0	1	0
115	LPO PERNOCK	25	1	0	1	0
116	LPO LA JETEE	65	1	0	1	0
OCT						
117	Association AAPERCEREM/ Rivière-Pilote	30	0	0	0	0
118	Shannick Tradi Kari-BN	12	1	0	0	0
119	Association " Les Myosotis" / Sainte-Marie	15	1	0	0	0
120	Maternelle- Morne des Esses/ Sainte-Marie	66	0	0	1	0
121	Association des Professeurs de Biologie et Géologie (APBG)	50	1	0	0	0
122	Internat Relais Collège Privé Saint Jean Paul II	9	0	0	1	0
123	Association JIKAELE	71	0	0	1	0
124	Association Des Anciens Elèves De L'ESSEC	40	1	0	1	0

NOV						
125	Département HSE de l'IUT- Pole Martinique	22	1	0	0	0
126	EHPA Soleil-Trois-Ilets	12	0	0	0	0
DEC						
127	ESPE	20	1	0	0	0
128	Collège Edmond Lucien Valard Saint-Esprit	108	0	0	1	0
129	FR de BELEME	48	0	0	1	0
TOTAL		5306	94	1	57	

LISTE EXHAUSTIVE DES RÉSERVATIONS DU CHÂTEAU DUBUC ET DE LA RNNC

	CLIENTS	EFFECTIFS	GUIDE	PRESTATION TRAITEUR	PIQUE-NIQUE	RNNC	GE
JANV-16							
1	Etudiants Américains	30	1	0	0	30	0
2	LPA Robert	34	1	0	0	0	1
Févr-16							
3	Collège Louis Delgres Saint-Pierre	25	1	0	1	25	0
4	RSMA	15	0	0	0	0	0
MARS-16							
5	Association Jeunesse Culturelle Ste Luce	42	1	0	0	0	0
6	AMC Mairie de Trinité	0	0	0	0	60	2
7	Mr DUCLOS Bernard	20	1	0	0	20	1
8	Groupe de Scouts	10	0	0	0	10	1
9	Collège Beauséjour de Trinité	68	0	0	0	0	0
AVR-16							
10	Collège Jacques Roumain	70	2	0	0	0	0
11	Ecole de SARRAULT	64	0	0	0	0	0
12	Association ALCES	70	1	0	0	0	0
H2O Accueil Collectif							
13	Ecole de SARRAULT	72	0	0	0	0	0
MAI-16							
14	Comité d'Entreprise Ville Du LAMENTIN	70	2	0	0	70	2
RSMA							
15	Collège Rose Saint-Just Trinité	25	0	0	0	0	0
16	SPIP	10	1	0	0	10	1
17	U.A - 972	14	1	0	0	0	0
18	Ecole Adventiste du Robert	65	0	0	1	65	2
JUIN-16							

19	Association Emancipation Féminine	30	1	0	0	0	0
20	Ecole Ambroise Palix Saint Joseph	28	0	0	1	28	1
21	Julie Crompton-Roberts	17	0	0	1	0	0
22	Chorale Joie de Servir - Rivière-Pilote	40	0	0	0	0	0
JUIL-16							
23	Association BEBE CHOU	35	1	0	1	0	0
24	Foyer d'accueil médicalisé du Morne-Vert	19	1	0	0	0	0
25	A.C.M Caisse des Ecoles Lamentin	202	2	0	1	202	2
26	Jikaele de Fort De France	33	0	0	0	0	0
27	CFPPA Atlantique	37	1	0	1	37	1
28	Nocturne de DUBUC	350	1	1		80	4
29	Francais de Fort-de-France	40	0	0	1	0	0
AOUT-16							
30	Objectif Prevention Martinique	22	0	0	0	0	0
31	Groupe Garcin MALSA	50	1	0	0	0	0
32	COLSON	20	0	0	0	0	0
SEPT-16							
33	LYCEE DE BELLEVUE	57	2	0	1	57	2
34	Collège EUZHAN Palcy	90	0	0	0	0	0
OCT-16							
35	Caisse des écoles du Lamentin	138	0	0	0	0	0
36	Caisse des écoles du Robert	46	0	0	0	0	0
37	Département HSE de l'IUT Schœlcher	0	0	0	0	22	0
38	Service Affaires Scolaires/ Animation-Rodolphe Richer	14	0	0	0	0	0
39	Collège Jacques Roumain	58	1	0	1	0	0
40	Association Bay Balan	56	0	0	0	0	0
41	Pastorale des Jeunes Gros-Morne	35	1	0	0	35	1
42	Association des professeurs de Biologie et Géologie	45	1	0	0	0	0
43	Centre de loisirs Au Pays des Artistes	45	0	0	0	0	0
44	La Pastorale du Gros-Morne	44	0	0	1	44	2
NOV-16							
45	Département HSE de l'IUT Schœlcher	0	0	0	0	19	1
DÉC-16							
TOTAL							
		2255	25	1	11	814	24

I V 2 B d. LE PROGRAMME D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Les Parcs naturels régionaux ont pour mission de promouvoir et de mettre en œuvre des actions diversifiées d'éducation, de sensibilisation et de formation des jeunes.

L'éducation et la formation à l'environnement et au territoire est le premier vecteur de l'action d'un Parc : elle est nécessaire pour informer, sensibiliser, mobiliser, convaincre et contractualiser pour l'action. Corrélativement, elle implique l'ensemble des savoir-faire des équipes des Parcs.

La cible des scolaires est une des priorités du PNR de la Martinique qui inscrit son action quotidienne dans un projet de développement durable en lien avec l'environnement, l'économie et la vie sociale.

C'est un fil rouge qui mobilise les femmes et les hommes autour de toutes les missions du Parc. Dans les Parcs, l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) est multiple et toujours liée à un projet de territoire.

L'EEDD est aussi indispensable qu'indissociable des autres missions du Parc.

Le Parc Naturel de Martinique, poursuit donc son action, afin de sensibiliser les scolaires à la préservation du patrimoine naturel et culturel, à travers les thématiques suivantes :

I V 2 B d1. Les thématiques abordées

LE MILIEU NATUREL

Présentation de l'écosystème (faune et flore) en classe et sur sites, de :

- >> La forêt humide,
- >> La mangrove
- >> La rivière et la ferme aquacole
- >> Le littoral et la mer

LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

- >> Approche ludique de monuments historiques : ancienne habitation sucrière et Moulin. (Rallye patrimoine).
- >> Initiation à la pratique du lasotè. (Visite d'exploitation agricole).
- >> Initiation à la culture du jardin créole, et réalisation de jardins créoles et d'espaces fleuris. (Réalisation de semis - présentation des différentes étapes de germination d'une plante - transplantation - sarclage et entretien).

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les interventions ont pour objectif de faire comprendre aux élèves, l'intérêt des énergies renouvelables, et les sensibiliser aux écogestes à adopter aussi bien à la maison qu'à l'école.

Les autres activités avec personnes ressources

- >> **Les abeilles et le miel :**
 - Découverte du monde des abeilles, des produits de la ruche,
 - Observation de leur mode de vie,
 - Identification des activités de la colonie
- >> **Le manioc :**
 - Découverte de la ressource (présentation du tubercule et du processus de transformation, fabrication de produits dérivés sur une exploitation agricole)

I V 2 B d2. Les sites supports

De par la variété de ses milieux écologiques, la diversité de ses paysages et la richesse de son patrimoine culturel, architectural et historique, le territoire du Parc Naturel de Martinique, se fait le support de nombreux projets pédagogiques. En effet, les sites suivants, ont permis de mieux aborder les thématiques, pour lesquelles le service a été sollicité.

THÉMATIQUES	SITES VISITÉS
La forêt humide	Domaine d'Émeraude
La mangrove	RNC / RNISA / Vatable
La rivière	Cœur Bouliki
La ferme aquacole	Ranch Charchrisco
Le littoral et la mer	RNISA
Le rallye patrimoine	Château Dubuc
Monument historique	Moulin de Val d'Or
Le jardin créole	Ecoles
Le Lasoté	Ecoles / Exploitation
Les énergies renouvelables	Bus dans les écoles
Le miel et les abeilles	Miellerie Saint-Ange
Le manioc	Exploitation Kalbanat

Les deux manifestations annuelles (Noël Antan Lontan et village de pâques) qui marquent les temps forts de l'année scolaire n'ont pas été reconduites, pour cause de restrictions budgétaires.

I V 2 B d3. Les Statistiques

DATES	ETABLISSEMENTS	ACTIVITÉS	LIEUX	EFFECTIFS
08/01/2016	Lycée Acajou 1	Jardin créole	Lamentin	25
11/01/2016	Ecole Mixte C du Gros-Morne	Forêt humide	Morne-Rouge	25
12/01/2016	Couvent de Redoute	Jardin Créole	Fort-de-France	25
14/01/2016	Collège E. SALDES RNISA	Sainte-Anne	Sainte-Anne	20
14/01/2016	Ecole Mixte du C. du Gros-Morne	Le Littoral et la mer	Sainte-Anne	
14/01/2016	Ecole la volière	Jardin créole	Fort-de-France	157
18/01/2016	Ecole Mixte du C. du Gros-Morne	Forêt humide	Gros-Morne	19
18/01/2016	Ecole de Tartane	Jardin créole	Trinité	55
21/01/2016	Ecole Eugène Revert	Lasoté	Fond Saint-Denis	57
21/01/2016	Ecole Aristide Hardion	Lecture de paysage	Morne-Rouge	30
22/01/2016	Collège Rose Saint-just	Lecture de paysage	Trinité	23
22/01/2016	Collège Edouard Glissant	Mangrove	Trinité	12
25/01/2016	Ecole de Beauvilla	Energies renouvelables	Ducos	40
25/01/2016	Collège de Belle Etoile	Mangrove	Trinité	22
25/01/2016	Association Alsace/Schœlcher	Mangrove	Trinité	58
29/01/2016	Collège Edouard Glissant	Lecture de paysage	Morne-Rouge	23
01/12/2016	Collège Rose Saint-Just	Rallye Patrimoine	Trinité	23
01/02/2016	Séminaire Collège	Forêt humide	Morne-Rouge	60

DATES	ETABLISSEMENTS	ACTIVITÉS	LIEUX	EFFECTIFS
01/02/2016	Collège du Vert-Pré	Château DUBUC	Trinité	25
01/02/2016	École Algues Marines	Energies renouvelables	Vauclin	25
02/02/2016	Lycée Saint-James	Forêt Humide	Morne-Rouge	27
02/02/2016	Pensionnat Saint Joseph de Cluny	Etang des Salines	Sainte-Anne	49
03/02/2016	Collège Rose SAINT-JUST	Phare Caravelle	Trinité	23
04/02/2016	Collège Rose SAINT-JUST	Phare Caravelle	Trinité	24
16/02/2016	École Aristide HARDION	Rivière	Saint-Joseph	27
19/02/2016	École Mixte C du Gros-Morne	Mangrove	Trinité	25
22/02/2016	École Mixte C du Gros-Morne	Manioc	François	41
22/02/2016	École de Tartane	Rivière	Saint-Joseph	67
23/02/2016	École de Tartane	Rivière	Saint-Joseph	21
25/02/2016	École de Morne des Olives	Rivière	Saint-Joseph	25
25/02/2016	Ecole Marioe LABARDE	Énergies renouvelables	Morne-Rouge	90
25/02/2016	École primaire de Dumaine	Cacao	François	25
29/02/2016	Couvent de Cluny	Mangrove	Trinité	29
29/02/2016	École de Tartane	Ferme aquacole	Robert	42
01/03/2016	École Mixte C du Gros-Morne	Cacao	François	41
01/03/2016	Collège Louis DELGRES	Énergies renouvelables	Saint-Pierre	20
03/03/2016	Lycée du Robert	Forêt Humide	Morne-Rouge	19
04/03/2016	Couvent de Cluny	Rallye patrimoine	Trinité	28
07/03/2016	Séminaire Collège	Lecture de paysages	Trinité	30
07/03/2016	École Edgard LABOURG	Ferme aquacole	Robert	45
07/03/2016	École de Baie des Tourelles B	Ferme aquacole	Robert	45
08/03/2016	École en Camée	Ferme aquacole	Robert	30
10/03/2016	École Emilie FORDANT	Moulin Val d'Or	Sainte-Anne	45
11/03/2016	École de Dumaine	Ferme aquacole	Robert	45
11/03/2016	École Cap Marin	Château DUBUC	Trinité	25
11/03/2016	École maternelle les abeilles	Forêt Vatable	Trois-Ilets	65
14/03/2016	École Mixte C du Gros-Morne	Cacao	François	21
14/03/2016	École Laure MARMONT	Énergies renouvelables	Robert	60
14/03/2016	École Edgard LABOURG	Mangrove et château DUBUC	Trinité	40
17/03/2016	Village de Pâques	École de Baie des Tourelles	Rivière-Pilote	204
16/01/2016	Village de Pâques	École Firmin Luc CAYOL	Rivière-Pilote	204
17/01/2016	Village de Pâques	École en Camée	Rivière-Pilote	204
17/03/2016	Village de Pâques	École de Dumaine	Rivière-Pilote	204
17/03/2016	Village de Pâques	École Mixte A de Sainte-Luce	Rivière-Pilote	204
18/03/2016	École Aristide HARDION	Ferme aquacole	Robert	204
18/03/2016	École Solange LONDAS	Rivière	Saint-Joseph	40
18/03/2016	Lycée Acajou I	Jardin créole	Lamentin	15
18/03/2016	École J. MERCAN	Mangrove	Trinité	19
21/03/2016	École algues marine	Lecture de paysage	Vauclin	26
21/03/2016	École Mixte C du Gros-Morne	Manioc	François	48
21/03/2016	Couvent de Cluny	Énergies renouvelables	Fort-de-France	150

21/03/2016	École adventiste de Kerlys	Mangrove	Trinité	50
22/03/2016	École Algues Marines	Lecture de paysage	Trinité	40
22/03/2016	École adventiste de Kerlys	Forêt humide	Morne-Rouge	90
30/03/2016	Collège de Morne des Esses	Ilet Chevalier	Sainte-Anne	50
07/04/2016	École primaire de Rivière-Salée	Jardin créole	Rivière-Salée	75
08/04/2016	École Mixte C du Gros-Morne	Manioc	François	45
08/04/2016	École maternelle Sérénade	Mangrove	Trinité	69
08/04/2016	Lycée acajou I	Jardin créole	Lamentin	15
11/04/2016	École Mixte C du Gros-Morne	Cacao	François	48
14/04/2016	École Pierre ZOBDA-QUITMAN	Lasotè	Fonds-Saint-Denis	25
14/04/2016	Couvent de Cluny	Ilet Chevalier	Sainte-Anne	25
14/04/2016	École de Petite Anse	Rivière	Saint-Joseph	25
14/04/2016	École Léon CECILE	Mangrove	Trinité	132
15/04/2016	École Renée CASSIN	Énergies renouvelables	Fort-de-France	45
15/04/2016	École de petite Anse	Forêt Vatable	Trois-Ilets	65
18/04/2016	Couvent de Cluny	Lecture de paysage	Fort-de-France	25
18/04/2016	École maternelle de Maxime	Mangrove	Trinité	72
19/04/2016	École Solange LONDAS	Forêt humide	Morne-Rouge	45
21/04/2016	École de Bellevue	Énergies renouvelables	Vauclín	40
21/04/2016	École Mixte A de Sainte-Luce	Rallye patrimoine	Trinité	70
22/04/2016	École Primaire de chopotte	Mangrove	Trinité	55
25/04/2016	École Aristide HARDION	Lecture de paysage	Trinité	19
25/04/2016	École de Petite Anse	Manioc	François	39
25/04/2016	Lycée Joseph GAILLARD	Château DUBUC	Trinité	51
26/04/2016	École Ilet Sixtaint -Vert Pré	Ferme aquacole	Robert	21
26/04/2016	École Rivière Lézarde	Forêt humide	Morne-Rouge	104
26/04/2016	École primaire du Morne-Rouge	RNISA	Sainte-Anne	25
26/04/2016	École de Chateauboeuf B	Miel	Rivière-Salée	41
28/04/2016	École Emilie FORDANT-Vert-Pré	Ferme aquacole	Robert	32
28/04/2016	Couvent de Cluny	Lecture de paysage	Trinité	25
28/04/2016	LPA du Robert	Mangrove	Trinité	25
28/04/2016	École Marie LABARDE	LASOTE	Fonds-Saint-Denis	45
28/04/2016	École de Rivière-Salée	Jardin créole	Rivière-Salée	75
29/04/2016	École Aristide HARDION	Lecture de paysage	Trinité	19
29/04/2016	LPA du Robert	Forêt humide	Morne-Rouge	59
29/04/2016	École maternelle A Saint-Esprit	Mangrove	Trinité	47
29/04/2016	École S. LONDAS-Vert-Pré	Ferme aquacole	Robert	36
09/05/2016	LPA du Robert	La rivière	Saint-Joseph	25
09/05/2016	École de Petite Anse	Cacao	François	37
10/05/2016	LPA du Robert	Rivière	Saint-Joseph	25
10/05/2016	Séminaire Collège	RNISA	Sainte-Anne	24
10/05/2016	École Mixte C Gros-Morne	Cacao	François	48
13/05/2016	Séminaire Collège	Forêt humide	Morne-Rouge	65
13/05/2016	École Mixte C Gros-Morne	Miel	Rivière-Salée	25

17/05/2016	École Laurence MARIE-MAGDELEINE	Forêt humide	Morne-Rouge	23
17/05/2016	Couvent de Redoute	Jardin créole	Fort-de-France	25
20/05/2016	Collège Robert III	Rallye patrimoine	Robert	27
24/05/2016	École Mixte C Gros-Morne	Cacao	François	21
26/05/2016	Collège Robert III	Rallye patrimoine & Mangrove	Trinité	27
26/05/2016	Couvent de Cluny	Lasotè	Fonds-Saint-Denis	30
27/05/2016	École de Josseaud	Mangrove & château	Trinité	88
27/05/2016	École Solange LONDAS	Moulin Val d'or	Sainte-Anne	45
27/05/2016	École la Renée	Miel	Rivière-Salée	50
30/05/2016	École Simone VATON	Forêt humide	Morne-Rouge	93
31/05/2016	École les Amandiers	RNISA	Sainte-Anne	43
01/06/2016	Génération CFASE	Château DUBUC	Trinité	30
02/06/2016	École Simone VATON	Forêt humide	Morne-Rouge	86
03/06/2016	École V. HILLIONJ	Forêt humide	Morne-Rouge	109
06/06/2016	École maternelle ZWELL	Mangrove	Trinité	63
06/06/2016	École du Diamant	Lecture de paysage	Trinité	46
06/06/2016	École Edouard MARCEAU	Forêt humide	Morne-Rouge	63
07/06/2016	École du Diamant	Lecture de paysage	Diamant-en classe	46
09/06/2016	École Algues marine	Miel	Rivière-Salée	30
10/06/2016	École Emilie FORDANT	Miel	Rivière-Salée	41
10/06/2016	École de Josseaud	Mangrove	Trinité	45
14/06/2016	École de Morne-Pitault B	Forêt humide	Morne-Rouge	49
15/06/2016	Collège des Anses d'Arlet	Énergies renouvelables	Anses d'Arlet	20
15/06/2016	École de Rivière-Salée	Jardin créole	Rivière-Salée	75
16/06/2016	École Primaire de Coridon	Mangrove	Trinité	45
17/06/2016	École Eugène REVERT	Château DUBUC	Trinité	23
17/06/2016	École primaire du Gros-Morne	Moulin Val d'or	Sainte-Anne	40
20/06/2016	École Aristide HARDION	Miel	Rivière-Salée	25
20/06/2016	École de Rivière-Salée	Jardin créole	Rivière-Salée	75
21/06/2016	École Algues Marines	Forêt humide	Morne-Rouge	21
21/06/2016	École de Rivière-Salée	Jardin créole	Rivière-Salée	75
23/06/2016	École le petit château de Thérèse	Forêt humide	Morne-Rouge	32
24/06/2016	École primaire de Durivage	Mangrove & château	Trinité	54
27/06/2016	École de Redoute	Mangrove & château	Trinité	44
28/06/2016	École de Dumaine	Forêt humide	Morne-Rouge	40
04/10/2016	École de Redoute	Jardin créole	Fort-de-France	25
04/10/2016	Couvent de Redoute	Lasotè	Fort-de-France	25
07/11/2016	IUFM	Jardin créole	Fort-de-France	25
08/11/2016	Lycée Joseph GAILLARD	Mangrove et château DUBUC	Trinité	25
25/11/2016	École primaire de Morne Balai	Domaine d'Emeraude	Morne-Rouge	26
25/11/2016	Collège Isidore PELAGE	Moulin Val d'or	Sainte-Anne	51
02/12/2016	Collège de Saint-Anne	Moulin Val d'or	Sainte-Anne	25
05/12/2016	Collège de Godissard	Jardin créole	Fort-de-France	15
05/12/2016	École Eugène REVERT	Mangrove	Trinité	48

06/12/2016	Lycée Joseph GAILLARD	Mangrove et château DUBUC	Trinité	29
09/12/2016	Collège de Godissard	Domaine d'Emeraude	Morne-Rouge	18
09/12/2016	Lycée Professionnel DUMAS	Moulin Val d'or	Sainte-Anne	60

**>> AU TOTAL
LE SERVICE ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT
A ASSURÉ
153 ACTIVITÉS
SUR L'ANNÉE 2016
CONTRE 159 EN 2015.**

>> 6 358 élèves
ont été mobilisés sur ces actions
de sensibilisation contre 6 151 en 2015

I V 2 B d4. Participations exceptionnelles

ÉCHANGE INTER-PARC

Le Parc de Montagne de Reims et le Parc Naturel de Martinique ont établi un partenariat qui consiste à mettre en relation deux collèges de chaque Parc.

Ce partenariat a consisté à mettre en relation deux Collèges de chaque Parc avec pour objectifs respectifs de faire découvrir à l'autre les richesses patrimoniales naturelles et culturelles de son Parc.

PARTICIPATION AU SÉMINAIRE ANNUEL

Chaque année, les techniciens des services éducation à l'environnement des différents parcs se rencontrent à l'occasion d'un séminaire technique des réseaux culture & éducation.

Il s'est déroulé du 29 novembre au 1 décembre 2016 dans le PNR Loire Anjou Touraine. Le PNM était représenté par Max GUERIN, Responsable du Service Éducation à l'environnement. La thématique du séminaire était : "l'alimentation, un lien entre l'homme et la nature"

I V 2 B e. Le Congrès des Parcs naturels régionaux de France

Du 5 au 7 octobre 2016, le Parc Naturel de Martinique a participé au Congrès des Parc qui s'est déroulé dans le Parc des Landes de Gascogne sur le site de l'écomusée de Marquèze dans le village de Sabres. A cette occasion 800 congressistes des 51 Parc naturels régionaux de France étaient présents.

La thématique retenue cette année était le lien "Homme-Nature". Il s'agissait de réfléchir sur cette question afin de démontrer que la protection de la nature et de la biodiversité était conciliable avec le développement des activités humaines.

La délégation du Parc naturel de Martinique était composée de :

- >> **Nadiège LITRÉE** : 1^{ière} Vice-Présidente du PNM
- >> **Caroline BATIZA** : Agent PNM
- >> **Patrice DASINI** : Agent PNM
- >> **David LOUISON** : Agent PNM
- >> **Alain LOF** : Agent PNM
- >> **Jean Claude VARRU** : Agent PNM
- >> **Pierre-Jean PATRON** : Président Association des Amis du Parc naturel de Martinique (AAPNRM)
- >> **Patricia LEVROSTRE** Association des Amis du Parc naturel de Martinique
- >> **Monique NICODI** : Association des Amis du Parc naturel de Martinique
- >> **Marie Eugénie MONTJEAN** : Association des Amis du Parc naturel de Martinique
- >> **Yolaine GOMA** : Présidente du Comité de la Randonnée Pédestre de la Martinique (CRPM)

Au cours de ce congrès les membres de la délégation du PNM ont participé aux ateliers ci-dessous :

ATELIER 1 : Comment le lien social agit sur le changement des comportements ?

Cet atelier a abordé les questions suivantes :

- Comment l'ensemble des appartenances et des relations qui unissent les habitants des Parcs peut-elle constituer une force assez prégnante pour induire des changements de comportement dans le lien "Homme-Nature" ?
- Le changement de perception du lien Homme-Nature n'est-il pas un préalable au changement de comportement ?
- Comment mobiliser l'ensemble de l'intelligence locale permettant ces modifications dans la perception et l'action de l'Homme face au bien commun naturel ?
- Quelles sont les modalités d'action traditionnelles à questionner et à repenser pour innover en matière de participation et d'implication citoyenne ?
- Comment dégager des espaces de reconnaissance du lien social pour permettre l'exercice d'une responsabilité collective dans la relation Homme-Nature ?
- Tout rapport à autrui ne comprend-t-il pas un rapport à la nature, et inversement ?

ATELIER 2 : Comment améliorer la santé par l'alimentation ?

Cet atelier a abordé les questions suivantes :

- Comment, dans un territoire, mieux connecter alimentation et bonne santé des hommes et de la nature tout en donnant au consommateur accès au savoir-faire culinaire et à la connaissance d'une alimentation saine et de qualité ?
- Comment réussir une transition alimentaire et développer des systèmes alimentaires territorialisés ? Est-ce que tous les territoires s'y prêtent ?
- Quelle organisation des filières cela suppose-t-il ? Comment jouer sur le levier de la restauration collective ?

ATELIER 3 : Comment la nature peut-elle être un levier d'émergence de nouveaux modèles de développement ?

Cet atelier a abordé les questions suivantes :

- Comment ces axes peuvent être davantage généralisés sur les territoires de Parc, portés par une réelle ambition et soutenus avec des acteurs institutionnels du territoire, des organismes consulaires, des clubs d'entrepreneurs locaux... ?
- Quels rôles des Parcs en accompagnement de démarches collectives et de réseaux reposant sur des phases de porter à connaissance suivies d'actions, mises en œuvre et enfin d'évaluation des résultats ?

ATELIER 4 : Jusqu'où laisser faire la nature ?

Cet atelier a abordé les questions suivantes :

- La "non-intervention" correspond-elle à une pensée éthique/philosophique, économique (baisse des dépenses de gestion), psycho-socio-affective ou scientifique ?
- Est-ce acceptable, sur un territoire, que des espaces ne soient pas "entretenus" ? Si oui, avec quel seuil et faut-il les "choisir" ?
- Quelle place pour les espèces exotiques envahissantes et jusqu'où aller dans les réintroductions d'espèces ?
- Y a-t-il une spécificité des Parcs naturels régionaux sur ces sujets ?

ATELIER 5 : Vivre le paysage ?

ATELIER 6 : le bien être, indicateur de réussite territoriale ?

Chaque atelier a donné lieu à des réunions plénières mais également à des sorties sur le terrain. C'est au total 16 circuits de découvertes qui ont été proposés.

I V 2 B f. Le 40e Anniversaire du Parc Naturel de Martinique

Le Parc Naturel de Martinique a été créé le 24 août 1976 à l'initiative du SIATNO. Il a donc fêté en 2016 son 40^e anniversaire. Il fait partie des 51 Parc naturels régionaux de France.

> **40 ans d'animation et d'éducation**

Menées tout au long de l'année diverses actions sur l'ensemble du territoire auprès de diverses cibles. Nous pouvons citer notamment la réalisation du programme "Découvrir le Patrimoine Autrement", les ateliers au domaine d'Emeraude, la sensibilisation des scolaires sur la protection des zones humides...

> **40 ans d'expérimentation**

Acteur incontournable et dynamique au cœur du développement durable de la Martinique : conservation et amélioration génétique des abeilles, implantation des haies vives, valorisation des plantes aromatiques et médicinales, développement des produits agricoles traditionnels...

> **40 ans de savoir-faire**

Conserver, protéger, transmettre nos patrimoines naturels et culturels, les sites d'exceptions qui tendent à disparaître.

> **40 ans d'aménagement**

Assurer la réhabilitation paysagère et environnementale, d'aménagement et de valorisation du territoire, de rénovation et revitalisation urbaine.

> **40 ans d'actions et de partenariats**

Privilégier les relations avec nos partenaires, les représentants de l'Etat, les associations environnementales sur l'ensemble des missions du Parc.

> **40 ans de protection et de valorisation**

Développer les missions de surveillance des espaces protégés, d'éducation et d'information, des missions scientifiques et techniques.

1973

PREMIÈRES ÉTUDES DE CRÉATION D'UN PARC NATUREL RÉGIONAL À LA MARTINIQUE

- Installation de la Commission de la Charte du Parc

1974

ACQUISITION DE L'EMPRISE DES RUINES DU CHÂTEAU DUBUC ET RÉALISATION DU MINI MUSÉE.

CRÉATION DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION ET DE RÉALISATION DU PARC

- 1er siège social du Parc, Boulevard de Verdun à Fort-de-France
- Sous l'impulsion du Parc, naissance du "Club des randonneurs du Lorrain"
- Création de l'association "Les Amis du Parc"

1975

1976

CRÉATION OFFICIELLE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MARTINIQUE

- Avis favorable de la Commission Interministérielle des Parcs naturels régionaux sur la 1ère charte du Parc
- Création de la Réserve Naturelle de la Caravelle

1977

DIFFUSION DU 1ER BULLETIN D'INFORMATION DU PARC "COURRIER"

1980

DÉBUT DE LA RÉALISATION DE LA "BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DE SPOUTOURNE "

1981

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MARTINIQUE DEVIENT GESTIONNAIRE DU PARC DES FLORALIES, AUX TROIS-ILETS.

1982

CRÉATION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DU PARC

1984**PARTICIPATION DU PARC À LA CRÉATION DE L'UNION DE SYNDICATS D'INITIATIVE ET OFFICES DE TOURISME DE LA MARTINIQUE (USIOT DEVENUE FMOTSI)**

- Le Parc installe son siège au Domaine de Tivoli, Ex-Collège Agricole

1991**RÉCEPTION EN MARTINIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX****1992****MISE EN PLACE DU CORPS DES GARDIENS DE L'ENVIRONNEMENT COMMISSIONNÉS AU TITRE DE LA PROTECTION DE LA NATURE.**

- Le Château Dubuc est classé Monument Historique

1993**1^{RE} ÉDITION DU GALA DE LA CHANSON DE L'ENVIRONNEMENT ET LES RUBANS BLEUS DE L'ÉCOLOGIE****1995****APPROBATION SUR LA DEUXIÈME CHARTE DU PNRM**- Création de la Réserve Naturelle des Ilets de Sainte-Anne par décret ministériel
- Le PNRM assurera la gestion scientifique et l'animation auprès du public**1997****JUMELAGE ENTRE LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MARTINIQUE ET LA COMMUNE DE CHEVAL BLANC (LUBERON)****1999****LANCEMENT DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA MARQUE "PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MARTINIQUE"**- Le PNM est l'invité d'honneur de la 46^e édition de la Foire de Cavaillon**2005****1^{RE} ÉDITION "NOËL D'ANTAN"****2006****1^{RE} ÉDITION DU CARREFOUR DE LA NATURE, DE LA RANDONNÉE ET DES ARTS****2009****GRÈVE DES AGENTS DU CONSEIL GÉNÉRAL AFFECTÉS À L'ENTRETIEN D'UNE PARTIE DU DOMAINE DE TIVOLI**- Déplacement du siège social du Domaine de Tivoli à l'annexe de Monsigny à Sainte-Catherine
- La Maison de la Nature au Domaine d'Estripault au Morne-Rouge devient Domaine d'Émeraude**2011****OUVERTURE OFFICIELLE DU DOMAINE D'ÉMERAUDE AU GRAND PUBLIC****2012****APPROBATION SUR LA 3^E CHARTE DU PARC**- Le Parc reçoit la Palme de la "Protection, valorisation, restauration" de l'IFRECOR pour son projet de mise en réserve régionale de la Baie de Génipa
- 1^{re} Edition de l'opération "Touloulou" pour le nettoyage des sites naturels du territoire**2014****MISE EN PLACE D'UN ESPACE INFO ENERGIE AU PARC**

- Réhabilitation des ruines du Château Dubuc

2015**MISE EN PLACE DE L'OBSERVATOIRE MARTINICAIS DE LA BIODIVERSITÉ**- Le Domaine d'Émeraude obtient le Label Jardin Remarquable
- Ouverture du Relais du Parc à Saint-Pierre
- Partenariat avec le Comité de la Randonnée Pédestre, et ouverture du Relais du Parc à Fort-de-France
- Le Parc assure la maîtrise d'œuvre déléguée pour la candidature au classement des Aires volcaniques et forestières au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

IV 2 B f1. Les Actions phares mises en œuvre depuis 40 ans

Ainsi depuis 40 ans le Parc a mis en œuvre de nombreuses d'actions de valorisation et de préservation du patrimoine naturel et culturel dont vous trouverez ci-dessous quelques temps forts :

Les Présidents du Parc depuis 40 ans

- 1973 -1976 **Michel RENARD**
(Président du SIATNO, Chargé de mission Création du PNRM)
- 1976 - 1980 **Dr Georges CELMA**
- 1980 - 1980 **Michel RENARD**
- 1980 - 1986 **Emmanuel LUCIEN**
- 1986 - 2000 **Olga DELBOIS**
- 2000 - 2002 **Edouard JEAN-ELIE**
- 2002 - 2004 **Georges NEGOUAI**
- 2004 - 2010 **Lise N'GUELA**
- 2010 - 2016 **Daniel CHOMET**
- Depuis 2016 **Louis BOUTRIN**

Les Directeurs du Parc depuis 40 ans

- 1974 - 1975 **José GUNTZBURGER,**
Chargé de mission pour la mise en place du Parc Naturel de Martinique
- 1976 - 2006 **José NOSEL**
- 2007 - 2009 **Johan VILLERONCE**
- Depuis 2010 **Ronald BRITHMER**

IV 2 B f2. Les objectifs du 40e Anniversaire

Le 40^e anniversaire du PNM a eu pour objectifs à travers différentes manifestations de communiquer et sensibiliser la population sur :

- La diversité des actions menées par le Parc durant ces 40 ans et la nécessité de participer à la protection et à la valorisation des richesses naturelles et culturelles martiniquaises pour un Développement Durable à travers toutes les activités mises en œuvre sur le territoire.
- La recherche d'adhésion de la population au projet du Parc
- Le renforcement du sentiment d'appartenance au PNM
- La promotion des productions marquées
- La sensibilisation sur les mesures de protection et de valorisation des richesses naturelles et culturelles pour répondre aux attentes de la population ;
- La création d'un courant d'échanges d'expérience avec les partenaires

I V 2 B f3. Les manifestations organisées

Dans le cadre de son 40^e anniversaire quatre manifestations ont été organisées sur le territoire du Parc naturel de Martinique.

Dans le Sud caraïbe : Veillée Culturelle "De l'ombre à la lumière"

Cette manifestation a été organisée le vendredi 12 novembre 2016 dans la ville du Diamant. Elle comprenait une retraite aux flambeaux qui a démarré au rond-point de l'entrée du bourg jusqu'au site du

“Mémorial Cap 110”. La lumière des flambeaux pour le Parc avait une forte valeur symbolique synonyme de connaissance et de progrès. Une fois arrivée sur le site du “Mémorial Cap 110”, une animation composée de plusieurs tableaux artistiques a été présentée.

- >> **José CHALONS** de la Compagnie Tête grainé : Expression corporel
- >> **Willy LÉGER** et le Groupe “Bassingo”
- >> **Aurélié DALMAT** et la Cie TAM avec un extrait de la pièce de théâtre : “De Maux tus en mots dits”, présentée sous une forme musicale et chantée avec plusieurs artistes (danseurs, musicien, chanteur et comédiens), cette pièce de théâtre est une mise en valeur des textes de plusieurs auteurs de la diaspora noire.

L’objectif de cette manifestation consistait à monter au public que l’une des missions du Parc est également de préserver le patrimoine culturel.

Extrait de la charte 2012-2024 du Parc :

“Dans une période où la modernité aurait disloqué les valeurs d’antan, les Martiniquais s’engagent dans un processus de quête identitaire, qui s’exprime par un double besoin de modernité et de reconnaissance du passé, à travers l’appropriation du patrimoine culturel créole. Cette problématique concerne le Parc, qui devra répondre à l’enjeu fondamental de la réappropriation culturelle martiniquaise, en inscrivant son action dans de nouveaux mécanismes de transmission de cette culture traditionnelle qui évitent de tomber dans la nostalgie et l’archaïsme.”

Le Parc Naturel de Martinique remercie le Maire de la ville du Diamant pour son précieux concours apporté à travers l’implication de ses différents services (Culture, Technique, Police).

CETTE MANIFESTATION A DRAINÉ UN PUBLIC ESTIMÉ À 250 PERSONNES DONT LE MAIRE DU DIAMANT, LE DIRECTEUR DE LA DEAL, LE DIRECTEUR DE L’ONF, ET DE NOMBREUX ÉLUS.

Dans le Nord Caraïbe “An Nou Désann Sen Piè”

Dans le cadre de ses missions de préservation du patrimoine naturel le Parc Naturel depuis de nombreuses années a mis en place un programme de randonnées et de balades commentées afin de faire découvrir les richesses de notre biodiversité. En 1991, le Parc est à l’origine de la création du Comité de la Randonnée Pédestre de la Martinique (CRPM).

La ville de Saint-Pierre compte tenu de sa richesse patrimoniale constitue un lieu symbolique de rassemblement mais également le point de départ du développement d’un tourisme vert dans le Nord Caraïbe. Le Parc Naturel de Martinique avec la mise en place d’infrastructures (Domaine d’émeraude, Relais du Parc à Saint-Pierre, projet d’aménagement futur du 1er refuge de la Montagne Pelée, classement des aires volcaniques au patrimoine mondial de l’UNESCO...) contribue à ce développement touristique générateur d’activités économiques.

Ainsi le Parc Naturel de la Martinique dans le cadre de son 40^e anniversaire a organisé le dimanche 4 décembre 2016 une manifestation intitulée “An Nou Désann Sen Piè”.

Il s’agissait de faire converger sur la Place Bertin à Saint-Pierre des randonneurs partis des différentes communes plus ou moins voisines de Saint-Pierre (Prêcheur, Ajoupa Bouillon, Morne-Rouge, Fond-Saint-Denis, Carbet, Morne Vert) :

Les différents circuits proposés ont été les suivants :

CIRCUIT N°1 - PRECHEUR - SAINT-PIERRE

- > **Itinéraire** : Place du 22 Mé - Four à chaux - Boisville - La Charmeuse - D10
Pointe Lamare
Fond Canonville - D10 - Port de Saint-Pierre - Place Bertin
- > **Distance** : 9 km
- > **Niveau** : 2
- > **Durée** : 2h00
- > **Départ** : 7h00 - Place du 22 Mé
- > **Encadrement** : CRPM

CIRCUIT N°2 - MORNE-ROUGE - SAINT-PIERRE

- > **Itinéraire** : Savane Morestin - Habitation Morestin - Morne Posé - Petit Réduit
La Montagne - Allée Pécol - Rue Schœlcher - Rue de l'Eglise
Rue des Bons enfants
Place du Marché du Fort - D10 - Port de Saint-Pierre - Place Bertin
- > **Distance** : 10 km
- > **Niveau** : 2
- > **Durée** : 4h00
- > **Départ** : 6h30 - Bus Parking du Millenium
- > **Encadrement** : CRPM/Association Kalapissan

CIRCUIT N°3 - FONDS-SAINT-DENIS / SAINT-PIERRE

- > **Itinéraire** : Morne des Cadets - La Ferrey - Morne La Rosette - Blondel
Desfontaines Le Mouillage - Rue du Morne d'Orange - Rue Clavius Marius -
Plage Place Bertin
- > **Distance** : 7 km
- > **Niveau** : 2
- > **Durée** : 2h00
- > **Départ** : 7h00 - Parking Observatoire du Morne des Cadets
- > **Encadrement** : CRPM/Les Mornes Denisiens'

CIRCUIT N°4 - CARBET/ SAINT-PIERRE

- > **Itinéraire** : Place des Caraïbes - Avenue des droits de l'enfant - Le Fromager
La Tannerie - Habitation Beauregard - Le Trou (D62) - N2 - Plage
Place Bertin
- > **Distance** : 6 km
- > **Niveau** : 2
- > **Durée** : 2h00
- > **Départ** : 7h00 - Place des Caraïbes
- > **Encadrement** : CRPM / Rando Péyi Matnik'

C'est au total près de 250 randonneurs qui ont participé à ces 4 randonnées. Une fois la randonnée terminée un repas a été servi aux participants (Ti nain Morue).

A l'issue de ces randonnées une animation a été organisée sur la place BERTIN de 8h à 14h

Elle comprenait les activités ci-dessous :

- >> Foire aux plantes
- >> Dégustation de produits marqués du Parc
- >> Régate d'aviron dans la baie de Saint-Pierre
- >> Spectacles des grandes Marionnettes
- >> Animation musicale avec le groupe "300 noms"
- >> Visite de la ville avec le petit train.

Le public ayant participé à cette journée d'animation est estimé à environ 500 personnes.

Dans le Centre "Les trophées du Patrimoine" à l'Atrium

Cette cérémonie de remise de trophées organisée le samedi 10 décembre 2016 à Tropic Atrium avait pour vocation de mettre en lumière 3 aspects :

- >> Améliorer la notoriété du Parc et ainsi de permettre aux téléspectateurs d'avoir une meilleure connaissance sur les missions du Parc.
- >> Valoriser des personnalités qui font un travail remarquable au nom de leur identité culturelle, de la transmission des savoirs pour leur pays.
- >> Récompenser les élèves qui ont participé au concours Education au Développement Durable (EDD) organisé par le Rectorat en partenariat avec le Parc sur la thématique du projet UNESCO. L'objet de ce défi était de les sensibiliser au projet Unesco Martinique, tout en favorisant l'acquisition de compétences via un concours scolaire pluridisciplinaire sur la thématique du développement durable.

Au cours de cette manifestation qui a fait l'objet d'une captation télévisuelle, 7 prix ont été remis dans les catégories ci-dessous :

- >> Thématique de la Protection et Connaissance : **Philippe JOSEPH**
- >> Thématique Aménagement : **Maurice BURAC**
- >> Thématique du Savoir-Faire : **Société Fariba**
- >> Thématique de la Valorisation du patrimoine culturel : **Association AM4**
- >> Thématique de l'Animation du territoire : **AMATER**
- >> Thématique de l'Expérimentation : **Emmanuel NOSSIN**
- >> Thématique de l'ÉDUCATION (Défi EDD/UNESCO) : Collège Louis Dèlgres Saint-Pierre et Lycée Centre Sud Ducos

Environ 600 personnes ont participé à cette manifestation à l'Atrium.

IV 3. LA COMMUNICATION POUR INFORMER ET SENSIBILISER



Le PNM fête ses 40 ans

L'année 2016 fut marquée par la préparation et l'organisation des festivités liées au 40^e anniversaire du Parc Naturel de Martinique ; 1^{er} parc naturel situé dans une île de climat tropical, créé le 24 août 1976.

Au cours du dernier trimestre 2016, 3 temps forts dans les 3 zones géographiques du territoire ont permis au Parc Naturel de Martinique de revenir sur les nombreuses d'actions mises en œuvre depuis 40 ans mais surtout de fêter avec la population martiniquaise pour toutes ces années de valorisation et de préservation du patrimoine naturel et culturel.

Pour l'occasion, le logo du PNM s'est vu rehaussé

- > d'un anthurium rouge
- > d'une roue et
- > de 40 ans, nouvel âge de la structure

Un plan de communication a accompagné les festivités pour informer le plus grand nombre des festivités et de nombreux goodies ont été réalisés : des polos, des casquettes, des blocs-notes, des bracelets en silicone "Le Parc fête ses 40ans"...



Affiches et Invitations pour les 3 evenements

40 FUT UN LE NOMBRE RÉFÉRENCE DE CETTE ANNÉE 2016; EN EFFET A ÉGALEMENT FÊTÉ LES 40 ANS DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA CARAVELLE RNNC. POUR L'OCCASION 6 BÂCHES EN PVC RNC ONT ÉTÉ RÉALISÉES

les autres temps fort de l'année:

- > Labélisation Jardin Remarquable pour le Domaine d'Emeraude
- > Communication Programme des grandes Vacances





Parc
naturel
régional
de la Martinique